

Revue en ligne

Miscellanea Juslittera

Miscellanea Juslittera

Volume 4

La Parenté dans les Matières de Bretagne et de France
Dossier coordonné par Claire Banas-Serp



MISCELLANEA JUSLITTERA

Revue électronique

Directeur de la publication : Gabriele Vickermann-Ribémont

Secrétaire d'édition : Jérôme Devard

Conseil scientifique

Joël BLANCHARD
Rosalind BROWN-GRANT
Martine CHARAGEAT
Camille ESMEIN-SARRAZIN
Claude GAUVARD
Stéphane GEONGET
Philippe HAUGEARD
Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA
Nicolas LOMBART
Bernard RIBEMONT
Earl Jeffrey RICHARDS
Iolanda VENTURA



LA PARENTÉ DANS LES *MATIERES*
DE BRETAGNE ET DE FRANCE

DOSSIER COORDONNE PAR
CLAIRE BANAS-SERP

LA PARENTE DANS LES MATIERES DE BRETAGNE ET DE FRANCE

Introduction

Claire BANAS-SERP 7



Répertoire généalogique des principaux héros de la *Matière de France* (XII^e-XIII^e siècle)

Jérôme DEVARD 13



Parenté masculine, Parenté féminine dans le *Cycle de Guillaume d'Orange*

Nina SOLEYMANI MAJD 81



Transmettre le Graal. La relation oncle/neveu et les enjeux de sa représentation dans le *Lancelot-Graal*

Marie DUPUY 103



La nièce du nain : le poids du lignage ou l'impossible liberté

Claire BANAS-SERP 119



Le motif de la parenté dans les lais de Marie de France : vers une épiphanie de l'être. Lecture d'« Yonéc »

Samuel MOLIN 135

INTRODUCTION

La parenté est un élément structurant dans la plupart des sociétés humaines. Même si la conception de la famille a évolué à travers les siècles et les continents, elle reste et demeure un sujet d'interrogation et de réflexion. En 1986, déjà, préfaçant un ouvrage sur la famille au moyen âge, Georges Duby suggérait que l'intérêt renouvelé pour ce sujet était dû, notamment, aux bouleversements que subissait notre société actuelle :

« Je me demande pourtant si les historiens eussent mis tant d'ardeur à pousser dans cette direction leurs recherches et surtout si le résultat de celles-ci eût bénéficié d'un intérêt aussi vif bien au-delà du cercle des spécialistes, si notre société n'avait pris, un peu plus récemment, conscience de la mutation profonde qui l'affecte et qui, touchant à la fois à la morale, aux rites, aux manières de vivre, bouleverse les rapports entre les générations, entre les sexes [...] »¹.

De fait, la famille, et par extension la parenté, recouvre des réalités diverses et l'analyse de son fonctionnement est complexe. On peut considérer que le premier niveau de la parenté renvoie aux individus reliés par la consanguinité², il s'agit d'une parenté biologique, « réelle »³. Les individus s'insérant dans des groupes sociaux, il faut ajouter à cela une parenté « fictive⁴ » : adoptions, alliances, rites religieux (par exemple les parrains) permettent d'intégrer des individus à une famille... Enfin, il existe une parenté « symbolique » ou « spirituelle », c'est-à-dire qu'une situation donnée place deux individus dans une dynamique qui se rapproche d'un lien familial (mais sans intégration réelle à la parenté). Qu'on songe par exemple à la fraternité censée régner entre les

¹ *La Famille occidentale au Moyen Âge*, Editions Complexe, 2005, p. 13.

² Au sens anthropologique du terme.

³ Nous empruntons ce terme de parenté « réelle » et de parenté « fictive » à l'anthropologie, voir par exemple C. Ghasarian, *Introduction à l'étude de la parenté*, Seuil, Paris, 1996, p. 15.

⁴ Il s'agit en général d'un rite, d'une cérémonie et/ou d'un acte juridique permettant d'intégrer à la parenté un membre qui lui est extérieur, par exemple le mariage.

chevaliers de la Table Ronde, ou aux liens unissant les membres d'une communauté religieuse⁵. Le rapport introductif du colloque *L'Imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens (XII^e-XIV^e siècles)* donne ainsi une définition très large de la parenté, mais qui nous semble particulièrement pertinente :

« La notion de « parenté » englobe tous les rapports de famille verticaux et horizontaux, agnatiques et cognatiques. Ce terme est envisagé dans son acceptation la plus large, et concerne aussi bien la filiation que l'alliance, c'est-à-dire les liens du sang ou du consentement, de même que la parenté charnelle et la parenté spirituelle »⁶.

Ainsi, en raison de la diversité des emplois qu'elle recouvre, la notion de parenté a constitué un sujet d'étude pour la plupart des Sciences Humaines et Sociales : Psychologie, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Droit... Chacun, à sa façon, a abordé le sujet délicat du fonctionnement de la famille. Ces dernières années, les littéraires se sont également emparés de ce champ d'étude et les ouvrages portant sur l'imaginaire de la parenté se sont multipliés⁷. Martin Aurell, notamment, a souligné l'importance de ce motif dans la littérature médiévale :

La parenté structure, définit et encadre la vie de l'homme du Moyen Âge. Il n'est donc pas étonnant qu'elle devienne également l'une de ses obsessions. Par des biais fort divers, tous les textes de fiction mettent en scène, problématissent, idéalisent ou ternissent tel ou tel aspect de l'univers complexe et touffu que représente la famille⁸.

En effet, la parenté est non seulement très présente dans les récits médiévaux, mais elle est en outre nécessaire à la trame narrative. Elle est notamment

⁵ La parenté est donc une notion complexe car elle recoupe des emplois aussi divers que variés. Le concept est même employé en dehors du contexte humain : on parlera par exemple de parenté ou de filiation textuelle pour évoquer des formes d'intertextualités.

⁶ M. Aurell et C. Girbea, « Rapport introductif », *L'Imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens (XII^e-XIV^e siècles)*, Brepols, Turnhout, 2010, p. 7.

⁷ On pourrait citer pour exemple des actes de colloques : *Lignes et lignages dans la littérature arthurienne*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007 ; *L'Imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens (XII^e-XIV^e siècles)*, *op. cit.*, Brepols, Turnhout, 2010 ; *La Parenté déchirée : les luttes intrafamiliales au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2010, ou encore des ouvrages : P. Haugeard, *Du Roman de Thèbes à Renaut de Montauban, Une genèse sociale des représentations familiales*, Paris, PUF, 2002 ; C. Serp, *Identité, filiation et problèmes de parenté dans les romans du Graal en prose*, Brepols, Turnhout, 2012, etc.

⁸ *L'Imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens (XII^e-XIV^e siècles)*, *op. cit.*, p. 7.

utilisée pour insérer de nouveaux personnages dans le récit en faisant l'économie de leur présentation, car la mention du lignage permet une forme de caution morale. Telle demoiselle est digne de confiance parce qu'elle est la cousine ou la sœur d'un chevalier célèbre⁹, et l'on peut croire un messenger parce qu'il est le frère d'un personnage connu. La parenté est également prétexte à la narration : les Continuateurs utilisent les liens familiaux pour créer de nouveaux personnages, qui bénéficient de la gloire attachée à leurs illustres prédécesseurs. Christine Ferlampin Acher souligne à quel point les liens familiaux sont essentiels à l'économie du récit :

« Dans la littérature, le lignage est à la fois un cadre essentiel : il permet aux personnages de s'intégrer et d'organiser des réseaux relationnels qui conditionnent souvent l'action ; c'est un moteur puissant de création littéraire, puisque chansons de gestes et romans inventent volontiers, à partir d'un héros souche, l'histoire des pères, des fils, des neveux »¹⁰

Dès lors, le thème de la parenté s'imposait de lui-même pour ce nouveau numéro de *Juslittera*. Le corpus retenu concerne essentiellement la *Matière de Bretagne* et la *Matière de France*, même si nous avons ouvert le numéro aux études portant sur un autre corpus. Cette appellation de « Matière » vient de Jean Bodel, qui le premier, a classé les récits en trois groupes, en se basant sur leurs sujets¹¹.

La *Matière de Bretagne* recoupe l'ensemble des textes se déroulant dans l'univers arthurien¹². Elle comprend à la fois des textes en vers (comme les récits de Chrétien de Troyes) mais aussi des textes en prose, notamment le cycle *Lancelot-Graal*. Dans les récits arthuriens, une évolution très nette se dessine lorsqu'on s'intéresse à la parenté. En effet, les romans de Chrétien de

⁹ On pourrait citer en exemple le personnage de Saraïde dans le *Lancelot en prose*. La demoiselle est choisie par la Dame du Lac pour aller sauver les cousins du héros, Lionel et Bohort, qui ont été faits prisonniers par Claudas de la Déserte. La loyauté de la demoiselle n'est définitivement ancrée qu'à partir du moment où l'auteur la rattache à un autre personnage de l'histoire par les liens de la parenté. Elle est la nièce d'Agradain, ce qui n'a aucun intérêt hormis le fait que cela actualise Saraïde en tant que personne de confiance, son oncle ayant montré auparavant sa loyauté en allant à la cour pour parler du déshéritement de la femme du roi Ban de Benoïc. Voir *Lancelot, Roman en prose du XIII^e siècle*, Tome VII, (éd.) A. Micha, Genève, Librairie Droz, 1980, p. 102 et suivantes.

¹⁰ *Lignes et lignages dans la littérature arthurienne*, *op. cit.*, p. 15.

¹¹ Il considère qu'il y a trois grandes matières : celle de Rome, celle de France et celle de Bretagne.

¹² On peut également y adjoindre les récits tristaniens.

Troyes ne mettent en scène qu'une faible profondeur généalogique : Lancelot émerge d'un néant à la fois narratif et familial, et les récits évoquant Yvain ou de Perceval mentionnent essentiellement la génération précédente et la parenté horizontale.

Dans les romans du XIII^e siècle, les choses ont changé et les héros s'inscrivent dans des lignages clairement définis. Les auteurs, remontant le fil généalogique sur plusieurs générations, retracent les aventures de certains des aïeux des personnages principaux. Lancelot devient ainsi le descendant d'une famille à l'héritage prestigieux, et donc le seul à pouvoir réussir la quête du Graal qui est échue à sa famille¹³.

Dans le nom même des personnages s'inscrit l'appartenance à une terre et donc à un lignage¹⁴. En outre, les aventures centrées sur les reconquêtes d'héritages se multiplient, tandis que dans le même temps, les demoiselles arthuriennes tentent d'échapper à des mariages sans amour¹⁵, organisés par leurs familles. Arthur lui-même, figure centrale de cet univers narratif, se voit doter d'ascendants dont on narre l'histoire, mais aussi de fils¹⁶, ce qui montre que le temps est en marche : l'un d'eux, d'ailleurs, le détrônera. La parenté est donc un élément fondamental pour comprendre les relations entre les personnages ainsi que les dynamiques internes du récit.

La *Matière de France*, pour sa part, est composée de chansons de geste¹⁷, qui sont, selon la définition de Daniel Poirion : « de longs poèmes épiques chantant les exploits de héros qu'une légende, plus ou moins fondée en vérité, associe à l'histoire de France royale et féodale »¹⁸. Dominique Boutet souligne le lien entre la chanson de geste et la notion de lignage, en analysant le terme de « gesta » et le sens qu'il avait au XII^e siècle : « exploits héroïques, mais aussi

¹³ Son échec conduira à la conception d'un fils, dont le but unique sera la réussite de la quête du Saint Vase. Dans certains romans, comme le *Perlesvaus* par exemple, le Graal devient un héritage familial qu'il ne s'agit plus de conquérir, mais de transmettre, comme on le ferait d'un château ou de terres.

¹⁴ Ban de Benoïc, Bohort de Gaunes, la demoiselle d'Escalot...

¹⁵ L'hypergamie étant devenue la norme, les demoiselles contestent sans cesse la valeur des prétendants choisis par le lignage.

¹⁶ Dans la plupart des textes (par exemple le *Lancelot* ou le *Perlesvaus*), l'un des fils, Lohot, est tué, mais perdure Mordred, le fils incestueux, qui finira par assassiner son propre père.

¹⁷ On considère généralement que la Matière de France comprend trois « gestes » : Celle du Roi (autour de la figure de Charlemagne), celle de Guillaume d'Orange, et enfin celle de Doon de Mayence.

¹⁸ D. Poirion, « Chanson de Geste », *Dictionnaire des lettres Françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, p. 238-239.

histoire relatant ces exploits, lignage héroïque, ensemble de textes relatant les exploits d'un même héros ou d'un même lignage¹⁹ ». Les chansons de geste sont ainsi organisées en cycles qui ont souvent pour héros l'un des membres du lignage. Dans le cycle de Doon de Mayence par exemple, l'une des chansons est consacrée à Gaufrey, alors qu'une autre raconte l'histoire de l'un de ses neveux, Renaut de Montauban et ainsi de suite. Cette construction narrative correspond à la vision que les Carolingiens avaient de la noblesse, intrinsèquement liée, pour eux, à la famille :

« On peut considérer maintenant établi que la noblesse carolingienne s'est transmise par le sang dans une abondante postérité féodale et, de façon plus générale, que tout noble se disait d'abord de nobilibus ortus ou "gentilhomme", c'est-à-dire qu'il ne se référait pas, en premier lieu, à sa puissance ou à sa richesse, mais à ses aïeux. Toute son illustration venait de ceux-ci et non point de sa personne. »²⁰

Là encore, la parenté est donc un élément essentiel pour analyser, non seulement les chansons de geste en elles-mêmes, mais également les liens entre les différents textes et la façon dont ils se sont constitués en cycles.

En ouverture de ce numéro de *Juslittera* consacré à la parenté, Jérôme Devard analyse justement la construction des différents cycles en montrant comment le lignage permet d'assurer la cohésion entre les textes, ainsi que la façon dont certains auteurs du XIII^e siècle ont accru cette cohérence en développant l'histoire d'aïeux communs à plusieurs personnages. Ils ont ainsi opéré une sorte de tripartition dynastique (autour des figures de Charlemagne, de Doon de Mayence et de Garin de Monglane), qui, bien qu'elle paraisse parfois artificielle, a encore renforcé la notion de cycles. Il poursuit son étude par les arbres généalogiques des trois dynasties, suivis par un répertoire généalogique des principaux personnages de la *Matière France*.

Nina Soleymani Majd poursuit la réflexion sur la parenté dans la *Matière de France* en s'intéressant aux femmes dans le cycle de Guillaume d'Orange. Elle observe la façon dont les ascendants sont mis en scène, et met en évidence une forme de répartition « genrée » du rôle des parents. La mère de Guillaume, notamment, est particulièrement présente lorsqu'il s'agit de défendre les terres familiales (et donc symboliquement le lignage). Explorant les personnages

¹⁹ « Chanson de geste », *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2002, p. 254.

²⁰ G. Duby, *La Société chevaleresque*, Flammarion, Paris, 1979, p. 15.

féminins du cycle, elle examine leurs interactions avec les héros et leur importance diégétique.

Les deux articles suivants s'intéressent aux récits arthuriens. Marie Dupuy analyse les éléments problématiques dans la relation avunculaire. Outre son analyse des « oncles » dans le lignage de Lancelot, elle s'intéresse à la figure de l'oncle « abusif ». Elle montre comment l'amour « charnel » qui doit régner au sein de la famille est perturbé dès lors qu'entrent en compte les problèmes d'héritage et de possessions seigneuriales, transformant l'oncle aimant d'un « naturel » amour en usurpateur. Elle s'intéresse en particulier aux personnages de Gallidès, ainsi qu'au nain Groadain.

L'étude suivante évoque également Groadain, mais elle est centrée sur le personnage de « la nièce du nain » et sur ses relations avec les autres membres de la parenté. L'épisode met en scène une tension entre l'amour que la jeune femme porte à Hector et celui qu'elle éprouve (ou devrait éprouver) pour son oncle et sa cousine. Elle apparaît comme étant presque anachronique, dans un roman (*Le Lancelot en prose*) où la parenté pèse de plus en plus sur la destinée des personnages. Dans sa dénomination même, « nièce du nain », elle est prisonnière d'une structure familiale à laquelle elle ne peut échapper. A l'amour « courtois » de la reine, qui est générateur de quête, elle oppose un amour « discourtois », car il consiste à emprisonner l'être aimé.

Ce numéro se clôt par une étude portant sur un autre corpus, car il concerne la parenté dans les *Lais* de Marie de France²¹. Samuel Molin s'intéresse en particulier à la famille de la mère de Yonec. Il établit une distinction entre ce qu'il nomme la parenté sociale, rationnelle (la jeune femme est prisonnière d'un mariage sans amour avec un homme discourtois) et la parenté passionnelle (elle aura un fils avec Muldumarec, ce qui, de facto, établit entre eux un lien familial) et propose une triple lecture de la parenté dans le lai de « Yonec » : narrative, mystique et métatextuelle.



Claire BANAS-SERP

²¹ Le corpus proposé n'appartient à proprement parler ni à la Matière de France ni à la Matière de Bretagne, toutefois, l'histoire de passe en Bretagne et reprend des éléments merveilleux qui ne sont pas sans évoquer les récits arthuriens. D'ailleurs, dans l'ouvrage *Lignes et lignages dans la littérature arthurienne*, Jean-Louis Benoît établit un parallèle entre le lai d'Yonec et le *Conte du Graal* ; J.-L. Benoît « Yonec, une nouvelle vengeance du fils de la veuve ? », *Lignes et lignages dans la littérature arthurienne*, *op.cit.*, p. 153 à 155.

REPertoire GENEALOGIQUE DES PRINCIPAUX HEROS DE LA *MATIERE DE FRANCE* (XII^e-XIII^e SIECLE)*

Les chansons de geste apparaissent comme une spécificité des XII^e-XIII^e siècles avec qui elles font corps¹. La majorité de ces textes, conçus durant cette période, nous apparaissent comme des monuments littéraires énigmatiques². Pour reprendre la définition de D. Poirion, la chanson de geste désigne « de longs poèmes épiques chantant les exploits de héros qu'une légende, plus ou moins fondée en vérité, associe à l'histoire de France royale et féodale »³. Elles se présentent sous forme de tirades ou laisses assonancées ou rimées, de longueur variable, le plus souvent en vers décasyllabiques, mais aussi en octosyllabes et alexandrins.

La plupart de ces œuvres ont très vite été regroupées sur le nom de *Matière de France* selon la répartition établie par Jehan Bodel :

« Ne sont que .III. matieres a nul home antandant :

* Ce développement est un extrait de l'introduction de ma thèse dont la version remaniée paraîtra aux éditions Garnier en 2018 sous le titre de *Parenté et Pouvoir(s) dans la Matière de France*.

¹ C'est durant cette période que naquirent les plus nombreuses et les plus célèbres chansons de geste, au moment où le genre littéraire était au sommet de sa faveur. Cf. D. Poirion, « Chanson de geste ou épopée ? Remarques sur la définition d'un genre », *Travaux de linguistique et de littérature*, 10, 1972, p. 20.

² L'origine des chansons de geste a donné lieu à tout un débat, qui reste toujours en suspend. Il n'est pas de notre propos de prendre position sur la question. Aussi, je me permets de renvoyer aux ouvrages suivants pour connaître les positions de chacun : J. Bédier, *Les légendes épiques*, Paris, Champion, 1908-1014 ; I. Siciliano, *Les origines des chansons de geste*, Paris, Picard, 1951 ; P. Aebischer, *Recherches sur les traditions épiques antérieures à la chanson de Roland d'après les données de la Karlamagnus-saga*, Genève, Droz, 1954 ; J. Rychner, *La chanson de geste. Essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, 1955 ; R. R. Bezzola, *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200)*, Paris, Champion, 1960 ; F. Lot, *Études sur les légendes épiques françaises*, Paris, Champion, 1958 ; D. Boutet, *La chanson de geste*, Paris, PUF, 1993.

³ D. Poirion, « Chanson de Geste », *Dictionnaire des lettres Françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, p. 238-239.

De France et de Bretaigne et de Rome la grant ;
Et de cez .iii. matieres n'i a nule samblant.
Li conte de Bretaigne sont si vain et plaisant,
Cil de Rome sont sage et de san aprenant,
Cil de France de voir chascun jor aparant.
La corone de France doit estre mise avant,
Qar tuit autre roi doivent estre a lui apandant
De la loi crestiene, qi an Deu sont creant.»⁴

La *Matière d'Angleterre* ou *Matière de Bretagne* rassemble les récits racontant les aventures du roi Arthur de Bretagne et de ses chevaliers ; tandis que la *Matière de Rome* repose sur l'histoire antique. La *Matière de France* apparaît donc comme l'une des trois grandes thématiques de la littérature du Moyen Âge occidental. Une fois cette limitation thématique établie, il apparaît bien difficile de déterminer quels textes composent cette matière. Il faut bien reconnaître que les auteurs ne sont guère prolixes sur cette question : la seule véritable indication est celle fournie par Bertrand de Bar-sur-Aube⁵, reprise par d'autres trouvères, dans le prologue de *Girart de Vienne* :

« A Seint Denis, en la mestre abaïe,
trovon escrit, de ce ne doute mie,
dedanz un livre de grant encesorie,
n'ot que trois gestes en France la garnie ;
ne cuit que ja nus de ce me desdie.
Des rois de France est la plus seignorïe,
et l'autre après, bien est droiz que je die,
du de Doon a la barbe florïe,
cil de Maience qui molt ot baronnie [...]
La tierce geste, qui molt fist a prisier
fu de Garin de Monglenne au vis fier. »⁶

La *Matière de France* se décomposerait en trois gestes : la *Geste des Rois*, la *Geste de Mayence* et la *Geste de Monglane*. Si les deux cycles qui réunissent les aventures

⁴ Jehan Bodel, *La Chanson des Saisnes*, (éd.) A. Brasseur, Genève, Droz, 1989, v. 6-15.

⁵ Bertrand de Bar-sur-Aube est un écrivain champenois que l'on situe généralement vers la fin du XII^e siècle et le début du XIII^e siècle, au sujet duquel nous ne savons pas grand-chose. Pour une partie de la critique, il serait aussi l'auteur d'*Aymeri de Narbonne* mais la question demeure toujours en suspens. Cf. J. Wathelet-Willem, « Bertrand de Bar-sur-Aube », *Dictionnaire des lettres Françaises. Le Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 170.

⁶ Bertrand de Bar-sur-Aube, *Girart de Vienne*, (éd.) W. Van Emdem, Paris, Picard, 1977, v. 8-47.

des membres des dynasties éponymes partagent les mêmes traits de caractère, le premier ensemble a des contours relativement imprécis : en effet Bertrand de Bar-sur-Aube ne précise pas l'identité des rois en question. Le trouvère de *Doon de Maïence*, quant à lui, écrit :

« Bien sceivent li plusor, n'en sui pas en doutanche,
Qu'il n'éüt que .III. gestes u réaume de Franche,
Si fu la premeraine de Pepin et de l'Ange,
L'autre après, de Garin de Monglane la franche,
Et la tierche si fu de Doon de Maïence. »⁷

L'auteur de cette chanson tardive précise que le première Geste est celle de « Pepin et de l'Ange ». Si nous faisons abstraction de la référence sibylline à l'ange, il semble que cet ensemble se focalise autour de la figure de Pépin le Bref, le premier roi carolingien. Toutefois, lorsque nous parcourons tous les textes de la *Matière de France*, nous constatons que le personnage de Pépin le Bref est supplanté par la figure de son fils Charlemagne. En fait, la *Geste des Rois* est composé d'histoires où les Carolingiens, que ce soit Charles Martel, Pépin le Bref, Charlemagne ou Louis le Pieux, ont un rôle prépondérant⁸.

De son côté, la *Geste de Monglane* est sûrement la composante de la *Matière de France* la mieux conçue *ab initio* comme un cycle puisqu'elle a été essentiellement construite autour de la figure d'Aymeri de Narbonne et de ses héritiers. Bien que certaines histoires apparaissent comme de pâles copies d'autres récits préalablement existants et contenant des variantes certaines, l'ensemble forme un tout relativement cohérent et stable, contrairement à la *Geste de Mayence* dont l'existence est niée par une partie de la critique moderne qui lui préfère un cycle factice nommé le *Cycle des barons révoltés* où sont regroupés toutes les chansons de geste qui ont comme thème central la révolte d'un baron, généralement contre son seigneur. Or, en substance, ce cycle apparaissant comme un fourre-tout artificiel, ne repose pas sur les liens familiaux entre les héros ; ce qui trahit selon nous, la pensée des auteurs de la *Matière de France*. En effet, quand nous relisons les écrits médiévaux, il apparaît clairement que les trouvères insistent sur la notion de parenté qui lie les héros

⁷ *Doon de Maïence*, (éd.) A. M. Peÿ, Paris, Vieweg, 1859, p. 1.

⁸ Toutefois, dans l'absolu la *Geste des Rois* ne se confond pas avec la *Geste des Carolingiens*. On y place traditionnellement avec justesse l'histoire de *Floovant* et celle de *Hugues Capet*. Cependant, en raison de la spécificité généalogique unique de Floovant qui est le seul Mérovingien présent et identifié comme tel dans la *Geste des Rois* aux XII^e et XIII^e siècles, il nous a paru souhaitable de l'isoler en ne le retenant pas comme source.

d'une geste et aucunement sur les thèmes abordés dans les chansons de geste. En réalité, lorsque considérons l'intégralité des manuscrits des récits de la *Matière de France* composés du XI^e siècle à la fin du XIII^e, il apparaît clairement que c'est la notion de « geste » qui structure le réseau épique contemporain. Quand bien même l'*accrétion* gestuelle rejoint par certains côtés les typologies développées par la théorie cyclique, la notion de « cycle » n'apparaît pas comme étant au cœur du processus de développement de la *Matière de France*. Dès lors rechercher par le biais de la codicologie ou de l'étude thématique des éléments qui légitimeraient l'existence de cycle dans son acception moderne n'est pas le choix le plus probant puisque cela ne permet pas d'appréhender substantiellement le processus d'*accrétion* de cette époque. La parenté structure la *Matière de France* dès la fin du XII^e siècle comme le montre le prologue de *Girart de Vienne*. Ainsi, un texte fait partie intégrante de cette matière car les héros principaux possèdent des liens familiaux avec chacune des dynasties des Carolingiens, des Monglane et des Mayençais ou même avec plusieurs d'entre elles⁹. Aussi, comme il existe une *Geste des Rois* et une *Geste de Monglane*, Bertrand de Bar-sur-Aube indique : « Et l'autre après, bien est drois que je die, / C'est de Doon à la barbe florie, / Cil de Maïence qui tant ot baronie »¹⁰. Il n'y a donc pas lieu de nier d'un point de vue strictement généalogique, l'existence de cette troisième geste qui rassemble les aventures des membres de la famille de Mayence. Toutefois, il est vrai qu'il est très difficile de reconstituer cette Geste, les membres de cette dynastie n'ayant pas réellement attiré, sauf exception, l'intérêt des trouvères.

Dès lors, nous proposons une nouvelle classification que nous pensons être en parfaite adéquation avec l'esprit du texte de Bertrand de Bar-sur-Aube : le premier ensemble de texte s'appelle la *Geste du Roi* et regroupe toutes les chansons de geste où l'histoire tourne principalement autour d'un membre de la dynastie carolingienne. Le deuxième groupe de texte est la *Geste de Mayence* racontant les aventures des membres de la famille de Doon de Mayence et le troisième la *Geste de Monglane* qui présente les péripéties de Garin et de ses successeurs¹¹.

⁹ Cf. J. Devard, « La vision généalogique structurante de la *Matière de France* : quand la "geste" s'oppose au "cycle" », *Matières à débat. La notion de matière littéraire dans la littérature médiévale*, Rennes, PUR, 2017, p. 289-303.

¹⁰ *Doon de Maïence*, éd. cit., p. 1.

¹¹ Il est vrai que la question de la composition des Gestes n'est plus réellement sujette à discussion. Aussi artificielle et parcellaire que soit la catégorisation opérée par Léon Gautier dans ses *Épopées Françaises* à la fin du XIX^e siècle, celle-ci est, encore de nos jours, unanimement

En outre, une des questions essentielles à laquelle il faut répondre, est de savoir si l'énumération des cycles proposés par Bertrand de Bar-sur-Aube dans le prologue de *Girart de Vienne* était exhaustive. Autrement dit, la *Matière de France* est-elle uniquement composée des trois groupes susmentionnés ou pouvons-nous y intégrer d'autres chansons de geste datant de la même période ? En réalité, la plupart des chansons dites autonomes ont pour caractéristiques communes de raconter les aventures héroïques de personnages qui ne possèdent aucun lien de parenté avec les Carolingiens, les Monglane ou les Mayençais, à l'exception de la *Geste des Lorrains*. Ce petit cycle est constitué de cinq récits composés aux XII^e-XIII^e siècle. Son incorporation à la *Matière de France* s'impose d'elle-même : l'action se déroule sous les règnes de Charles Martel et de Pépin le Bref qui interviennent à de maintes reprises dans l'histoire. La *Matière de France* étant centrée sur la figure du Charlemagne, toutes données relatives à ses prédécesseurs sont donc précieuses. Par ailleurs, les textes de la *Matière de France*, particulièrement *Berte as grans piés* d'Adenet le Roi, renvoient aux événements contés dans la *Geste des Lorrains* :

« Conme droit hoir de France fon Pepin coronner,
Aprés le marierent por son cors honorer ;
Sa fenme fu estraitte, sans mençonge parler,
De Gerbert, de Gerin, de Malvoisin le ber.
A Fromont orent guerre, ch'avez oÿ conter,
Dont il couvint de cors mainte ame dessevrer,
Maint Chastel, mainte tout a terre craventer,
S'en couvint a Pepin mainte paine endurer.
Onques de cele fenme ne pot hoir engendrer,
Car il ne plot a Dieu qui tout a a gerder.
Grant tans furent ensamble ; se voloie aconter
Toutes leur aventures, n'i porroie assener.
Cele dame morut, l'ame en puist Dieus sauver ! »¹²

Cette référence à la première femme de Pépin le Bref prouve une volonté intertextuelle évidente de la part de l'auteur qui cherche à rapprocher la *Geste des Lorrains* de la *Matière de France*. Ce faisant, Adenet le Roi se contente de faire

admise, alors que de nombreuses œuvres ont été découvertes depuis ; la critique préférant se focaliser sur une œuvre plutôt que sur un cycle.

¹² Adenet le Roi, *Berte as grans piés*, (éd.) A. Henry, Genève, Droz 1982v. 88-100.

écho à l'auteur d'*Ansej's de Mes*, qui dans les derniers vers du récit indique qu'après le décès brutal de Blanchefleur, Pépin épouse Berte¹³.

Ainsi, l'architecture même de la *Matière de France* repose sur les relations de parenté entre les héros, puisque cette « matière » se compose de l'histoire de trois « gestes », compris dans le sens de « famille ». Aussi, la parenté est la base même de la cohésion entre les récits. Toutefois, avec la multiplication des textes durant les XII^e et XIII^e siècles, une synthèse devenait nécessaire, et c'est ce que tentèrent d'accomplir les auteurs tardifs du XIII^e siècle, en présentant les aventures d'aïeux communs à tous les différents héros épiques, sur la base de la classification posée par Bertrand de Bar-sur-Aube à la fin du XII^e siècle. Même si ces différentes tentatives d'ordonnement des chansons de geste furent efficaces, le résultat obtenu reste néanmoins artificiel.

A ce titre, le classement de Bertrand de Bar-sur-Aube qui répartit les récits de la *Matière de France* se fonde sur une répartition précise des trois sources d'inspiration principales, mais non exclusives, qui animent les différents poèmes. Cet ordonnancement fut repris par la suite, par d'autres auteurs, comme celui de la chanson de *Doon de Maience*¹⁴, cautionnant ainsi le classement établi quelques années plus tôt par le trouvère du *Girart de Vienne*. Comme l'indique J. Bédier, ces trois familles sont liées par un rapport mystique¹⁵. En effet, l'auteur de *Doon de Maience* raconte que Charlemagne, Doon de Mayence et Garin de Monglane naquirent le même jour, à la même heure au milieu de prodiges¹⁶. Ce rapport spirituel entre les fondateurs de chacune des trois dynasties est le fruit des chansons de geste tardives, et répond à la volonté de certains auteurs d'organiser, ce qu'on a appelé des siècles plus tard la *Matière de France* en « cycles ». C'est ainsi que les trouvères ont tenté de mettre de l'ordre dans les relations familiales des différents personnages en les rattachant à une de ces trois « gestes », quitte à créer des incohérences grossières, prouvant l'artificialité de l'édifice généalogique. Néanmoins, malgré l'existence de quelques différences, toutes les généalogies de la *Matière de France*, présentées à la fin du XIII^e siècle, respectent les

¹³ *Ansej's de Mes according to Ms. N (Bibliothèque de l' Arsenal 3143)*, (éd.) H. J. Green, Paris, Les Presses Modernes, 1939, v.14545-14550 : « A Saint Denis la lievent au mostier. / Par son droit non la font Bertain huchier. / Pepins l'espouse et d'argant et d'or mier. / Puis fist ses noces sus au palais plenier. / Grant tenz vesqui avec celle moillier / Et si en ot li maint hiretier. »

¹⁴ *Doon de Maience*, éd. cit., p. 1.

¹⁵ J. Bédier, *Les légendes épiques* t. 1, *op. cit.*, p. 20-21.

¹⁶ *Doon de Maience*, éd. cit., p. 162-163.

évolutions des siècles antérieurs, les nouveautés cycliques parvenant à se fondre dans l'ensemble de l'édifice.

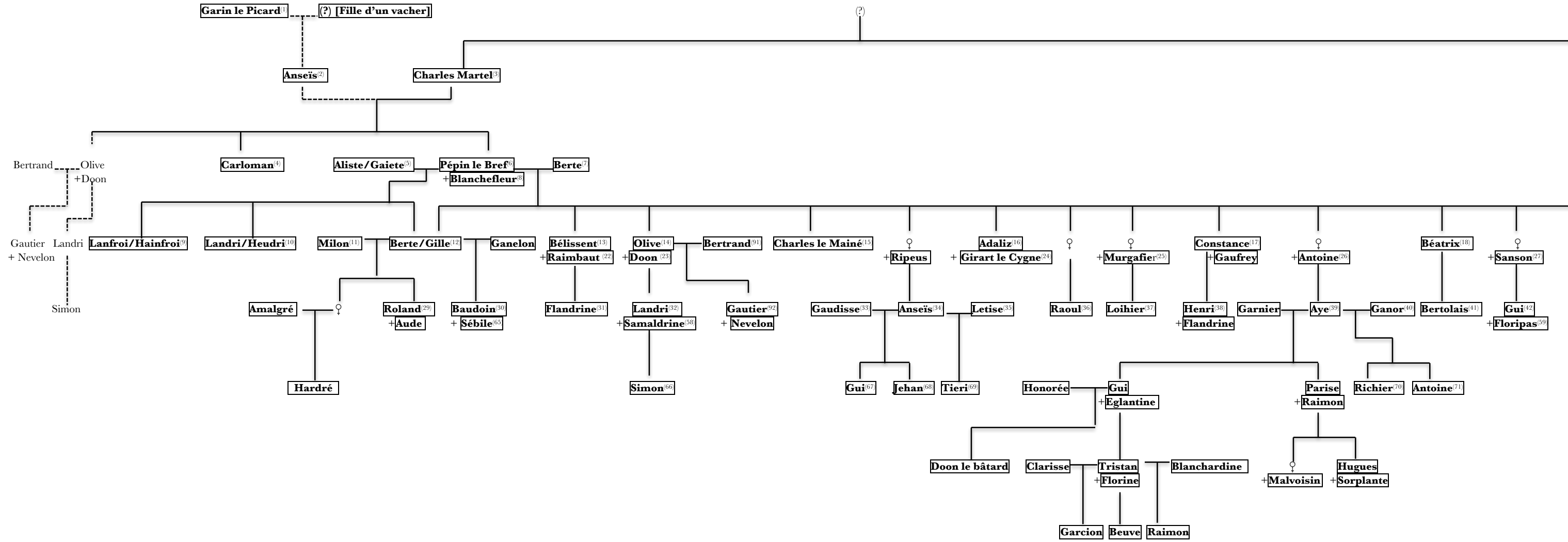
Les généalogies reconstituées des différentes gestes principales de la *Matière de France* que nous proposons ont été élaborées en tenant compte du rapport de parentèle, autrement dit des liens familiaux existants entre les différents héros conformément aux visées généalogiques. Aussi dans le but de rendre compte correctement des réalités des différentes généalogies des principaux héros de la *Matière de France*, nous avons formalisé les liens de parenté entre personnages à l'aide de segments, et par soucis d'exhaustivité et lorsque cela nous a été possible, nous avons ajouté les parents créés postérieurement au XIII^e siècle, ces personnages tardifs étant généralement des enfants des membres des premières générations. Ces *stemmata* seront suivis d'un répertoire des principaux héros des chansons de geste où est proposé pour chacun d'entre eux une petite fiche généalogique ainsi que les récits geste dans lesquels le personnage apparaît ou est mentionné¹⁷.

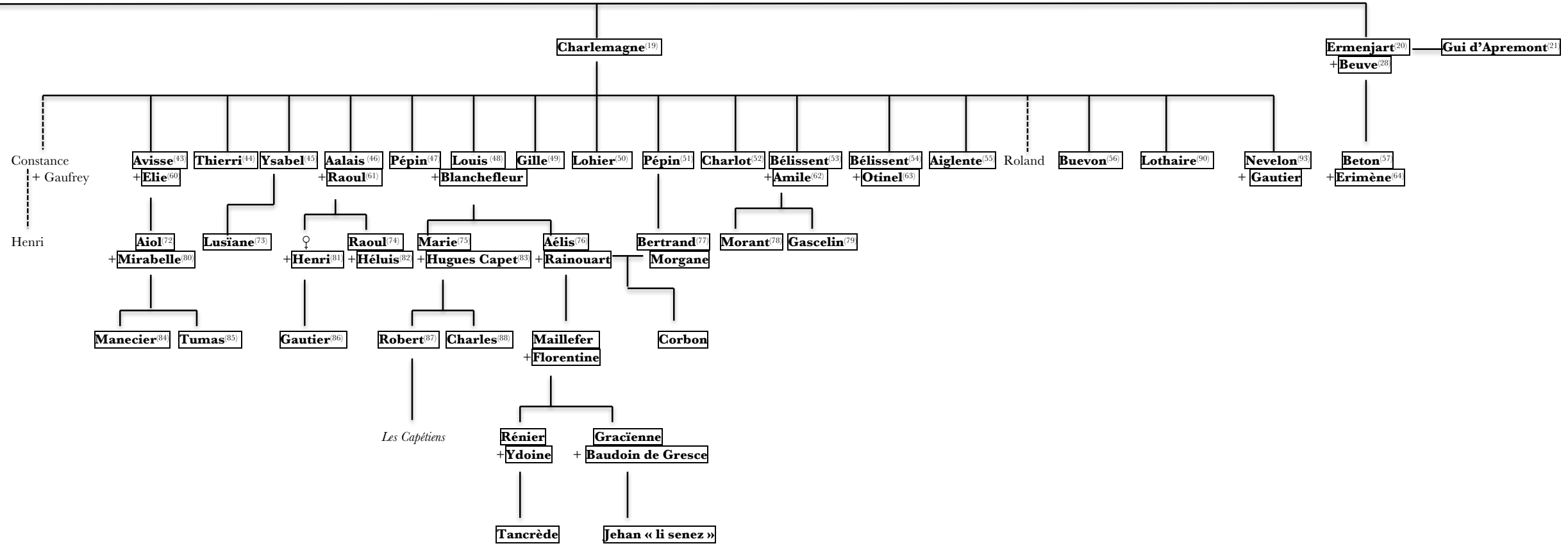
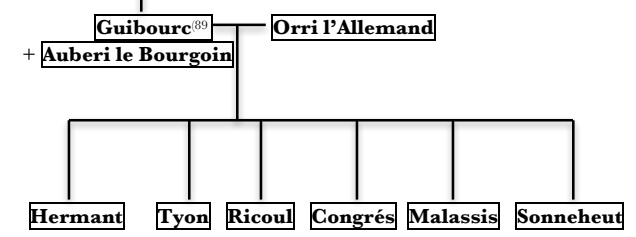
¹⁷ Ce travail est une reprise d'une annexe de ma thèse de doctorat intitulée « *Parenté et Pouvoir(s) dans la Matière de France et le Roman de Renart. Approche socio-juridique de la représentation familiale aux XII^e- XIII^e siècles* », soutenue à l'Université de Poitiers en novembre 2014.

GENEALOGIES DES PRINCIPAUX HEROS DE LA *MATIERE DE FRANCE*

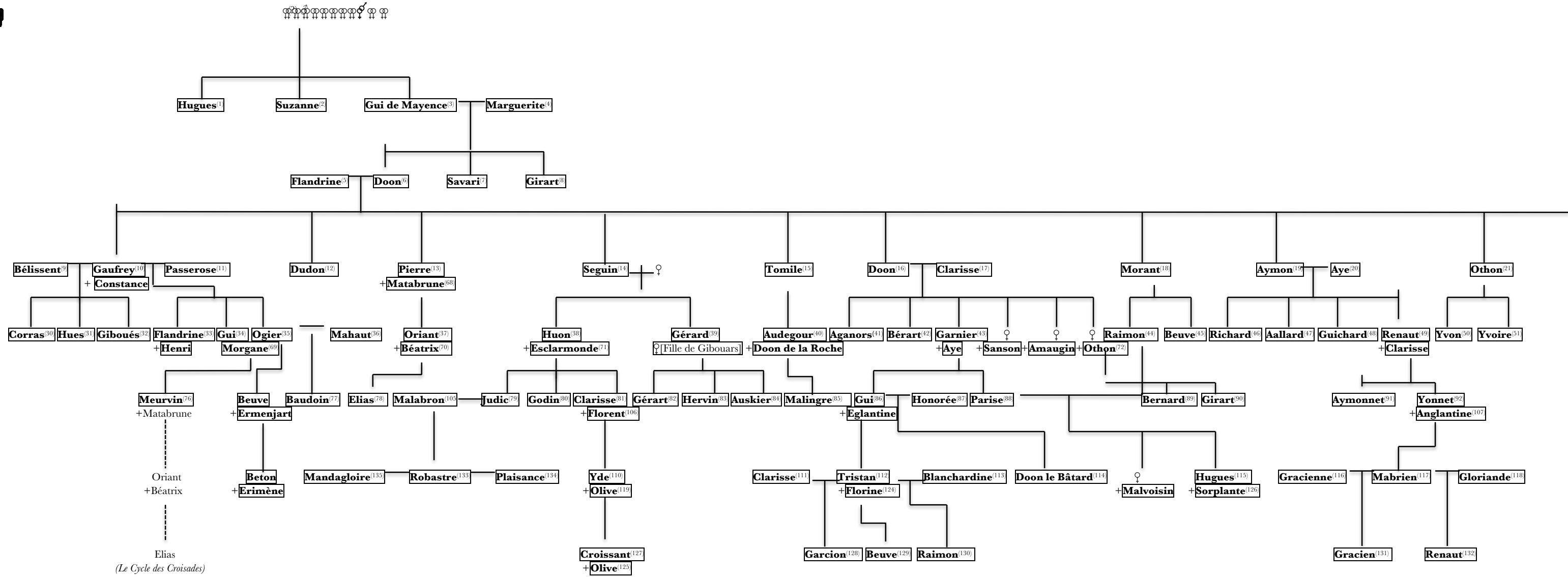
LE CYCLE DU ROI

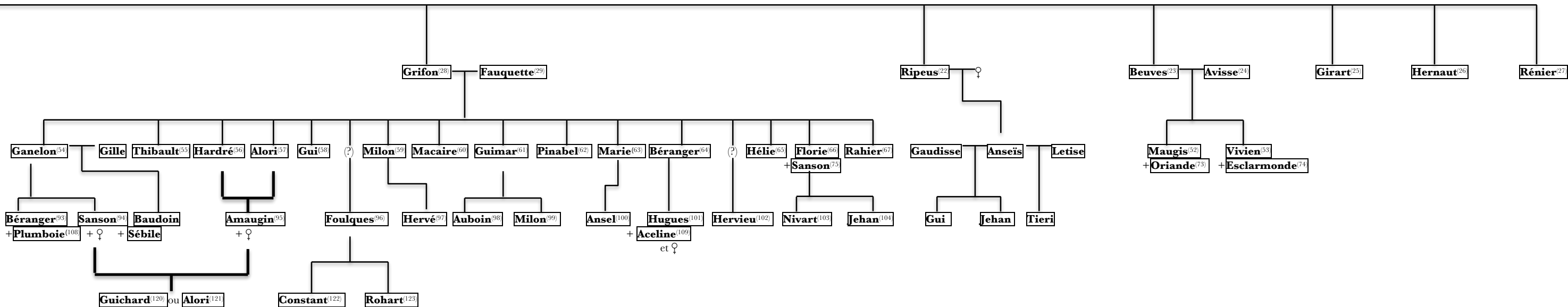
Les chiffres entre parenthèses suivant les noms des personnages (*) renvoient aux entrées du répertoire situé à la suite des reconstitutions généalogiques des quatre principales familles de la Matière de France.



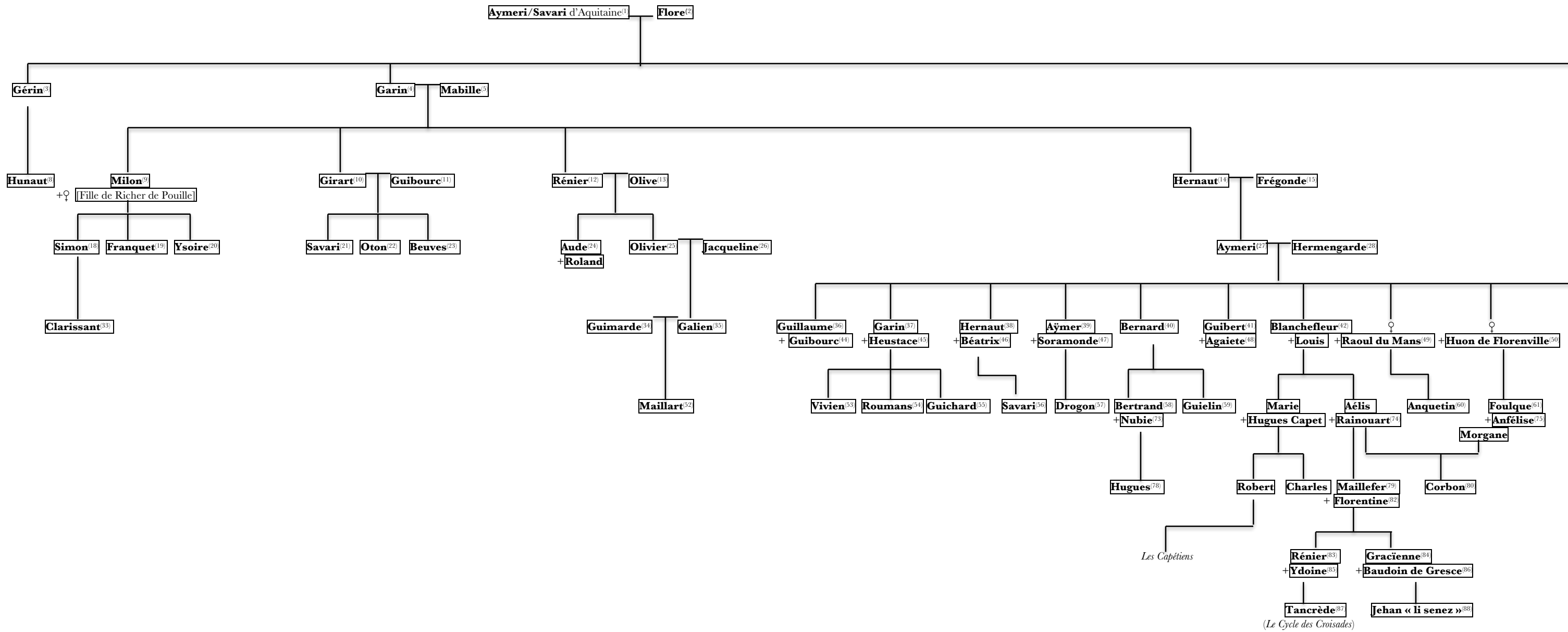


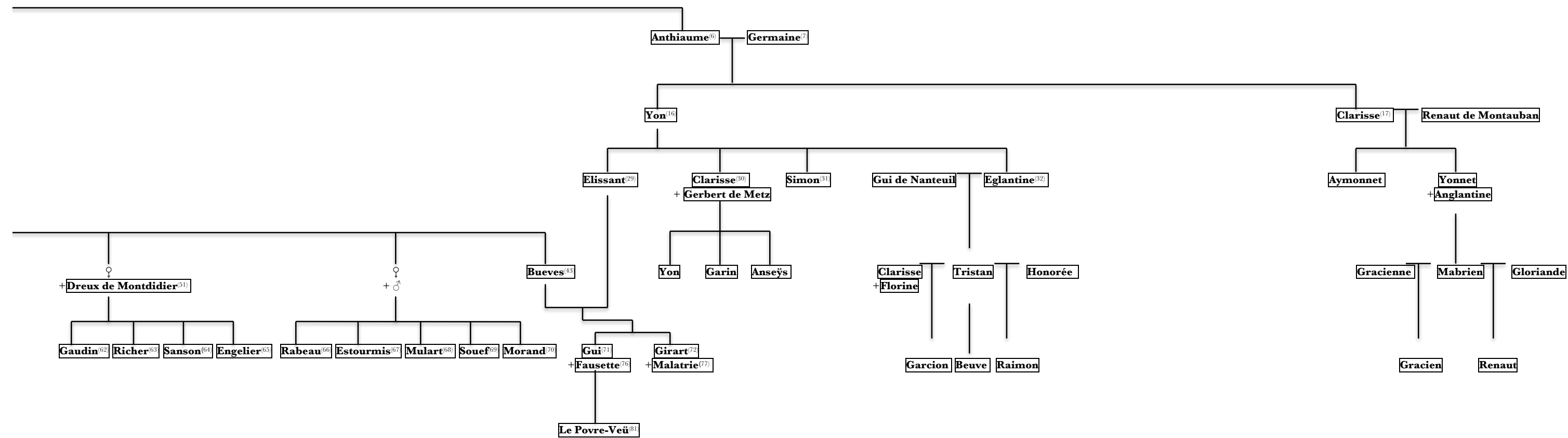
LA GESTE DE MAYENCE



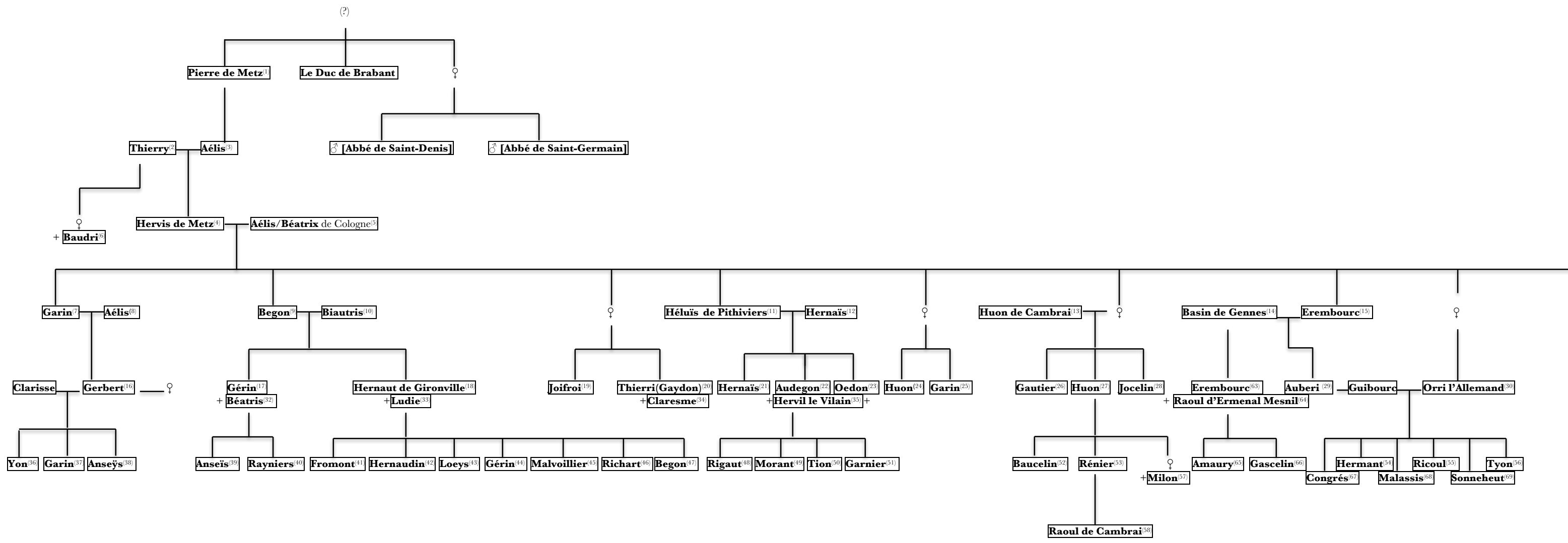


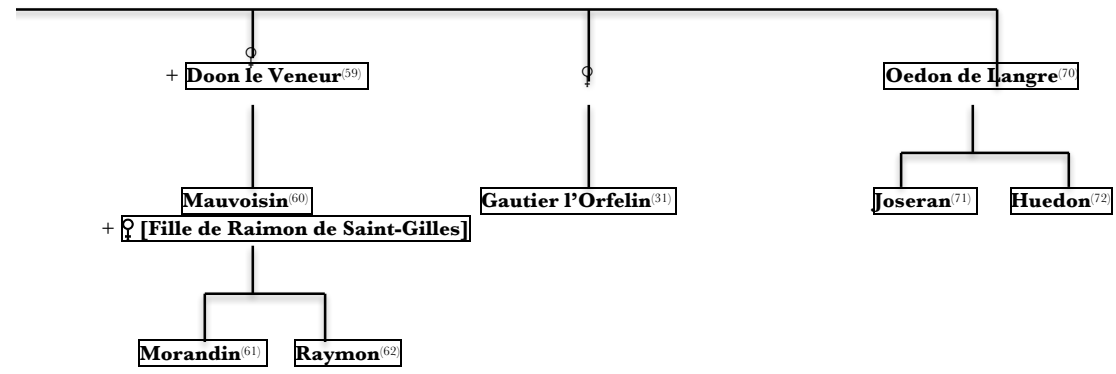
LA GESTE D'AQUITAINE-MONGLANE





LA GESTE DES LORRAINS





REPertoire DES PRINCIPAUX HEROS DE LA *MATIERE DE FRANCE*

Les chiffres entre parenthèses se situant avant les noms des différents héros(*), renvoient à la position des personnages dans les arbres généalogiques précédents. Par ailleurs, les titres des chansons de geste se situant en dessous du descriptif de chacun des héros dans lesquels ceux-ci sont présents ou mentionnés, ne font référence qu'aux récits composés aux XI^e et XII^e siècles. Ce n'est qu'exceptionnellement et de façon tout à fait dérogatoire que nous mentionnons des titres extérieurs comme lorsque le nom du héros est connu uniquement à travers ces derniers. Pare exemple, c'est le cas du personnage d'Aiglente qui est uniquement connu dans *L'Istoire le roy Charlemaine de Girart d'Amiens*.

Le Cycle du Roi

(1) **Garin le Picard** : Selon le récit de la *Chanson des Saisnes*, Garin le Picard est un roi français qui est l'aïeul de Charlemagne. Il engendre un fils naturel avec la fille d'un vacher prénommé Anseïs.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson des Saisnes*]

(2) **Anseïs** : *La Chanson des Saisnes* le présente comme le fils naturel de Garin le Picard et de la fille d'un vacher dont nous ignorons l'identité. Il succède à son père sur le trône de France et il est présenté par Jean Bodel comme étant le père de Pépin le Bref.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson d'Aspremont*, *Le Roman de Foulque de Candie*]

(3) **Charles Martel** : Selon la tradition épique majoritaire qui rejoint les réalités historiques, Charles Martel est le roi de France, père de Pépin le Bref et Carloman. Les textes ne sont guère prolixes quant à sa personne.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn*, *Berte as grans piés*, *Elie de Saint Gilles*, *Garin le Loberen*, *Gerbert de Mes*, *Orson de Beauvais*, *La Chanson des Saisnes*]

(4) **Carloman** : Il est le fils de Charles Martel et le frère de Pépin le Bref. Il n'a aucun rôle actif dans les histoires de la *Matière de France*. Il est juste mentionné dans le récit de *Berte as grans piés* d'Adenet le Roi, où nous apprenons qu'il a embrassé la fonction cléricale.

[Héros présent ou mentionné dans : *Berte aus grans piés*]

(5) **Aliste/Gaiete** : Fille de Margiste, une des suivantes de la reine de Hongrie Blanche fleur, elle usurpe la place de Berte dans le lit conjugal, lors de la nuit de noces et conserve la place de reine de France pendant des années. Elle donne deux fils à Pépin le Bref, prénommés Rainfroi et Heudri. Dans la *Geste Francor*, elle est fille de Belençer de Mayence, chef du clan des Mayençais, où elle est connue sous l'appellation de la fausse-Berte. Selon le récit d'*Aquilon de Bavière*, elle se prénomme Gaiete et les deux fils qu'elle a eus du roi de France, se nomment Lanfroi et Landri.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Berte aus grans piés*]

(6) **Pépin le Bref** : Il succède à son père, Charles Martel ou Anseïs selon les traditions, à la tête du royaume de France. Selon le trouvère de *Doon de la Roche*, sa mère se nommerait Béatrice et serait la sœur de l'évêque Aubéri. Il épouse dans un premier temps Blanche fleur, la fille de Thierry de Maurienne. À la mort de celle-ci, son choix se porte sur Berte de Hongrie avec qui il se marie, mais incapable de reconnaître sa nouvelle femme, il condamne son épouse légitime à mort. Il vit donc dans l'adultère avec l'usurpatrice pendant de nombreuses années, pensant qu'il s'agit de Berte. Il engendre deux fils avec elle, Rainfroi et Heudri. Après la découverte de la supercherie, il chasse Aliste et ses deux fils et retrouve finalement Berte. Avec elle, il aura de nombreux enfants dont Gille, Bélissent, Olive, Adaliz, Charles le Mainé, Constance, Charlemagne, Ermenjart, Béatrix ainsi que quatre filles non identifiées. En outre, le trouvère de *Gerbert de Mez* déclare, au travers des dires du vieux Haguenon que Pépin a eu une fille d'une concubine. Or, comme nous ignorons à la fois le nom de ce personnage et le prénom de sa mère, nous avons préféré ne pas faire apparaître ces héroïnes dans l'arbre généalogique du *Cycle du Roi*.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon*, *Aubéri le Bourgoïn*, *Anseïs de Mez*, *Aymeri de Narbonne*, *Le Roman d'Aquin*, *La Chanson d'Aspremont*, *Berte aus grans piés*, *La Chevalerie Ogier du Danemarche*, *Doon de Maïence*, *Doon de Nanteuil*, *Doon de la Roche*, *Les Enfances Guillaume*, *Le Roman de Foulque de Candie*, *La Chanson de Guillaume*, *Garin de Monglene*, *Garin le Loberen*, *Gerbert de Mes*, *Gui de Nanteuil*, *Le Roman de Girart de Viane*, *Hervis de Mes*, *Mainet*, *La Mort Aymeri de Narbonne*, *Le Moniage Guillaume*, *Les Narbonnais*, *La Prise de Cordres et de Seville*, *Renaus de Montauban*, *La Chanson de Roland*, *La Chanson des Saisnes*, *Le Siège de Barbastre*, *Simon de Pouille*, *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(7) **Berte aux grands pieds** : Elle est la fille de Floire et de Blanche fleur, les souverains de Hongrie ainsi que la sœur de Godefroi, Constance et Aélis. Elle a pour surnom « Berte aux grands pieds » en raison d'une déformation de ses appendices, l'un étant plus grand que l'autre. Elle est la seconde épouse du roi de France, Pépin le Bref avec elle a douze enfants. Selon l'histoire de *Mainet*, elle fut empoisonnée par les fils de la serve, Rainfroi et Heudri.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Berte aus grans piés*, *Gui de Nanteuil*, *Le Roman de Girart de Viane*, *Hervis de Mes*, *Mainet*, *Renaus de Montauban*]

(8) **Blanche fleur** : Première épouse de Pépin le Bref, Blanche fleur est la fille de Thierry de Maurienne. Initialement promise à Garin le Lorrain, elle épouse finalement Pépin le Bref. Elle trouve la mort lors d'un tremblement de terre dans l'histoire d'*Anseïs de Mes*. Son union avec Pépin reste stérile. Ce personnage n'apparaît que dans la *Geste des Lorrains* où elle tient une place de

premier ordre. Selon G. Paris : « Comme cette Blanche fleur joue un grand rôle dans cette vaste épopée, Adenès s'est cru obligé, au début de son poème, de prévenir que Pépin n'a épousé Berte qu'après avoir perdu sa première femme. » Cette remarque nous paraît être trop restrictive. En effet, si Adenet le Roi relie le *Cycle du Roi* à la *Geste des Lorrains*, le trouvère d'*Ansej's de Mes* procède de la même manière puisque les derniers vers du récit traitent de l'union entre Pépin et Berte, formalisant ainsi une continuité entre les histoires.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Berte aus grans piés, Garin le Loheren, Gerbert de Mes, Ansej's de Mez*]

(9) **Lanfroï/Rainfroï** : Fils « bâtard » du roi Pépin le Bref et d'Aliste, il est le frère de Heudri. Il aide son frère à empoisonner Pépin et Berte. Il devient « régent » du royaume à la mort de son père et trouvera la mort lors du retour de Charlemagne en France. Dans la *Geste Francor*, il se nomme Lanfroï.

[*Héros présent ou mentionné dans : Auberi le Bourgoïn, Berte aus grans piés, Doon de Maience, Garin de Monglane, Mainet*]

(10) **Landri/Heudri** : Fils du roi Pépin et d'Aliste et frère de Rainfroï, il est le meurtrier de Pépin et de Berte et périt lors du retour de Charlemagne en France. Dans la *Geste Francor*, il se prénomme Landri.

[*Héros présent ou mentionné dans : Auberi le Bourgoïn, Berte aus grans piés, Doon de Maience, Garin de Monglane, Mainet*]

(11) **Milon d'Aigent** : C'est le duc d'Angers ou de Vannes, époux de Gille, la sœur de Charlemagne et père putatif de Roland. Si dans la *Geste Francor*, il est indubitablement le père du héros de Roncevaux, dans le reste des récits de la *Matière de France*, les choses ne sont pas aussi clairement établies. En tout état de cause, il ne remet jamais en cause sa paternité. La tradition majoritaire le fait mourir avant que Roland ne devienne chevalier. En plus de Roland, l'histoire lui fait aussi engendrer une fille dont on ignore l'identité et qui épouse Amalgré de la dynastie des Mayence.

[*Héros présent ou mentionné dans : Aiol, Berte aus grans piés, Le Couronnement de Louis, La Chevalerie Ogier du Danemarche, Le Roman de Foulque de Candie, Gui de Nanteuil, La Chanson de Girart de Roussillon, Mainet, Renaus de Montauban*]

(12) **Berte/Gille** : La mère de Roland a une identité fluctuante. Elle s'appelle Bagueheut dans le *Roman d'Aquin*, Berte dans la *Geste Francor* où elle est présentée comme la fille de Gaiete et de Pépin. Elle est donc la demi-sœur de Charlemagne. Par contre, dans la tradition française, la mère de Roland s'appelle Gille, et c'est une sœur consanguine de Charlemagne, l'aînée des enfants de Pépin le Bref et de Berte. Elle est la mère de Roland, dont la paternité est soumise à discussion, et d'une fille à l'identité inconnue

engendrée avec Milon d'Aiglent lors de leur union. À la mort de ce dernier, Charlemagne lui fait épouser Ganelon avec qui elle a un fils Baudoin.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Berte aus grans piés, Gui de Bourgogne, La Chanson de Roland*]

(13) **Bélissent** : Cette fille de Pépin et de Berte est d'abord mentionnée dans la *Karlamagnús Saga* où elle épouse Raimbaut de Frise avec qui elle a une fille prénommée Flandrine. Par ailleurs, dans *Gui de Nanteuil*, ce personnage est présenté comme étant la fille d'une sœur de Charlemagne et d'un dénommé Frison de la Roche. Du fait des concordances généalogiques, nous pouvons estimer que les deux personnages sont en fait la seule et même personne.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gui de Nanteuil*]

(14) **Olive** : Ce personnage est la sœur de Pépin le Bref dans l'histoire de *Doon de la Roche*, mais elle est introduite comme étant la fille de ce dernier dans la *Karlamagnús Saga*, où elle est l'héroïne d'une branche entière. Elle épouse Doon de la Roche avec qui elle a un fils, Landri. Dans *Doon de Nanteuil*, elle se marie en seconde noces avec Bertrand, le fils de Naimés avec lequel elle a un fils prénommé Gautier.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Doon de la Roche, Doon de Nanteuil*]

(15) **Charles le Mainé** : Ce fils de Berte aux grands pieds et de Pépin le Bref apparaît uniquement dans *L'Istoire le roy Charlemaine* de Girart d'Amiens. Ce personnage présenté comme ayant la santé fragile, est dans l'histoire, le roi de Hongrie. En mourant, il lègue son royaume à son frère Charlemagne.

[Héros présent ou mentionné dans : *L'Istoire le roy Charlemaine* de Girart d'Amiens]

(16) **Adaliz** : Cette sœur de Charlemagne est uniquement mentionnée dans la *Karlamagnús Saga* où elle épouse Girart le Cygne.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *La Karlamagnús Saga*]

(17) **Constance** : Si Girart d'Amiens, dans *L'Istoire le roy Charlemaine*, fait de ce personnage la sœur aînée de Charlemagne, Adenet le Roi, dans *Berte aus grans piés*, la présente comme la dernière fille de Floire et Blanche fleur, qui leur succède à leur mort sur le trône de Hongrie. Le même auteur dans *Les Enfances Ogier*, précise qu'elle donne naissance à un fils Henri et lui fait épouser en secondes noces Gaufray du Danemarche.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Berte aus grans piés, Les Enfances Ogier*]

(18) **Béatrix** : Elle est une des sœurs de Charlemagne et la mère de Bertolais.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Renaus de Montauban*]

(19) **Charlemagne** : Fils de Pépin le Bref et de Berte aux grands pieds. Étant mineur lors du décès de ses parents, il ne succède à son père qu'à son retour d'Espagne et reprendra le pouvoir confisqué par ses demi-frères Rainfroi et Heudri. Il est le père d'une quinzaine d'enfants, mais la littérature épique ne

précise pas le nom des mères et de ses épouses. Comme l'indique Girart d'Amiens : « Et Challes ravoit filz et filles enssement, / bastardes et bastarz, dont moult le jugement / redoutoit de celui qui maint el firmament. » La légende retient que sa première femme est la fille du roi Galaffre et se prénomme Galienne. Selon Girart d'Amiens, elle meurt en couche en donnant naissance à un enfant qui ne vit que vingt-quatre heures. Toujours selon le même auteur, à la mort de Galienne, Charlemagne épousa la fille de Didier, le roi des Lombards. Mais l'empereur répudie la princesse lombarde pour épouser Hildegarde qui décède à son tour. Par la suite, il s'unit avec Fatrade, la fille du comte de Champagne. À la mort de cette dernière, Girart d'Amiens indique que l'empereur reste veuf. Pour l'auteur de la *Karlamagnús Saga*, l'unique épouse de Charlemagne s'appelle Aude et c'est la fille de Huidelon de Bavière et la sœur de Naimès. D'autres trouvères rajoutent d'autres noms au panthéon matrimonial de Charlemagne : ainsi Bertrand de Bar-sur-Aube lui fait épouser la duchesse de Bourgogne, l'auteur de *Macaire* lui fait répudier Blanchefleur, la fille de l'empereur de Constantinople et l'histoire d'*Ami et Amile* introduit la reine Himiltrude. Devant ce nombre conséquent d'épouses, il est difficile de déterminer avec justesse laquelle a donné naissance à tel enfant, à l'exception de la *Karlamagnús Saga* où le Carolingien n'ayant qu'une épouse, la maternité de cette dernière est incontestable. Dans *L'Istoire le roy Charlemaine*, les choses sont plutôt simples, Girart d'Amiens étant relativement précis. La princesse lombarde lui donne un fils Pépin qui devient roi d'Italie. Avec Hildegarde, on peut légitimement penser qu'il a eu Louis, Charlot et Gille. Toutefois pour l'auteur de *Macaire*, Louis est le fils de l'impératrice Blanchefleur. Fatrade lui donne une fille prénommée Aiglent. Par ailleurs, l'auteur présente deux autres fils de Charlemagne, tous les deux prénommés Pépin : le premier, un fils légitime, devient roi de Lombardie tandis que le deuxième est un fils bâtard que Charlemagne aurait eu avant son deuxième mariage. Par ailleurs, le texte précise que l'empereur a aussi eu un fils du nom de Thiéri. D'autres textes de la *Matière de France* mettent en scène d'autres enfants. Ainsi, deux filles de Charlemagne s'appellent Bélissent, une troisième Avisse, une quatrième Aalais et une dernière Ysabel. On trouve aussi Lohier apparaissant le temps d'une ambassade mortelle dans *Renaut de Montauban* et Buevon, offert par sa mère l'impératrice comme otage dans *Ami et Amile*. Il reste bien sûr le cas de Roland qui, pour une partie de la tradition française, naquit du péché de l'empereur avec sa sœur Gille.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aiol*, *Auberi le Bourgoïn*, *Anseïs de Carthage*, *Aliscans*, *Anseïs de Mez*, *Aymeri de Narbonne*, *Le Roman d'Aquin*, *La Chanson d'Aspremont*, *Le*

Roman d'Aubéron, Bueve de Comarchis, Berte aus grans piés, La Bataille Loquifer, Clarisse et Florent, Le Couronnement de Louis, Le Charroi de Nîmes, La Chevalerie Ogier du Danemarche, La Chevalerie Vivien, Daurel et Beton, Doon de Maïence, La Destruction de Rome, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Ogier, Esclarmonde, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, Fierabras, Galien, Garin de Monglene, Guibert d'Andrenas, Gaufrey, Gaydon, Gui de Bourgogne, Gormont et Isembart, Garin le Loheren, La Chanson de Godin, La Chanson de Girart le Roussillon, Huon de Bordeaux, Hervis de Mes, Huon, roi de Féérie, Huon et Calisse, Jehan de Lançon, Mainet, Maugis d'Aigremont, Macaire, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Moniage Guillaume, La Mort de Maugis, Le Moniage Rainouart, Les Narbonnais, Orson de Beauvais, Otinel, Parise la Duchesse, La Prise d'Orange, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland, La Chanson des Saisnes, Le Siège de Barbastre, Simon de Pouille, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople, Vivien de Monbranc]

(20) **Ermenjart** : Fille de Berte et de Pépin le Bref, elle épouse en premières noces le duc Beuve d'Antone. Elle lui donne un fils Beton. Après le meurtre de son époux perpétré par Gui d'Apremont, son frère, Charlemagne, l'oblige à épouser le meurtrier de son défunt époux.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Daurel et Beton*]

(21) **Gui d'Apremont** : Seigneur d'Apremont, compagnon de Beuve d'Antone, il tue ce dernier pour s'emparer de ses terres et épouse sa veuve.

[Héros présent ou mentionné dans : *Daurel et Beton*]

(22) **Raimbaut de Frise** : Nous connaissons fort peu de choses sur ce personnage. Il est un vassal du roi de France et qu'il épouse Bélissent la fille du roi de France Pépin le Bref avec qui il a une fille Flandrine.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Le Charroi de Nîmes, La Chevalerie Ogier du Danemarche, Le Roman de Foulque de Candie, Gaufrey, Gui de Nanteuil, La Chanson de Girart de Roussillon, Maugis d'Aigremont, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland, Simon de Pouille*]

(23) **Doon de la Roche** : Il est le fils de Florent l'Alemans. Il épouse Olive, sœur ou fille de Pépin le Bref selon les histoires, avec qui il conçoit un fils prénommé Landri. Croyant en l'adultère de sa femme, qu'il enferme dans un hôtel avec son fils, il épouse ensuite Audegour, la fille de Tomile, un des fils de Doon de Mayence, avec qui il a un fils Malingre, avant d'épouser Olive une seconde fois.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Nanteuil, Doon de la Roche*]

(24) **Girart le Cygne** : Ce personnage est uniquement mentionné dans la *Karlamagnús Saga* où l'auteur l'offre en époux à Adaliz, la sœur de Charlemagne.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Karlamagnús Saga*]

(25) **Murgafier** : Murgafier est le roi du Portugal qui a épousé une sœur de Charlemagne avec qui il engendre un fils prénommé Loihier qui trouve la mort sous la lame d'Ogier.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chevalerie Ogier du Danemarché*]

(26) **Antoine d'Avignon** : Le duc d'Avignon a épousé une sœur de Charlemagne dont nous ignorons le nom. Avec celle-ci, il engendre une fille prénommée Aye qui lui succède à la tête du duché d'Avignon lors de son décès durant la guerre contre les Saxons. On lui connaît une sœur, Audegon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Anseïs de Mez*]

(27) **Sanson de Bourgogne** : Duc de Bourgogne et l'un des douze Pairs de France, il trouve la mort à Roncevaux. Il a épousé une sœur anonyme de Charlemagne avec laquelle il a conçu Anséis de Carthage.

[Héros présent ou mentionné dans : *Bueves de Conmarbis, Gaydon, Gui de Bourgogne, Jehan de Lançon, Maugis d'Aigremont*]

(28) **Beuve d'Antone** : Selon André Moisan, ce héros qui est le père de Beton et l'époux d'Ermenjart, l'une des sœurs de Charlemagne serait en réalité le même personnage que celui qui a donné son nom à la chanson de geste éponyme. Toutefois, l'étude du récit de *Daurel et Beton* ne nous conduit pas à avaliser cet amalgame. En effet, le trouvère introduit ce personnage comme étant le fils d'Ogier, ce qui contrevient à la généalogie traditionnelle de ce héros qui lui donne pour père Gui de Hantone et pour mère la fille du roi d'Ecosse. Ce faisant, le trouvère fait de Beuve un membre de la dynastie des Mayençais.

[Héros présent ou mentionné dans : *Daurel et Beton*]

(29) **Roland** : Le personnage de Roland occupe une place particulière dans l'édifice généalogique puisque il est le héros principal de la *Chanson de Roland*, le texte fondateur de la *Matière de France*. En raison de cette position centrale, il ne peut pas être traité exactement comme les autres personnages. D'ailleurs il existe à son sujet de multiples traditions à propos de ses origines. Pour les synthétiser, nous pouvons dire que Roland est le fils de Milon d'Aiglent, le duc d'Angers ou de Vannes ou de Charlemagne, et d'une sœur de Charlemagne, qu'elle se prénomme Berte, la fille naturelle de Pépin le Bref dans la *Geste Francor*, ou qu'elle soit une sœur consanguine de Charlemagne, portant le nom de Gille ou Bagueheut. Neveu ou fils de l'empereur de France, il est le compagnon d'Olivier, fiancé à Aude, la sœur de celui-ci, « fillastre » de Ganelon suite au remariage de sa mère avec ce dernier et il est le demi-frère de Baudoin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Anseïs de Carthage, Aliscans, Aymeri de Narbonne, Le Roman d'Aquin, La Chanson d'Aspremont, Berte aus grans piès, La Bataille*]

Loquifer, Le Couronnement de Louis, Le Charroi de Nîmes, La Chevalerie Ogier du Danemarque, La Chevalerie Vivien, Daurel et Beton, Doon de Maience, Doon de Nanteuil, La Destruction de Rome, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Vivien, Le Roman de Fouque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, Galien, Garin de Monglene, Gaufrey, Gaydon, Gui de Bourgogne, La Chanson de Girart de Roussillon, Le Roman de Girart de Viane, Huon de Bordeaux, Jehan de Lançon, Mainet, Macaire, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Mariage Guillaume, La Mort de Maugis, Les Narbonnais, Otinel, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland, La Chanson des Saisnes, Le Siège de Barbastre, Simon de Pouille, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople, Yon ou la Vengeance Fromondin]

(30) **Baudoin** : Il est le fils de Ganelon et d'une sœur de Charlemagne qu'elle soit prénommée Gille ou Berte : il est donc le demi-frère de Roland. Il épouse Sébile, la veuve de Guiteclin, le roi des Saxons dans la *Chanson de Saisnes*.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Roman de Girart de Viane, Jehan de Lançon, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland, La Chanson des Saisnes*]

(31) **Flandrine** : Flandrine est la fille de Raimbaut de Frise et de Bélissent, une des sœurs de Charlemagne.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gui de Nanteuil*]

(32) **Landri** : Fils de Doon de la Roche et d'Olive, la sœur ou la fille de Pépin le Bref, Landri épouse Samaldrine, la fille de l'empereur de Constantinople et engendre Simon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de la Roche*]

(33) **Gaudisse** : Fille de Marsile, le roi d'Espagne et de Branimonde, elle épouse Anseïs de Carthage, l'un des neveux de l'empereur. Elle est la mère de Gui et Jehan.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Anseïs de Carthage*]

(34) **Anseïs de Carthage** : Il est le fils de Ripeus de Bretagne, le septième fils de Doon de Mayence, et d'une sœur anonyme de Charlemagne. Amant de Letise qui lui donne un fils illégitime prénommé Tieri, il finit par épouser Gaudisse, la fille du roi Marsile avec qui il aura deux fils Gui et Jehan. Après le drame de Roncevaux, il est établi roi d'Espagne par Charlemagne.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Carthage, Aymeri de Narbonne, Le Roman de Fouque de Candie, Gaufrey, Maugis d'Aigremont, La Chanson de Roland*]

(35) **Letise** : Ce personnage est la fille d'Ysoré de Conimbre, une sarrasine qui donne à Anseïs de Carthage un fils bâtard prénommé Tieri.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Anseïs de Carthage*]

(36) **Raoul** : Neveu de Charlemagne tué par Huon de Bordeaux.

[Héros présent ou mentionné dans : *Huon de Bordeaux*]

(37) **Loihier** : Fils de Murgafier, le roi du Portugal, neveu de Charlemagne et cousin de Charlot qui est tué par Ogier dans la *Chevalerie Ogier*.

[*Héros présent ou mentionné dans : La Chevalerie Ogier du Danemarque*]

(38) **Henri** : Il est le fils de Constance de Hongrie, la sœur où la tante maternelle de Charlemagne. Il reçoit pour femme, Flandrine, la sœur d'Ogier et fille de Geoffroi de Danemarque.

[*Héros présent ou mentionné dans : Les Enfances Ogier*]

(39) **Aye d'Avignon** : Fille d'Antoine d'Avignon et d'une sœur anonyme de Charlemagne, elle succède à son père à la tête du fief d'Avignon à la mort de ce dernier. Elle épouse Garnier de Nanteuil avec qui elle a deux enfants : Gui et Parise. À la mort de Garnier, elle se remarie avec Ganor, un païen qui renie Mahomet pour elle avec qui elle a deux fils : Antoine et Richer.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Aye d'Avignon, Gui de Nanteuil, Parise la Duchesse*]

(40) **Ganor d'Aufalerno** : Roi sarrasin, il se convertit pour épouser Aye d'Avignon, la veuve de Garnier de Nanteuil avec qui il a deux fils prénommés Antoine et Richier.

[*Héros présent ou mentionné dans : Aye d'Avignon, Gui de Nanteuil*]

(41) **Bertolais** : Fils d'une sœur anonyme de Charlemagne et d'un homme dont on ignore l'identité, ce personnage présenté comme le neveu de Charlemagne, est tué par Renaut de Montauban lors d'une partie d'échecs.

[*Héros présent ou mentionné dans : Renaus de Montauban*]

(42) **Gui de Bourgogne** : Fils de Sanson de Bourgogne et d'une sœur anonyme de Charlemagne, il est élu roi de France par les jeunes aristocrates restés à Paris. Il épouse Floripas, la sœur de Fierabras.

[*Héros présent ou mentionné dans : Anseïs de Carthage, La Destruction de Rome, Gui de Bourgogne, Jehan de Lançon, Le Mariage Guillaume, Renaus de Montauban*]

(43) **Avisse** : Elle est l'une des filles de Charlemagne et elle épouse Élie de Saint-Gilles avec qui elle a un fils Aiol.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Aiol, Elie de Saint-Gille*]

(44) **Thierry** : Ce personnage est uniquement mentionné de manière laconique par Girart d'Amiens dans *L'Istoire le roy Charlemaine*.

[*Héros présent ou mentionné dans : L'Istoire le roy Charlemaine de Girart d'Amiens*]

(45) **Ysabel** : Elle est l'une des filles de Charlemagne, mère de Luciane et tante d'Aiol.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Aiol*]

(46) **Aalais** : Elle est l'une des filles de Charlemagne. Elle épouse Raoul Taillefer, le seigneur du Cambrésis, avec qui elle a Raoul de Cambrai. À la mort de son époux, elle préfère conserver son veuvage plutôt que se remarier avec Gibouin de Mans, contre l'avis de son frère, Louis le Pieux.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Raoul de Cambrai*]

(47) **Pépin** : Ce fils de Charlemagne est uniquement cité par Girart d'Amiens qui le qualifie de « bâtard ». On le voit se révolter contre son père et finir dans un monastère conformément aux réalités historiques.

[Héros présent ou mentionné dans : *L'Istoire le roy Charlemaine de Girart d'Amiens*]

(48) **Louis le Pieux** : Fils de Charlemagne, il succède à son père sur le trône de France à la mort de ce dernier. Il épouse Blanche fleur, l'une des filles d'Aymeri de Narbonne avec qui il a uniquement deux filles : Marie et Aélis. Il ne doit sa couronne qu'à Guillaume d'Orange qui le marie à sa sœur, et ne parvient jamais à s'imposer face aux membres de cette puissante famille.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aiol, Aye d'Avignon, Aliscans, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, La Bataille Loquifer, Le Couronnement de Louis, Le Charroi de Nîmes, La Chevalerie Ogier du Danemarche, La Chevalerie Vivien, La Destruction de Rome, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Rénier, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, La Chanson de Girart de Roussillon, Macaire, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Moniage Guillaume, Le Moniage Rainouart, Les Narbonnais, La Prise d'Orange, La Prise de Cordres et de Seville, Parise la Duchesse, La Chanson de Roland, Le Siège de Barbastré*]

(49) **Gille** : Elle est la fille de Charlemagne et de sa seconde épouse, la princesse lombarde dans *L'Istoire le roy Charlemaine*.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *L'Istoire le roy Charlemaine de Girart d'Amiens*]

(50) **Lohier** : Fils de Charlemagne qui trouve la mort lors d'une ambassade tragique chez Beuves d'Aigremont.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chevalerie Ogier du Danemarche, La Mort Aymeri de Narbonne, Renaus de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(51) **Pépin** : Ce personnage, uniquement mentionné par Girart d'Amiens, est le fils de Charlemagne et de fille de Didier de Lombardie. Il devient roi de Lombardie.

[Héros présent ou mentionné dans : *L'Istoire le roy Charlemaine de Girart d'Amiens*]

(52) **Charlot** : Fils de Charlemagne responsable de la mort de Baudoin, le fils d'Ogier de Danemarche et qui trouve la mort sous les coups d'épée d'Huon de Bordeaux.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chevalerie Ogier du Danemarche, Les Enfances Ogier, Esclarmonde, Huon de Bordeaux, La Chanson de Godin, La Mort de Maugis*]

(53) **Bélissent** : Fille de Charlemagne et de la reine Hildegarde, elle épouse Amile dans l'histoire d'*Ami et d'Amile*.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Ami et Amile*]

(54) **Bélissent** : Fille de Charlemagne, elle épouse le païen Otinel après sa conversion au christianisme dans la chanson éponyme.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Ami et Amile et Jourdain de Blayes*]

(55) **Aiglente** : Fille de Charles et de Fastrade, ce personnage est uniquement mentionné dans *L'histoire le roy Charlemaine*.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *L'histoire le roy Charlemaine de Girart d'Amiens*]

(56) **Buevon** : Fils de Charlemagne et de la reine Hildegarde offert en otage dans l'histoire d'*Ami et Amile*.

[Héros présent ou mentionné dans : *Ami et Amile*]

(57) **Beton** : Fils de Beuve d'Antone et d'Ermenjart, l'une des filles de Pépin le Bref et de Berte aux grands pieds, filleul de Roland, il épouse Erimène, la fille de l'émir de Babylone.

[Héros présent ou mentionné dans : *Daurel et Beton*]

(58) **Samaldrine** : Fille de l'empereur de Constantinople, elle épouse Landri, le fils d'Olive et de Doon de la Roche et donne naissance à fils prénommé Simon.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Doon de la Roche*]

(59) **Floripas** : Elle est la fille de l'amiral Balan et la sœur de Fierabras. Elle épouse Gui de Bourgogne.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *La Destruction de Rome, Fierabras*]

(60) **Élie de Saint-Gille** : Fils du comte Julien de Saint-Gille, frère d'Olive, Marsent et Gautier, il épouse Avisse, l'une des filles de Charlemagne avec qui il a un fils prénommé Aiöl.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aiöl, Elie de Saint-Gilles*]

(61) **Raoul Taillefer** : Comte de Cambrai, frère de Guerri le Roux, époux d'Aalais, une des filles de Charlemagne, père de Raoul de Cambrai et d'une fille mariée à Henri.

[Héros présent ou mentionné dans : *Raoul de Cambrai*]

(62) **Amile** : Ce personnage est le fils du comte de Berri, époux de Bélissent, la fille du roi Charlemagne et de la reine Hildegarde, père de Morant et Gascelin.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chevalerie Ogier du Danemarque*]

(63) **Otinel** : Il est un redoutable guerrier sarrasin qui se convertit au christianisme. Charlemagne lui offre sa fille Bélissent en mariage.

[Héros présent ou mentionné dans : *Otinel*]

(64) **Erimène** : Fille de l'émir de Babylone, elle épouse Beton, le fils de Beuve d'Antone et d'Ermenjart.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Daurel et Beton*]

(65) **Sébile** : Femme de Guiteclin, le roi des Saxons, à qui elle donne deux fils prénommés Fieramon et Dialas. Elle épouse après la mort du païen Baudoin, le fils de Ganelon et demi-frère de Roland.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Renaus de Montauban, La Chanson des Saisnes*]

- (66) **Simon de la Roche** : Fils de Landri et de Samaldrine, petit-fils de Doon de la Roche.
[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]
- (67) **Gui** : Fils de Gaudisse et d'Anseïs de Carthage, frère de Jehan.
[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Carthage*]
- (68) **Jehan** : Fils de Gaudisse et d'Anseïs de Carthage, frère cadet de Gui.
[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Carthage*]
- (69) **Tieri** : Il est le fils « bâtard » d'Anseïs de Carthage et de Letise.
[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Carthage*]
- (70) **Richier** : Fils de Ganor et d'Aye d'Avignon. Il est le frère d'Antoine et le demi-frère de Parise et de Gui de Nanteuil.
[Héros présent ou mentionné dans : *Gui de Nanteuil*]
- (71) **Antoine** : Fils de Ganor et d'Aye d'Avignon. Il est le frère de Richier et le demi-frère de Parise et de Gui de Nanteuil.
[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Gui de Nanteuil*]
- (72) **Aiol** : Ce personnage est le fils d'Élie, le comte de Saint-Gille et d'Avisse l'une des filles de Charlemagne. Il épouse Mirabelle, la fille du roi païen Mibrien avec qui il a deux fils Manecier et Tumas.
[Héros présent ou mentionné dans : *Aiol, Elie de Saint-Gilles*]
- (73) **Lusiane** : C'est la fille d'Ysabel, et la petite-fille de Charlemagne.
[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Aiol*]
- (74) **Raoul de Cambrai** : Il est le fils de Raoul Taillefer, le comte de Cambrai et d'Aalais, la sœur du roi Louis le Pieux. Par sa sœur anonyme, il est le beau-frère d'Henri. Il se fiance avec Héluis de Ponthieu avant d'être tué par Bernier.
[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Vivien, Garin le Loberen, Raoul de Cambrai, Yon ou la Vengeance Fromondin*]
- (75) **Marie** : Fille du roi Louis le Pieux et de la reine Blanche fleur, elle épouse Hugues Capet avec qui elle a deux fils Charles et Robert.
[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Le Roman d'Hugues Capet*]
- (76) **Aélis** : Fille du roi Louis le Pieux et de la reine Blanche fleur, elle épouse Rainouart à qui elle donne un fils prénommé Maillefer.
[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Aliscans, La Bataille Loquifer, Le Moniage Rainouart*]
- (77) **Bertrand** : Personnage uniquement mentionné par Girart d'Amiens, il est le fils de Pépin d'Italie et le petit-fils de Charlemagne.
[Héros présent ou mentionné dans : *L'Istoire le roy Charlemaine de Girart d'Amiens*]
- (78) **Morant** : Fils d'Amile et de Bélissent et frère de Gascelin.
[Héros présent ou mentionné dans : *Ami et Amile*]
- (79) **Gascelin** : Fils d'Amile et de Bélissent et frère de Morant.

[Héros présent ou mentionné dans : *Ami et Amile*]

(80) **Mirabelle** : Fille du roi païen Mibrien, elle épouse Aiol avec qui elle a deux fils : Manecier et Tumas.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Aiol*]

(81) **Henri** : Beau-frère de Raoul de Cambrai dont il épouse la sœur anonyme avec qui il a Gautier.

[Héros présent ou mentionné dans : *Raoul de Cambrai*]

(82) **Héluis** : Dame d'Abbeville, elle est la fiancée de Raoul de Cambrai.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Raoul de Cambrai*]

(83) **Hugues Capet** : Ce personnage est présenté comme le petit-fils d'un boucher, fils de Richier, seigneur de Beaugency et de Béatrix, la fille du boucher. Il est le père de dix bâtards et finit par épouser Marie, la fille du roi Louis et de la reine Blanche fleur, avec qui il a deux fils prénommés Charles et Robert. Il succède à son beau-père sur le trône de France.

[Héros présent ou mentionné dans : *Guibert d'Andrenas, La Mort Aymeri de Narbonne*]

(84) **Manecier** : Il est le fils aîné d'Aiol et de Mirabelle.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aiol*]

(85) **Tumas** : Fils cadet d'Aiol et de Mirabelle.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aiol*]

(86) **Gautier** : Neveu de Raoul de Cambrai, il est l'héritier de son oncle de par sa tante paternelle.

[Héros présent ou mentionné dans : *Raoul de Cambrai*]

(87) **Robert** : Fils d'Hugues Capet et de Marie, frère de Robert, il succède à son père sur le trône de France.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson d'Hugues Capet*]

(88) **Charles** : Il est le fils d'Hugues Capet et de Marie et aussi le frère de Robert.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson d'Hugues Capet*]

(89) **Guibourc** : Ce personnage est dans l'histoire d'*Auberi le Bourgoïn*, la reine de Bavière et la sœur de Charles Martel. Elle épouse d'abord Orri l'Allemand à qui elle donne trois enfants prénommés Congrès, Malassis et Sonneheut selon le même récit ou bien Hermant, Ricoul et Tyon selon les autres textes de la *Geste des Lorrains*. En secondes noces, elle prend pour mari Auberi le Bourgoïn et elle serait en fait l'aïeule de Naïmes de Bavière.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(90) **Lothaire** : Il est le fils de Charlemagne tué par Jourdain de Blaye dans le récit éponyme.

[Héros présent ou mentionné dans : *Jourdain de Blayes*]

(91) **Bertrand** : Ce personnage est le fils du duc Naimés de Bavière. En analysant les fragments du récit de *Doon de Nanteuil*, nous apprenons qu'il a épousé Olive, la veuve de Doon de la Roche avec laquelle il engendre un fils prénommé Gautier.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chevalerie Ogier du Danemarche, Doon de Nanteuil, Gaydon, Gui de Bourgogne, Jehan de Lançon*]

(92) **Gautier** : Fils de Bertrand et d'Olive, il épouse Nevelon, l'une des filles de Charlemagne. Ce faisant il est doublement apparenté aux Carolingiens par le sang (Olive étant la sœur de Pépin ou de Charlemagne selon les récits) et par son union avec la fille de Charlemagne.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Nanteuil*]

(93) **Nevelon** : Elle est l'une des filles de Charlemagne qui épouse Gautier, un de ses cousins.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Doon de Nanteuil*]

La Geste de Mayence

(1) **Hugues de Châteaufort** : Il est le seigneur de Châteaufort, frère de Gui de Mayence et oncle de Doon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Maience*]

(2) **Suzanne** : Sœur de Gui de Mayence et de Hugues de Châteaufort, tante de Doon.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Doon de Maience*]

(3) **Gui de Mayence** : Ce personnage est le comte de Mayence et l'époux de Marguerite. Avec elle, il a trois fils : Doon, Savari et Girart.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Maience*]

(4) **Marguerite** : Femme de Gui de Mayence, elle est la mère de Doon, Savari et Gui.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Doon de Maience*]

(5) **Flandrine** : Elle est la fille de l'Aubigant et de la reine Héliissent, femme de Doon de Mayence à qui elle donne quinze fils.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Doon de Maience, Gaufrey*]

(6) **Doon de Mayence** : Ce personnage qui est le fondateur de la dynastie des Mayence dans la tradition française, est le fils du comte Gui de Mayence et de Marguerite et le père d'une quinzaine d'enfants conçus avec son épouse Flandrine.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aubéri le Bourgoïn, Aymeri de Narbonne, Doon de Maience, Gaufrey, La Chanson de Girart de Roussillon, Le Roman de Girard de Viane*]

(7) **Savari** : Second fils de Gui de Mayence et de Marguerite, il est le frère de Doon et de Girart. Alors qu'il est enfant, il trouve la mort sur un bateau, terrassé par la soif et la faim.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Maience*]

(8) **Girart** : Frère de Doon et de Savari, troisième fils de Gui de Mayence et de Marguerite, il meurt enfant, tué par leur maître Salomon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Maience*]

(9) **Bélissent** : Ce personnage est la seconde femme de Gaufrey de Danemarche, mère de Corras, Hues et Giboués, marâtre de Flandrine, Gui et Ogier.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *La Chevalerie Ogier du Danemarche, Les Enfances Ogier*]

(10) **Gaufrey/Geoffroi du Danemarche** : Il est le fils aîné des quinze enfants de Doon de Mayence et de Flandrine. Les trouvères tardifs l'appellent sans distinction : Gaufrey ou Geoffroi. Il épouse en première noce, Passerose de Rochebrune, avec qui il a trois enfants : Flandrine, Gui et Ogier. À la mort de celle-ci, il convole en juste noces avec Bélissent qui lui donne trois fils : Corras, Hues et Giboués. Après le décès de cette dernière, il se voit offrir la main de Constance de Hongrie, la sœur ou la tante de Charlemagne pour sceller un traité de paix avec le roi de France.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson d'Aspremont, La Chevalerie Ogier du Danemarche, Doon de Maience, Les Enfances Ogier, Gaufrey, Gui de Nanteuil, Mainet, La Chanson de Saisnes, Simon de Pouille*]

(11) **Passerose** : Elle est la dame de Rochebrune, fille de Samson et cousine germaine du duc Naimés de Bavière. L'histoire des *Enfances Ogier* la présente, non pas comme la cousine de Naimés, mais comme sa sœur. Elle épouse Gaufrey avec qui elle a trois enfants : Ogier, Gui et Flandrine.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gaufrey*]

(12) **Dudon** : Duc de Tormon, frère de Seguin de Bordeaux et donc, par corrélation, fils de Doon de Mayence, ce personnage est présenté comme un traître qui a épousé la religion musulmane.

[Héros présent ou mentionné dans : *Huon de Bordeaux*]

(13) **Pierre de l'Illefort** : Ce personnage est le neuvième fils de Doon de Mayence et de Flandrine. Il épouse Matabrune avec qui il a Oriant, l'aïeul du Chevalier au Cygne.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, Maugis d'Aigremont*]

(14) **Seguin de Bordeaux** : Huitième fils de Doon de Mayence et de Flandrine, il épouse une anonyme avec qui il a deux fils : Gérard et Huon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Roman d'Aubéron, Clarisse et Florent, Esclarmonde, Gaufrey, Le Roman de Girart de Viane, Huon de Bordeaux, Huon et Calisse, Maugis d'Aigremont*]

(15) **Tomile** : Ce personnage est présenté comme le frère de Grifon d'Hautefeuille dans l'histoire de *Doon de la Roche* ; il est donc par conséquent l'un des enfants de Doon de Mayence et de Flandrine.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de la Roche*]

(16) **Doon de Nanteuil** : Ce personnage est le second fils de Doon de Mayence et de Flandrine. Il est l'époux de Clarisse, la fille de Henri de la Henri-Ferté, père de Garnier de Nanteuil, Bérart, Aganor et de trois filles anonymes.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Doon de Nanteuil, Galien, Gaufrey, Gui de Nanteuil, Maugis d'Aigremont, Renaut de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(17) **Clarisse** : Fille de Henri de la Henri-Ferté et sœur d'Avisse, la femme de Beuves d'Aigremont, elle épouse Doon de Nanteuil, l'un des frères de celui-ci avec qui elle a six enfants.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gaufrey*]

(18) **Morant de Riviers** : Ce personnage est le dixième fils de Doon de Mayence et de Flandrine. Il est le père de deux fils : Raimon de Saint-Gilles et de Beuve.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Carthage, La Chanson d'Aspremont, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Gaufrey, Gaydon, Macaire, Maugis d'Aigremont, Renaus de Montauban, La Chanson des Saisnes*]

(19) **Aymon de Dordone** : Il est le quatrième fils de Doon de Mayence et de Flandrine. Il épouse Aye avec qui il a quatre fils Richard, Aallard, Guichard et Renaut.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Gaufrey, Gaydon, Gui de Nanteuil, Maugis d'Aigremont, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(20) **Aye** : Femme d'Aymon de Dordone avec qui elle quatre fils prénommés Aallard, Richard, Guichard et Renaut.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Renaus de Montauban*]

(21) **Othon** : Il est le sixième fils de Doon de Mayence et de Flandrine. Il engendre Yvon et Yvoire avec une anonyme.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey*]

(22) **Ripeus de Bretagne** : Il est le septième fils de Doon de Mayence et de Flandrine. Il épouse une sœur anonyme de Charlemagne avec qui il a Anseïs de Carthage.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Carthage, Gaufrey, Maugis d'Aigremont*]

(23) **Beuves d'Aigremont** : Ce personnage est le cinquième des enfants de Flandrine et de Doon de Mayence, selon l'auteur de *Gaufrey*. Il épouse Avisse qui est, dans l'histoire de *Gaufrey*, la sœur de Clarisse et la fille d'Henri de la Henri-Ferté, qui lui donne deux fils : Maugis et Vivien.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Doon de Nanteuil, Gaufrey, Gui de Nanteuil, Maugis d'Aigremont, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(24) **Avisse** : Selon le trouvère de *Gaufrey*, elle est la fille d'Henri de la Henri-Ferté et la sœur de Clarisse, l'épouse de Doon de Nanteuil. Elle convole en juste noce avec Beuves d'Aigremont avec qui elle a deux fils : Maugis et Vivien. Toutefois, selon l'auteur de *Maugis d'Aigremont*, Avisse est présentée comme la fille d'Hernaut de Moncler, la sœur d'Otton d'Espolisse et d'Ysane.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gaufrey*]

(25) **Girart de Roussillon** : Douzième fils de Doon de Mayence et de Flandrine, ce personnage est mentionné par de nombreuses chansons de geste. Toutefois, il ne s'agit pas du héros qui a donné son nom à la chanson éponyme. Ce « Girart de Roussillon », fils de Doon de Mayence, a dû être le héros d'une histoire qui s'est perdue. Aussi, nous avons très peu d'éléments sur la vie familiale de ce personnage.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Mes, Aymeri de Narbonne, Berte aus grans piés, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Gaufrey, Gaydon, Garin le Loheren, Gui de Nanteuil, Maugis d'Aigremont, La Mort de Maugis, Otinel, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland, Vivien de Monbranc*]

(26) **Hernaut de Giron** : Ce personnage est le onzième fils de Doon de Mayence et de Flandrine, il est le seigneur de Giron ou de Gironde.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, Maugis d'Aigremont*]

(27) **Rénier de Vantamise** : Ce personnage est selon l'auteur de *Gaufrey*, l'un de ses frères et donc par conséquent, le fils de Doon de Mayence et de Flandrine.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, Maugis d'Aigremont*]

(28) **Grifon d'Hautefeuille** : Troisième fils de Doon de Mayence et de Flandrine, il épouse Fauquette, la fille du roi Guitant qui lui donne une quinzaine d'enfants dont Ganelon, Hardré, Alori, Gui, Milon, Macaire, Guimar, Rahier, Béranger, Thibault, Hélie et Florie.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson d'Aspremont, Doon de Nanteuil, Doon de la Roche, Fierabras, Gaufrey, Gaydon, Jehan de Lançon, Maugis d'Aigremont, Renaus de Montauban*]

(29) **Fauquette** : Fille du roi Guitant qui prend pour mari Grifon d'Hautefeuille. Avec celui-ci, elle donne naissance à une quinzaine d'enfants.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gaufrey*]

(30) **Corras** : Fils aîné des enfants de Gaufrey de Danemarche et Bélissent, frère de Hués et Giboués, demi-frère d'Ogier, Gui et Flandrine.

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Ogier*]

(31) **Hues** : Fils de Gaufrey de Danemarche et Bélissent, frère de Corras et Giboués, demi-frère d'Ogier, Gui et Flandrine.

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Ogier*]

(32) **Giboués** : Fils de Gaufrey de Danemarche et Bélissent, frère de Corras et Hues, demi-frère d'Ogier, Gui et Flandrine.

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Ogier*]

(33) **Flandrine** : Fille de Gaufrey de Danemarche et Passerose, elle est la sœur d'Ogier et de Gui qui épouse Henri de Hongrie, le fils de Constance, la sœur ou la tante de Charlemagne.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Les Enfances Ogier*]

(34) **Gui** : Fils de Gaufrey de Danemarche et Passerose, il est le frère d'Ogier et de Flandrine.

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Ogier*]

(35) **Ogier du Danemarche** : Ce personnage est le fils de Gaufrey de Danemarche et de Passerose, frère de Flandrine et de Gui, demi-frère de Corras, Giboués et Hues. L'histoire lui reconnaît deux fils naturels : le premier Baudoin qu'il a avec Mahaut, et un second Meurvin, engendré avec la fée Morgane. La seule femme qu'il épouse ne lui donne aucune enfant : il s'agit de la pucelle d'Ermai, la fille du roi Angart d'Angleterre.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Carthage, Aymeri de Narbonne, La Chanson d'Aspremont, Le Couronnement de Louis, La Chevalerie Ogier du Danemarche, Daurel et Beton, Doon de Maïence, Doon de Nanteuil, Doon de la Roche, La Destruction de Rome, Les Enfances Ogier, Le Roman de Foulque de Candie, Fierabras, Galien, Gaufrey, Gaydon, Gui de Bourgogne, Gui de Nanteuil, Le Roman de Girard de Viane, Huon de Bordeaux, Jehan de Lançon, Maugis d'Aigremont, Macaire, Le Mariage Guillaume, La Mort de Maugis, Otinel, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland, Simon de Pouille, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople*]

(36) **Mahaut** : Fille de Guimer, le châtelain de Saint-Omer, elle est la maîtresse d'Ogier, son amour de jeunesse, à qui elle donnera un fils prénommé Baudoin.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Les Enfances Ogier*]

(37) **Oriant** : Fils de Pierre de l'Illefort et de Matabrune, il épouse Béatrix et engendre Elias le Chevalier au Cygne et les Enfants-Cygnés.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, Maugis d'Aigremont*]

(38) **Huon de Bordeaux** : Fils de Seguin de Bordeaux, frère de Gérard, amant de Calisse, puis époux d'Esclarmonde, la fille du roi Gaudisse avec qui il engendre trois enfants : Clarisse, Judic et Godin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Roman d'Aubéron, La Bataille Loquifer, Clarisse et Florent, Croissant, Esclarmonde, Gaufrey, La Chanson de Godin, Huon de Bordeaux, Huon, roi de Féérie, Huon et Calisse, Maugis d'Aigremont, Yde et Olive*]

(39) **Gérard** : Frère cadet de Huon de Bordeaux, fils de Seguin de Bordeaux. Il épouse la fille de Gibouars dont le prénom nous est inconnu avec qui il a trois fils prénommés Gérart, Hervin et Hauskier.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson de Godin, Huon de Bordeaux, Huon et Calisse*]

(40) **Audegour** : Fille de Tomile et petite-fille de Doon de Mayence, elle épouse Doon de la Roche en seconde noce avec qui elle a un fils prénommé Malingre.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Doon de la Roche*]

(41) **Aganors** : Elle est la fille de Doon de Nanteuil et de Clarisse et c'est donc l'une des sœurs de Garnier de Nanteuil et de Bérart.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Aye d'Avignon*]

(42) **Bérart** : Fils de Doon de Nanteuil et de Clarisse, il est le frère de Garnier de Nanteuil et d'Aganors.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey*]

(43) **Garnier de Nanteuil** : Fils de Doon de Nanteuil et de Clarisse, il épouse Aye d'Avignon avec qui il a deux enfants : Parise et Gui.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Gaufrey, Gui de Nanteuil, Parise la Duchesse, Renaus de Montauban*]

(44) **Raimon de Saint-Gilles** : Il est l'un des fils de Morant de Riviers qui se marie avec sa petite cousine, Parise, la fille de Garnier de Nanteuil avec laquelle il a deux enfants : une fille anonyme et Hugon de Valvenise.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aymeri de Narbonne, La Chevalerie Ogier du Danemarche, Gaufrey, Parise la Duchesse*]

(45) **Beuve** : Il est le deuxième fils de Morant de Riviers, frère de Raimon de Saint-Gilles.

[Héros présent ou mentionné dans : *Parise la Duchesse*]

(46) **Richard** : Troisième fils d'Aymon de Dordone et d'Aye, il est donc le frère de Renaut de Montauban, Aallard et Guichard.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(47) **Aallard** : Ce personnage serait le premier fils d'Aymon de Dordone et d'Aye, il est donc le frère de Renaut de Montauban, Richard et Guichard.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, Maugis d'Aigremont, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(48) **Guichard** : Il est l'un des fils d'Aymon de Dordone et d'Aye, il est donc le frère de Renaut de Montauban, Richard et Aallard.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(49) **Renaut de Montauban** : Ce personnage est l'un des fils d'Aymon de Dordone et d'Aye, il est donc le frère de Guichard, Richard et Aallard. Il épouse Clarisse, la sœur du roi Yon de Gascogne avec qui il a deux fils Aymonnet et Yonnet.

[Héros présent ou mentionné dans : *Galien, Gaufrey, Gui de Nanteuil, Maugis d'Aigremont, Macaire, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(50) **Yvon** : Fils d'Othon et petit-fils de Doon de Mayence, il trouve la mort à Roncevaux avec son frère Yvoire sous les coups de Marsile. Selon d'autres textes, il est l'un des fils de Naimes de Bavière.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Couronnement de Louis, Galien, Gaufrey, Gui de Bourgogne, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland*]

(51) **Yvoire** : Fils d'Othon et petit-fils de Doon de Mayence, il trouve la mort à Roncevaux avec son frère Yvon sous les coups de Marsile. Selon d'autres textes, il est l'un des fils de Naimes de Bavière.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson d'Aspremont, Le Couronnement de Louis, Galien, Gaufrey, Gui de Bourgogne, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland*]

(52) **Maugis d'Aigremont** : Ce personnage est le fils de Beuves d'Aigremont et d'Avisse, le frère de Vivien de Monbranc et l'amant de la fée Oriande.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Gaufrey, Gui de Nanteuil, Maugis d'Aigremont, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(53) **Vivien de Monbranc** : Fils de Beuves d'Aigremont et d'Avisse, frère de Maugis d'Aigremont, il épouse Esclarmonde, la veuve du roi Sorgalant d'Aigremont, roi de Monbranc auquel il succède.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, Gaydon, Maugis d'Aigremont, Renaus de Montauban, Vivien de Monbranc*]

(54) **Ganelon** : Ce personnage est l'un des enfants de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette. Tout d'abord marié avec une anonyme, il naît de cette union deux fils prénommés Béranger et Sanson. Il épouse en secondes nocces, Gille la sœur de Charlemagne avec qui il engendre un fils Baudoin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aubéri le Bourgois, Aye d'Avignon, Aymeri de Narbonne, Doon de la Roche, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, Fierabras, Galien, Gaufrey, Gaydon, Gui de Bourgogne, Gui de Nanteuil, Le Roman de Girard de Viane, Jehan de Lançon, Macaire, Le Mariage Rainouart, Otinel, La Chanson de Roland, La Chanson des Saisnes, Parise la Duchesse*]

(54) **Thibault d'Aspremont** : Ce personnage est présenté comme le frère de Ganelon et il est l'un des enfants de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Maience, Gaufrey, Gaydon, Gui de Bourgogne, Parise la Duchesse*]

(56) **Hardré** : Frère de Ganelon, et l'un des fils de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette, il est l'un des pères putatifs d'Amauguin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aiol, Doon de Maience, Doon de Nanteuil, Doon de la Roche, Fierabras, Gaufrey, Gaydon, Gui de Bourgogne, Huon de Bordeaux, Jehan de Lançon, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban, Parise la Duchesse, Yde et Olive*]

(57) **Alori** : Frère de Ganelon, et l'un des fils de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette, il est l'un des pères putatifs d'Amauguin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aubéri le Bourgoïn, Ansej's de Mes, Aye d'Avignon, Le Couronnement de Louis, Doon de la Roche, Fierabras, Gaufrey, Gaydon, Gui de Bourgogne, Jehan de Lançon, Le Moniage Rainouart, Parise la Duchesse, Renaus de Montauban*]

(58) **Gui de Hautefeuille** : Frère de Ganelon, d'Hardré et d'Alori, il l'un des fils de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaydon*]

(59) **Milon** : Ce personnage est présenté comme le frère de Thibaut d'Aspremont et de Gui de Hautefeuille, il est donc par conséquent l'un des fils de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaydon*]

(60) **Macaire de Lion** : Fils de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette, il est le père d'Hervé.

[Héros présent ou mentionné dans : *Fierabras, Garin le Loheren, Gui de Nanteuil, Renaus de Montauban*]

(61) **Guimar** : Personnage présenté comme le frère de Milon, il est par conséquent le fils de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette. Ce personnage renvoie au héros d'une chanson de geste perdue à qui Charlemagne reprit la cité de Marteuil. Cependant, ce personnage pourrait aussi faire référence au personnage de Guinemer présenté, à cette occasion, au vers 348 de la *Chanson de Roland*, comme étant l'oncle de Ganelon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaydon*]

(62) **Pinabel de Sorence** : Fils de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette, il est le père d'Auboin et de Milon. Dans la *Chanson de Roland*, il est présenté comme le neveu de Ganelon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Doon de Nanteuil, Fierabras, Gaufrey, Gaydon, Gui de Nanteuil, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland*]

(63) **Marie** : Sœur de Hardré et de Ganelon et mère d'Ansel de Tubie.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gaydon*]

(64) **Béranger** : Fils de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette. Il est le père putatif de Hugues de Berri dans *Orson de Beauvais*.

Répertoire généalogique des principaux héros de la Matière de France (XII^e- XIII^e siècle)

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, Gaydon, Jehan de Lançon, La Mort de Maugis, Le Mariage Rainouart, Orson de Beauvais, Parise la Duchesse, Renaus de Montauban*]

(66) **Hélie** : Ce personnage est présenté par le trouvère de *Doon de la Roche* comme étant le fils Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de la Roche*]

(66) **Florie** : Elle est la fille de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette, sœur de Ganelon. Elle épouse Sanson à qui elle donne deux fils : Jehan de Lançon et Nivart.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Jehan de Lançon*]

(67) **Rahier** : Personnage présenté comme étant le frère d'Hardré et d'Alori, les fils de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaydon*]

(68) **Matabrune** : Épouse du roi Orient, elle est la grand-mère et l'ennemie d'Elias dans le *Cycle des Croisades*.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Baudouin de Sebourg, Le Chevalier au Cygne, Le Chevalier au Cygne et Godefroi de Bouillon, La Naissance du Chevalier au Cygne*]

(69) **Morgane** : Sœur du roi Arthur, ce personnage directement issu de la *Matière de Bretagne* est un personnage récurrent de la *Matière de France* qui a toujours le même rôle, à savoir une pourvoyeuse d'enfants. À ce titre, elle donne un fils à Ogier, Meurvin mais aussi à Rainouart qui reçoit le nom de Corbon.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Le Roman d'Aubéron, La Bataille Loquifer, Clarisse et Florent, Doon de Nanteuil, Les Enfances Rénier, Esclarmonde, Galien, La Chanson de Godin, Huon de Bordeaux*]

(70) **Béatrix** : Ce personnage est l'épouse des du roi Orient et la mère des Enfants Cygnes.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Le Chevalier au Cygne, Le Chevalier au Cygne et Godefroi de Bouillon, La Naissance du Chevalier au Cygne*]

(71) **Esclarmonde** : Fille de l'émir Gaudisse de Roches, elle épouse Huon de Bordeaux avec qui elle a trois enfants : Clarisse, Godin, Judic.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Clarisse et Florent, Croissant, Esclarmonde, La Chanson de Godin, Huon de Bordeaux, Huon, roi de Féérie, Yde et Olive*]

(72) **Othon** : Père de Girart de Riviers et de Bernard, marié à une sœur anonyme de Garnier de Nanteuil.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon*]

(73) **Oriande** : Elle est une fée, nourrice et maîtresse de Maugis d'Aigremont. Elle a pour frère Baudri l'enchanteur et pour neveu Espiet.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Clarisse et Florent, Esclarmonde, Maugis d'Aigremont*]

(74) **Esclarmonde** : Femme de Sorgalant, le roi de Monbranc, elle épouse en seconde noce Vivien de Monbrant, qu'elle a élevé. Par amour, pour lui, elle

embrasse la religion chrétienne. À cette occasion, elle change de prénom pour prendre le nom de sa belle-mère : Avisse.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Maugis d'Aigremont, Vivien de Monbranc*]

(75) **Sanson** : Époux de Florie, la fille de Grifon d'Hautefeuille et de Fauquette, avec qui il a deux fils : Jehan de Lançon et Nivart.

[*Héros présent ou mentionné dans : Jehan de Lançon*]

(76) **Meurvin** : Fils d'Ogier et de la fée Morgane. Selon les maigres données que nous avons sur ce personnage, il épouse Matabrune avec qui il a Oriant, l'ancêtre de Godefroi de Bouillon. Or, cette généalogie tardive contrevient avec la généalogie traditionnelle qui fait de Pierre, le fils de Doon de Mayence, le père d'Oriant.

[*Héros présent ou mentionné dans : Meurvin*]

(77) **Baudoin** : Il est le fils naturel d'Ogier du Danemarche et de Mahaut de Saint-Omer. Il est tué par Charlot lors d'une partie d'échecs.

[*Héros présent ou mentionné dans : La Chevalerie Ogier du Danemarche, Les Enfances Ogier, Huon de Bordeaux*]

(78) **Elias** : Il s'agit du Chevalier au Cygne, l'un des enfants d'Oriant et de Béatrix, l'aïeul de Godefroi de Bouillon.

[*Héros présent ou mentionné dans : Baudouin de Sebourg, Le Chevalier au Cygne, Le Chevalier au Cygne et Godefroi de Bouillon, La Naissance du Chevalier au Cygne*]

(79) **Judic** : Fille de Huon de Bordeaux et d'Esclarmonde, sœur de Godin et de Clarisse, elle épouse Malabron.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Huon, roi de Féérie*]

(80) **Godin** : Fils de Huon de Bordeaux et d'Esclarmonde, frère de Clarisse et Judic.

[*Héros présent ou mentionné dans : La Chanson de Godin*]

(81) **Clarisse** : Fille de Huon de Bordeaux et d'Esclarmonde, sœur de Godin et de Judic, elle épouse le roi Florent avec qui elle engendre Yde.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Clarisse et Florent, Croissant, Esclarmonde, Huon, roi de Féérie, Yde et Olive*]

(82) **Gérard** : Ce personnage est le fils de Gérard, le frère de Huon de Bordeaux, et de la fille de Gibouars. Il est le frère d'Hervin et d'Auskier.

[*Héros présent ou mentionné dans : La Chanson de Godin*]

(83) **Hervin** : Il est le fils de Gérard, le frère de Huon de Bordeaux, et de la fille de Gibouars. Il est le frère de Gérard et d'Auskier.

[*Héros présent ou mentionné dans : La Chanson de Godin*]

(84) **Auskier** : Il s'agit du plus jeune fils de Gérard, le frère de Huon de Bordeaux, et de la fille de Gibouars. Il est le frère de Gérard et d'Hervin.

[*Héros présent ou mentionné dans : La Chanson de Godin*]

(85) **Malingre** : Il est le fils de Doon de la Roche et d'Audegour et le demi-frère de Landri.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de la Roche*]

(86) **Gui de Nanteuil** : Ce personnage est le fils de Garnier de Nanteuil et d'Aye d'Avignon. Il est l'amant d'Honorée, la duchesse de Valvenise avec qui il a un fils prénommé Doon le bâtard. Il épouse Églantine qui lui donne un héritier en la personne de Tristan de Nanteuil.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Gui de Nanteuil*]

(87) **Honorée de Rochebrune** : Fille du roi Murgafier de Rochebrune, maîtresse de Gui de Nanteuil avec qui elle a un fils prénommé Doon le bâtard. Elle finit par épouser Garnier de Valvenise.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Tristan de Nanteuil*]

(88) **Parise** : Ce personnage est la fille de Garnier de Nanteuil et d'Aye d'Avignon. Elle épouse son cousin, Raimon de Saint-Gilles avec qui elle a deux enfants : Raimon de Saint-Gilles et une fille qui se marie avec Malvoisin. L'histoire tardive de *Tristan de Nanteuil* fait de Parise, la fille du duc Garnier de Valvenise et d'Honorée de Rochebrune.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Parise la Duchesse*]

(89) **Bernard** : Fils de Othon, il est le frère de Girart de Riviers.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon*]

(90) **Girart de Riviers** : Ce personnage est le fils du duc Othon et d'une fille anonyme de Doon de Nanteuil, il est le frère de Bernard et le neveu de Garnier de Nanteuil.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon*]

(91) **Aymonnet** : Fils de Renaut de Montauban et de Clarisse, la sœur du roi Yon de Gascogne, il est le frère de Yonnet.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chevalerie Ogier du Danemarche, La Mort de Maugis, Renaus de Montauban*]

(92) **Yonnet** : Fils de Renaut de Montauban et de Clarisse, la sœur du roi Yon de Gascogne, il est le frère aîné d'Aymonnet. L'auteur de *Mabrien* lui fait épouser Anglantine qui donne naissance au héros de la chanson de geste éponyme.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Mort de Maugis, Renaus de Montauban*]

(93) **Béranger** : Fils de Ganelon et frère de Sanson, il épouse Plumboie, la fille du roi d'Espagne, Marsile.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Gui de Nanteuil*]

(94) **Sanson** : Il est le fils de Ganelon et le frère de Béranger. Il épouse une des sœurs anonymes de Garnier de Nanteuil avec qui il engendre Guichard ou Alori.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Fierabras, Gaydon, Parise la Duchesse*]

(95) **Amauguin** : Ce personnage qui peut-être soit le fils de Hardré ou d'Alori, les frères de Ganelon, épouse une des sœurs anonymes de Garnier de Nanteuil avec qui il engendre Guichard ou Alori.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Gui de Nanteuil*]

(96) **Foulques de Morillon** : Ce personnage qui est le père de Rohart et de Constant et selon toute hypothèse le petit fils de Grifon d'Hautefeuille sans que l'on puisse savoir l'identité et le sexe de la personne qui le relie à ce personnage.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, Gaydon, Renaus de Montauban*]

(97) **Hervé de Lion** : Il est le fils de Macaire de Lion et d'une anonyme.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de la Roche, Fierabras, Gui de Nanteuil, Parise la Duchesse, Renaus de Montauban*]

(98) **Auboin** : Il s'agit d'un des fils de Pinabel, le frère de Milon et l'un des neveux de Ganelon. Dans *Gaydon*, ce personnage est présenté comme étant le fils d'une sœur aînée de Gui de Hautefeuille.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Gaufrey, Gaydon*]

(99) **Milon** : Fils de Pinabel, le frère d'Auboin et l'un des neveux de Ganelon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Gaufrey, Gui de Nanteuil, Renaus de Montauban*]

(100) **Ansel de Tubie** : Neveu d'Hardré, fils de Marie, la sœur aînée de ce dernier.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaydon*]

(101) **Hugues** : Il est le comte de Berry. Il trahit son compagnon Orson de Beauvais en le vendant aux païens lors d'un pèlerinage en Terre-Sainte pour épouser la femme de celui-ci Aceline et s'emparer de ses terres. Il se voit offrir en secondes nocces par Charlemagne, un de ses nièces anonymes.

[Héros présent ou mentionné dans : *Orson de Beauvais*]

(102) **Hervieu** : Personnage présenté comme le neveu de Thibaut d'Aspremont et de Ganelon. Il est donc le petit-fils de Grifon d'Hautefeuille.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaydon*]

(103) **Nivart** : Petit-fils de Grifon d'Hautefeuille, fils du duc Sanson et de Florie, il est le frère de Jehan de Lançon.

(104) **Jehan de Lançon** : Petit-fils de Grifon d'Hautefeuille, fils du duc Sanson et de Florie, il est le frère de Nivart.

[Héros présent ou mentionné dans : *Jehan de Lançon*]

(105) **Malabron** : Lutin, fils de Mantanor et de la fée Vindicative, frère de Gloriant, au service d'Aubéron. Il est le père de Robastre et il épouse Judic, la fille de Huon de Bordeaux et d'Esclarmonde.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Roman d'Aubéron, Clarisse et Florent, Esclarmonde, Gaufrey, La Chanson de Godin, Huon de Bordeaux, Huon, roi de Féérie, Yde et Olive*]

(106) **Florent d'Arragon** : Il est le fils du roi Garin d'Arragon, le frère de Didier de Pavie et roi d'Arragon. Il épouse Clarisse, la fille de Huon de Bordeaux qui lui donne un fils prénommé Yde.

[Héros présent ou mentionné dans : *Clarisse et Florent, Croissant, Esclarmonde, Yde et Olive*]

(107) **Anglantine** : Épouse de Yonnet, le fils de Renaut de Montauban devenu roi de Jérusalem, à qui elle donne un fils Mabrien.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Mabrien*]

(108) **Plumboie** : Fille du roi Marsile d'Espagne, sœur de Marcillon, elle épouse Béranger, l'un des fils de Ganelon.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Aye d'Avignon*]

(109) **Aceline** : Elle est la fille du comte Huon d'Auvergne, sœur d'Antoine, nièce de Gibouin, elle épouse Orson de Beauvais avec qui elle a un fils prénommé Milon. A la disparition de son légitime époux, elle est mariée de force à Hugues, le comte de Berry. Grâce aux effets d'une plante magique, elle parvient à échapper aux assauts sexuels de son nouveau mari qui la maltraite en conséquence.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Orson de Beauvais*]

(110) **Yde** : Petite-fille de Huon de Bordeaux et d'Esclarmonde, fille de Florent d'Arragon et de Clarisse. Changée en homme par l'intervention d'un ange, Yde épouse Olive et engendre Croissant.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Croissant, La Chanson de Godin, Yde et Olive*]

(111) **Clarisse** : Fille de Walerant de Saisnes, fiancée de Persant, maîtresse de Tristan et mère de Garcion, elle est enlevée et épousée par Guitelin de Trémoigne.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Tristan de Nanteuil*]

(112) **Tristan de Nanteuil** : Petit-fils de Garnier de Nanteuil et d'Aye d'Avignon, fils de Gui de Nanteuil et d'Eglentine de Gascogne. Il épouse Blanchardine, la fille du roi Galafre d'Erménie. Il engendre Garcion avec Clarisse, Beuve avec Florine et Raimon avec son épouse légitime.

[Héros présent ou mentionné dans : *Tristan de Nanteuil*]

(113) **Blanchardine** : Petite fille de Rouge-Lion, fille du roi Galafre d'Erménie, promise au mariage à Agrapart qui épouse Tristan de Nanteuil en lui donnant un fils Raimon.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Tristan de Nanteuil*]

(114) **Doon le bâtard** : Ce personnage est le fils de Gui de Nanteuil et d'Honorée la duchesse de Valvenise, adopté par Garnier, le duc de Valvenise.

[Héros présent ou mentionné dans : *Tristan de Nanteuil*]

(115) **Hugues de Valvenise** : Fils de Parise et de Raimon de Saint-Gilles, petit-fils de Morant de Riviers et de Doon de Nanteuil, il est le seigneur de Valvenise puis roi de Hongrie.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gaufrey, Parise la Duchesse*]

(116) **Gracienne** : Ce personnage est l'une des quatre fées marraines de Mabrien. Elle devient plus tard sa maîtresse en lui donnant un fils bâtard prénommé Gracien.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Mabrien*]

(117) **Mabrien** : Fils de Yon et d'Aigentine, petit-fils de Renaut de Montauban, il est le héros de la chanson éponyme. Il engendre un fils avec la fée Gracienne, prénommé Gracien et un autre avec son épouse légitime Gloriande, appelé Renaut.

[Héros présent ou mentionné dans : *Mabrien*]

(118) **Gloriande de Mesques** : Elle est la fille du sultan de La Mecque et devient l'épouse de Mabrien avec qui elle a un fils appelé Renaut.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Mabrien*]

(119) **Olive** : Elle est la fille de l'empereur Oton, l'épouse d'Yde avec qui elle engendre Croissant.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Yde et Olive*]

(120) **Guichard** : Fils de Sanson ou d'Amauguin et d'une sœur anonyme de Garnier de Nanteuil.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon*]

(121) **Alori** : Fils de Sanson ou d'Amauguin et d'une sœur anonyme de Garnier de Nanteuil.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon*]

(122) **Constant** : Ce personnage est l'un des deux fils de Foulques de Morillon, frère de Rohart.

[Héros présent ou mentionné dans : *Renaus de Montauban*]

(123) **Rohart** : Il est l'un des deux fils de Foulques de Morillon, frère de Constant.

[Héros présent ou mentionné dans : *Renaus de Montauban*]

(124) **Florine** : Princesse païenne, sœur de Murgafier, le roi de Rochebrune, maîtresse de Tristan de Nanteuil qu'il épouse en secret. De cette union, naît un fils prénommé Beuve.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Tristan de Nanteuil*]

(125) **Olive** : Elle est la fille du roi Gaimart d'Isopolite et épouse de Croissant.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Yde et Olive*]

(126) **Sorplante** : Ce personnage est la fille d'Hugues, le roi de Hongrie, femme d'Hugues de Vauvenice, le fils de Raimon de Saint-Gilles et de Parise la duchesse.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Parise la Duchesse*]

(127) **Croissant** : Arrière petit-fils de Huon de Bordeaux, petit-fils de Clarisse et de Florent d'Arragon, fils d'Yde et Olive ; il épouse Olive, la fille du roi Guimart d'Isopolite.

[Héros présent ou mentionné dans : *Croissant, La Chanson de Godin, Yde et Olive*]

(128) **Garcion de Trémoigne** : Il est le fils « bâtard » de Tristan de Nanteuil et de sa cousine germaine Clarisse, la future épouse de Guitelin, le roi de Trémoigne qui l'adopte. Il tue son père biologique.

[Héros présent ou mentionné dans : *Tristan de Nanteuil*]

(129) **Beuve** : Il est le fils de Tristan de Nanteuil et de sa seconde femme Florine, la fille de Murgafier, le roi de Rochebrune.

[Héros présent ou mentionné dans : *Tristan de Nanteuil*]

(130) **Raimon** : Ce personnage mentionné dans l'histoire tardive de *Tristan de Nanteuil* est en fait Raimon de Saint-Gilles. L'auteur contrevient donc à la généalogie traditionnelle des Mayence.

[Héros présent ou mentionné dans : *Tristan de Nanteuil*]

(131) **Gracien** : Fils « bâtard » de Mabrien et de la fée Gracienne. Il est fait roi de Simoubar par son père.

[Héros présent ou mentionné dans : *Mabrien*]

(132) **Renaut** : Fils de Mabrien et de Gloriande, il épouse Églantine, la fille de Bruyant.

[Héros présent ou mentionné dans : *Mabrien*]

(133) **Robastre** : Ce personnage est le fruit des amours entre une femme anonyme et le lutin Malabron. Il épouse d'abord Plaisance puis Mandagloire, la veuve de son oncle Gloriant, le roi de Hongrie qu'il a vaincu.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Maience, Garin de Monglene, Gaufrey*]

(134) **Plaisance** : Il s'agit de la première épouse de Robastre.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Doon de Maience, Garin de Monglene, Gaufrey*]

(135) **Mandagloire** : Elle est la veuve du roi de Gloriant de Hongrie, elle est épousée par Robastre.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gaufrey*]

La Geste de Monglane

(1) **Aymeri/Savari d'Aquitaine** : Aymeri ou Savari d'Aquitaine est le duc d'Aquitaine. Selon les textes tardifs du XIV^e siècle, ce personnage est le cousin

d'Hervis de Metz et épouse Flore, la fille de Thierry de Pavie avec qui il a trois fils : Anthiaume, Gérin et Garin de Monglane.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin de Monglane*]

2) **Flore** : Elle est la fille du roi Thierry de Pavie, épouse de Savari, le duc d'Aquitaine et la mère d'Anthiaume, Gérin et Garin de Monglane.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Garin de Monglane*]

3) **Gérin** : Troisième fils de Savari d'Aquitaine et de Flore, frère d'Anthiaume et de Garin de Monglane, il est le père du « bâtard » Hunaut.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin de Monglane*]

4) **Garin de Monglane** : Il s'agit du second fils de Savari d'Aquitaine et de Flore et le frère d'Anthiaume et de Gérin. Fondateur de la dynastie des Monglane, il épouse Mabile avec qui il a quatre fils : Hernaut de Beulande, Rénier de Gênes, Girart de Vienne et Milon de Pouille.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Maience, Fierabras, Garin de Monglane, Gaufrey, Le Roman de Girard de Viane*]

5) **Mabile** : Épouse de Garin de Monglane, elle lui donne quatre fils : Hernaut de Beulande, Rénier de Gênes, Girart de Vienne et Milon de Pouille.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Doon de Maience, Garin de Monglane, Gaufrey, Le Roman de Girard de Viane*]

6) **Anthiaume** : Fils aîné de Savari d'Aquitaine et de Flore, frère de Garin de Monglane et de Gérin, il épouse Germaine avec qui il a deux enfants : Yon de Gascogne et Clarisse, la femme de Renaut de Montauban.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin de Monglane*]

7) **Germaine** : Ce personnage est la sœur d'Aymer, le roi de Sicile, l'épouse d'Anthiaume et la mère d'Yon de Gascogne et de Clarisse, la femme de Renaut de Montauban.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Les Enfances Garin de Monglane*]

8) **Hunaut** : Ce personnage est le fils naturel de Gérin, le frère d'Anthiaume et de Garin de Monglane.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Geste de Monglane*]

9) **Milon de Pouille** : Fils de Garin de Monglane et de Mabile, frère d'Hernaut de Beulande, Girart de Vienne, et Rénier de Gênes, duc de Pouille par son mariage avec la fille du duc en place, dont l'histoire tait le nom, il conçoit trois enfants avec elle : Simon, Franquet et Ysoire.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anséis de Carbage, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Garin de Monglane, Gaufrey, Le Roman de Girard de Viane, Le Mariage Guillaume, Le Mariage Rainouart, Renaus de Montauban, Simon de Pouille*]

10) **Girart de Vienne** : Petit-fils de Savari d'Aquitaine, fils de Garin de Monglane et de Mabile, frère d'Hernaut de Beulande, Rénier de Gênes et

Milon de Pouille, il épouse Guibourc, la sœur du roi Oton avec qui il a trois enfants : Beuves, Oton et Savari.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anséis de Carthage, Aymeri de Narbonne, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Doon de Nanteuil, Les Enfances Vivien, La Chanson de Guillaume, Galien, Garin de Monglane, Gaufrey, Gui de Nanteuil, Le Roman de Girard de Viane, Le Moniage Guillaume, Les Narbonnais*]

(11) **Guibourc** : Sœur du roi Oton, femme de Girart de Vienne avec qui elle a trois enfants : Beuves, Oton et Savari.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Aymeri de Narbonne, Doon de Nanteuil, Le Roman de Girart de Viane*]

(12) **Rénier de Gênes** : Ce personnage est le second ou le troisième fils de Garin de Monglane et de Mabile. Il est le frère d'Hernaut de Beulande, Milon de Pouille et Girart de Vienne, il épouse Olive avec qui il a deux enfants : Aude et Olivier.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anséis de Carthage, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Doon de la Roche, Fierabras, Galien, Garin de Monglane, Gaufrey, Le Roman de Girard de Viane, Jehan de Lançon, Le Moniage Guillaume, Otinel, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland, Simon de Pouille*]

(13) **Olive** : Fille de Beuves le Barbu, seigneur de Gênes, elle épouse Rénier avec qui elle deux enfants : Olivier, le compagnon de Roland, le neveu de l'empereur et Aude la fiancée de ce dernier.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Le Roman de Girard de Viane*]

(14) **Hernaut de Beulande** : Comte de Beulande, petit-fils de Savari d'Aquitaine et de Flore, fils aîné de Garin de Monglane et de Mabile, frère de Rénier de Gênes, Girart de Vienne et Milon de Pouille, il épouse la fille du duc de Marsonne, avec qui engendre un fils unique prénommé Aymeri. Dans le texte tardif appelé la *Geste de Monglane*, cette jeune fille porte le prénom de Frégonde et elle est la fille du roi Florent de Beulande.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anséis de Carthage, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Le Chevalerie Vivien, Doon de Maience, Doon de Nanteuil, Les Enfances Vivien, Galien, Garin de Monglane, Gaufrey, Le Roman de Girard de Viane, Le Moniage Guillaume*]

(15) **Frégonde** : Fille de Florent, le roi païen de Beulande ou du duc de Marsonne, elle épouse Hernaut, le fils de Garin de Monglane et lui donne un fils, Aymeri.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *La Geste de Monglane*]

(16) **Yon de Gascogne** : Fils d'Anthiaume et de Germaine, frère de Clarisse, il engendre quatre enfants avec une ou des anonymes : Églantine qui va épouser Gui de Nanteuil, Simon, Clarisse donnée à Gerbert de Metz et Elissent qui convole en juste noce avec Bueves de Conmarchis.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aiol, Anseïs de Carthage, Les Enfances Guillaume, Gerbert de Mes, Le Roman de Girard de Viane, Jehan de Lançon, Les Narbonnais, Renaus de Montauban, Le Siège de Barbastre*]

(17) **Clarisse** : Elle est la fille d'Anthiaume et de Germaine, la sœur de Yon de Gascogne qui épouse Renaut de Montauban à qui elle donne deux fils : Aymonnet et Yonnet.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Renaus de Montauban*]

(18) **Simon de Pouille** : Ce personnage est le petit-fils de Garin de Monglane, fils de Milon de Pouille, frère de Franquet et d'Ysoire, père de Clarissant.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Mort de Maugis, Le Moniage Rainouart, Simon de Pouille*]

(19) **Franquet d'Otrante** : Ce personnage est le fils de Simon de Pouille, frère de Simon et d'Ysoire.

[Héros présent ou mentionné dans : *Renaus de Montauban*]

(20) **Ysoire** : Elle est la fille de Milon de Pouille, sœur de Simon et Franquet. Selon certains récits, elle épouse Maillefer.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Le Moniage Raunouart*]

(21) **Savari** : Ce personnage est le fils de Guibourc et de Girart de Vienne. Il est le frère d'Oton et Beuves.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Roman de Girard de Viane*]

(22) **Oton** : Il est le fils de Girart de Vienne et de Guibourc et frère de Savari et Beuves.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson d'Aspremont*]

(23) **Beuves** : Fils de Girart de Vienne et de Guibourc. Il est le frère d'Oton et Savari.

[Héros présent ou mentionné dans : *Doon de Nanteuil, Le Roman de Girard de Viane*]

(24) **Aude** : Elle est la petite-fille de Garin de Monglane, la fille de Rénier de Gênes et d'Olive, la sœur d'Olivier et la fiancée de Roland, le neveu de l'empereur Charlemagne.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *La Chanson d'Aspremont, Le Roman de Foulque de Candie, Fierabras, Galien, Gui de Bourgogne, Gaufrey, Le Roman de Girard de Viane, Jehan de Lançon, La Chanson de Roland, La Chanson des Saisnes, Simon de Pouille, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(25) **Olivier** : Petit-fils de Garin de Monglane, fils de Rénier de Gênes et d'Olive, frère d'Aude et compagnon de Roland.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aye d'Avignon, Anseïs de Carthage, Aliscans, Aymeri de Narbonne, Le Roman d'Aquin, La Chanson d'Aspremont, La Bataille Loquifer, Le Couronnement de Louis, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Daurel et Beton, La Destruction de Rome, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, Fierabras, La Chanson de Guillaume, Galien, Garin de Monglane, Gaufrey, Gaydon, Le*

Roman de Girard de Viane, Jehan de Lançon, Macaire, Le Mariage Guillaume, La Mort de Maugis, Les Narbonnais, Otinel, Raoul de Cambrai, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland, La Chanson de Saisnes, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople, Yon ou la Vengeance Fromondin]

(26) **Jacqueline** : Ce personnage est la fille de l'empereur Hugues de Constantinople. Elle est la sœur de Thibert et d'Henri qui donne naissance au fils naturel d'Olivier, Galien.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : Galien, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople]

(27) **Aymeri de Narbonne** : Il est le petit-fils de Garin de Monglane, le fils d'Hernaut de Beulande et de Frégonde, il épouse Hermengarde de Pavie, la sœur du roi lombard avec qui il sept fils prénommés, Bernard de Brébant, Beuves de Conmarchis, Guillaume d'Orange, Hernaut de Gironde, Garin d'Anséüne, Aÿmer le Chétif et Guibert d'Andrenas ; et cinq filles dont quatre sont anonymes. Seul le nom de la dernière, Blanchefleur nous est connu : elle devient impératrice après son mariage avec Louis le Pieux, le fils et successeur de Charlemagne.

[Héros présent ou mentionné dans : Aye d'Avignon, Aliscans, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, Clarisse et Florent, Le Couronnement de Louis, Le Charroi de Nîmes, La Chevalerie Ogier du Danemarque, La Chevalerie Vivien, Doon de Maïence, Doon de Nanteuil, Les Enfances Guillaume, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, Galien, Garin de Monglene, Gaufrey, La Chanson de Godin, Le Roman de Girard de Viane, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Mariage Guillaume, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de Seville, La Prise d'Orange, Renaus de Montauban, Le Siège de Barbastre, Simon de Pouille]

(28) **Hermengarde de Pavie** : Fille de Didier de Pavie, elle est la sœur de Boniface et épouse Aymeri de Narbonne avec qui elle douze enfants.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : Aliscans, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, Le Couronnement de Louis, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, Guibert d'Andrenas, Le Roman de Girard de Viane, La Mort Aymeri de Narbonne, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de Seville, Le Siège de Barbastre]

(29) **Elissant** : Ce personnage est la fille du roi Yon de Gascogne, sœur d'Églantine, Simon et Clarisse, elle épouse son cousin Bueves de Conmarchis avec qui elle a deux fils : Gui et Girart.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : Les Enfances Guillaume, Les Narbonnais, Le Siège de Barbastre]

(30) **Clarisse** : Elle est la fille du roi Yon de Gascogne, sœur d'Églantine, Simon et Elissant, elle épouse Gerbert de Metz avec qui elle a trois fils : Yon, Garin et Anseÿs.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : Anseÿs de Mes, Gerbert de Mes]

(31) **Simon de Tailleborc** : Fils du roi Yon de Gascogne, frère de Clarisse, Églantine et Elissant, il est le seigneur de « Chastel Foucon »

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Mes*]

(32) **Églantine** : Fille du roi Yon de Gascogne, sœur de Simon, Clarisse et Elissant, elle épouse Gui de Nanteuil à qui elle donne un fils prénommé Tristan.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gui de Nanteuil*]

(33) **Clarissant** : Fille de Simon de Pouille, uniquement mentionnée dans la chanson éponyme.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Simon de Pouille*]

(34) **Guimarde de Monfusain** : Elle est la nièce de Baligant, roi païen, qui épouse, après avoir reçu le baptême Galien, le fils d'Olivier et de Jacqueline, avec qui elle a un fils prénommé Maillart.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Galien*]

(35) **Galien** : Ce personnage est le fils « bâtard » d'Olivier, le fils de Rénier de Gênes et de Jacqueline, la fille d'Hugues de Constantinople. Il succède à son grand-père maternel et épouse Guimarde de Monfusain avec qui il a un fils nommé Maillart.

[Héros présent ou mentionné dans : *Galien, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople*]

(36) **Guillaume [Fierabrace] d'Orange** : Arrière-petit-fils de Garin de Monglane, petit-fils d'Hernaut de Beaulande, troisième fils d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie, il épouse Orable-Guibourc, la sœur de Rainouart.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Carthage, Aliscans, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, La Bataille Loquifer, Le Couronnement de Louis, Le Charroi de Nîmes, La Chevalerie Vivien, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Ogier, Les Enfances Rénier, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, Garin de Monglane, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Mariage Guillaume, Le Mariage Rainouart, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de Seuille, La Prise d'Orange, Le Siège de Barbastre, Simon de Pouille, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople*]

(37) **Garin d'Anséüne** : Cinquième fils d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie, il épouse Huistace la fille de Naimés de Bavière avec qui il engendre trois fils prénommés : Vivien, Roumans et Guichard.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Roman d'Aquin, Aye d'Avignon, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, Le Couronnement de Louis, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Ogier, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, Guibert d'Andrenas, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Mariage Guillaume, Le Mariage Rainouart, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de*

Répertoire généalogique des principaux héros de la Matière de France (XII^e- XIII^e siècle)

Sebille, La Prise d'Orange, La Chanson de Saisnes, le Siège de Barbastre, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople]

(38) **Hernaut de Girone** : Surnommé « le roux », il est le petit-fils d'Hernaut de Beaulande, le quatrième fils d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie. Il épouse Béatrix, la fille de Savari de Girone avec qui il a un fils prénommé Savari.

[Héros présent ou mentionné dans : Aye d'Avignon, Aliscans, Aymeri de Narbonne, Le Couronnement de Louis, La Chevalerie Vivien, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Rénier, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Guibert d'Andrenas, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Moniage Guillaume, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de Sebille, Le Siège de Barbastre, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople]

(39) **Aÿmer le Chétif** : Sixième fils d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie, il épouse Soramonde qui lui donne un fils Drogon.

[Héros présent ou mentionné dans : Aiol, Aye d'Avignon, Aliscans, Aymeri de Narbonne, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Rénier, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, Fierabras, Guibert d'Andrenas, Huon de Bordeaux, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Moniage Guillaume, Le Moniage Rainouart, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de Sebille, Le Siège de Barbastre, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople, Vivien de Monbranc]

(40) **Bernard de Bréabant** : Fils aîné d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie, engendre avec une anonyme, Bertrand le Paladin et Guélin.

[Héros présent ou mentionné dans : Le Roman d'Aquin, Aymeri de Narbonne, Le Couronnement de Louis, Le Charroi de Nîmes, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Rénier, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, Garin de Monglene, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Moniage Guillaume, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de Sebille, La Prise d'Orange, Le Siège de Barbastre, Simon de Pouille, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople]

(41) **Guibert d'Andrenas** : Ce personnage est le plus jeune des fils d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie. Il épouse Agaïete, la fille du roi Judas d'Andrenas.

[Héros présent ou mentionné dans : Aliscans, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, La Bataille Loquifer, Le Couronnement de Louis, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Rénier, Les Enfances Vivien, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Moniage Guillaume, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de Sebille, Le Siège de Barbastre]

(42) **Blanchefleur** : Elle est la cinquième fille d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie. Elle épouse Louis le Pieux, le fils de Charlemagne à qui elle donne deux filles : Marie et Aélis.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Aliscans, Aymeri de Narbonne, Le Couronnement de Louis, Les Enfances Vivien, Le Moniage Guillaume, Les Narbonnais, Le Siège de Barbastre*]

(43) **Bueves de Conmarchis** : Il est le petit-fils d'Hernaut de Beaulande, fils d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde et épouse Elissant, sa cousine, la fille du roi Yon de Gascogne avec qui il a deux fils prénommés Gui et Girart.

[*Héros présent ou mentionné dans : Aliscans, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, Le Couronnement de Louis, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Rénier, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Moniage Guillaume, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de Seville, La Prise d'Orange, Le Siège de Barbastre*]

(44) **Orable/Guibourc** : Il s'agit de la princesse Orable, fille du roi des païens Desramé et sœur de Rainouart, elle est la femme de Tiébaut d'Afrique. Enlevée par Guillaume Fierabrace lors de la prise d'Orange, elle est baptisée Guibourc avant de se marier avec son ravisseur.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Aliscans, Aymeri de Narbonne, La Bataille Loquifer, Le Charroi de Nîmes, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Rénier, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, Garin de Monglene, La Mort Aymeri de Narbonne, Le Moniage Guillaume, Le Moniage Rainouart, La Prise d'Orange*]

(45) **Heustace** : Fille de Naïmes de Bavière, le « premier conseiller » de Charlemagne, elle épouse Garin d'Anséüne avec qui elle trois fils : Vivien, Roumans, et Guichard.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : La Chevalerie Vivien, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Vivien, Les Narbonnais*]

(46) **Béatrix** : Fille de Savari, le comte de Girone, épousée par Hernaut de Girone, l'un des fils d'Aymeri de Narbonne, avec qui elle a un fils, Savari.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Les Enfances Guillaume, Les Narbonnais*]

(47) **Soramonde** : Elle est une princesse païenne convertie et épousée par Aÿmer le Chétif avec qui elle a un fils prénommé Drogon.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Aymeri de Narbonne*]

(48) **Agaiete** : Elle est la fille du roi païen Judas d'Andrenas, nièce ou sœur de Clargis, roi de Salorie, elle épouse Guibert, l'un des fils d'Aymeri de Narbonne.

[*Héroïne présente ou mentionnée dans : Guibert d'Andrenas, La Prise de Cordres et de Seville*]

(49) **Raoul du Mans** : Époux d'une des filles anonymes d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie, il est le père d'Anquetin le Normand.

[*Héros présent ou mentionné dans : Aymeri de Narbonne, Fierabras, Gaydon*]

(50) **Huon de Florenville** : Époux d'une des filles anonymes d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie, il est le père Foulque de Candie.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aymeri de Narbonne, Le Roman de Foulque de Candie, Guibert d'Andrenas, Les Narbonnais*]

(51) **Dreux de Montdidier** : Époux d'une des filles anonymes d'Aymeri de Narbonne et d'Hermengarde de Pavie, il engendre avec elle quatre enfants prénommés : Gaudin, Richer, Samson et Engelier.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aymeri de Narbonne*]

(52) **Maillart** : Ce personnage est le fils de Guimarde et de Galien, le petit-fils d'Olivier et le compagnon de Logier.

[Héros présent ou mentionné dans : *Galien*]

(53) **Vivien** : Il est le petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils de Garin d'Anséüne et de Heustace, frère de Roumans et de Guichard, tué au début de la bataille des Aliscans.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aliscans, Aymeri de Narbonne, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Garin de Monglene, Gui de Nanteuil, Le Mariage Guillaume, Le Mariage Rainouart, Les Narbonnais*]

(54) **Roumans** : Ce personnage est le fils de Garin d'Anséüne et de Heustace, frère de Vivien et de Guichard.

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Narbonnais*]

(55) **Guichard** : Il est le petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils de Garin d'Anséüne et de Heustace, frère de Roumans et de Vivien.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Bataille Loquifer, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Rénier, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, Le Mariage Guillaume, Le Mariage Rainouart, La Prise de Cordres et de Sebille*]

(56) **Savari** : Il est le petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils d'Hernaut de Girone et de Béatrix.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Couronnement de Louis, Le Roman de Foulque de Candie, Les Narbonnais*]

(57) **Drogon de Venise** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils d'Aÿmer le Chétif et de Soramonde.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Roman d'Hugues Capet*]

(58) **Bertrand le Paladin** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils de Bernard de Brébant, frère de Guielin, il épouse Nubie avec qui il a un fils, Hugues.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aliscans, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, La Bataille Loquifer, Le Couronnement de Louis, Le Charroi de Nîmes, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Rénier, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, Garin de Monglene, Macaire, Le Mariage Guillaume, Le Mariage Rainouart, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de*

Seville, La Prise d'Orange, Le Siège de Barbastre, Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople]

(59) **Guielin** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, il est le fils de Bernard de Brébant et le frère de Bertrand le Paladin.

[Héros présent ou mentionné dans : Aliscans, Aymeri de Narbonne, La Bataille Loquifer, Le Couronnement de Louis, Le Charroi de Nîmes, La Chevalerie Vivien, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, Le Moniage Rainouart, La Prise de Cordres et de Seville, La Prise d'Orange]

(60) **Anquetin le Normant** : Fils de Raoul du Mans et d'une fille anonyme d'Aymeri de Narbonne.

[Héros présent ou mentionné dans : Anseïs de Carthage, Aymeri de Narbonne]

(61) **Foulque de Candie** : Ce personnage est le fils de Huon de Florenville et d'une fille anonyme d'Aymeri de Narbonne, il épouse Anfélise, la demi-sœur de Thibaut d'Esclavonie.

[Héros présent ou mentionné dans : Aymeri de Narbonne, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, Garin de Monglene, Les Narbonnais]

(62) **Gaudin le Brun** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné de Dreux de Mondidier et d'une fille anonyme de celui-ci, il est le frère de Richer, Sanson et Engelier.

[Héros présent ou mentionné dans : Aliscans, Aymeri de Narbonne, Le Couronnement de Louis, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Rénier, Les Enfances Vivien]

(63) **Richer** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné de Dreux de Mondidier et d'une fille anonyme de celui-ci, il est le frère de Gaudin, Sanson et Engelier.

[Héros présent ou mentionné dans : Aymeri de Narbonne]

(64) **Sanson** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné de Dreux de Mondidier et d'une fille anonyme de celui-ci, il est le frère de Gaudin, Richer et Engelier.

[Héros présent ou mentionné dans : Aymeri de Narbonne, La Mort Aymeri de Narbonne]

(65) **Engelier** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné de Dreux de Mondidier et d'une fille anonyme de celui-ci, il est le frère de Gaudin, Richer et Sanson.

[Héros présent ou mentionné dans : Aymeri de Narbonne]

(66) **Rabeau** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné d'un marquis d'Angleterre non identifié et d'une fille anonyme de celui-ci, il est le frère d'Estourmis, Mulart Souef et Morant.

[Héros présent ou mentionné dans : Aymeri de Narbonne]

(67) **Estourmis** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné d'un marquis d'Angleterre non identifié et d'une fille anonyme de celui-ci, il est le frère de Rabeau, Mulart, Souef et Morant.

[Héros présent ou mentionné dans : Aymeri de Narbonne]

(68) **Mulart** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné d'un marquis d'Angleterre non identifié et d'une fille anonyme de celui-ci, il est le frère de Rabeau, Estourmis, Souef et Morant.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aymeri de Narbonne*]

(69) **Souef de Planteiz** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné d'un marquis d'Angleterre non identifié et d'une fille anonyme de celui-ci, il est le frère de Rabeau, Mulart, Estourmis et Morand.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aymeri de Narbonne, Guibert d'Andrenas*]

(70) **Saint Morand** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné d'un marquis d'Angleterre non identifié et d'une fille anonyme de celui-ci, il est le frère de Rabeau, Mulart, Estourmis et Souef.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aymeri de Narbonne*]

(71) **Gui de Conmarchis** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, second fils de Bueves de Conmarchis et d'Elissant, frère de Girart, amant de Fausette avec qui il a le Povre Veü.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Rénier, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, Le Moniage Rainouart, Les Narbonnais, Le Siège de Barbastre*]

(72) **Girart de Conmarchis** : Petit-fils d'Aymeri de Narbonne, fils aîné de Bueves de Conmarchis et d'Elissant, frère de Gui.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aliscans, Aymeri de Narbonne, Bueves de Conmarchis, La Bataille Loquifer, La Chevalerie Vivien, Les Enfances Guillaume, Les Enfances Rénier, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Guibert d'Andrenas, Le Moniage Rainouart, Les Narbonnais, La Prise de Cordres et de Seville, Le Siège de Barbastre*]

(73) **Nubie** : Elle est la fille de l'Aumaçour de Cordes, alliée des Français, elle est épousée par Bertrand le Paladin avec qui elle conçoit un fils nommé Hugues.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *La Prise de Cordres et de Seville*]

(74) **Rainouart** : Ce personnage est le fils du roi païen Desramé et d'Oriable (ou d'une géante), frère d'Orable-Guibourc, Aélis, Barnés, Esclariax, Jembu et Quarrel. Il épouse Aélis, la fille de Blanche fleur et de Louis le Pieux avec qui il a un fils prénommé Maillefer. Par ailleurs, il engendre un fils naturel, Corbon, avec la fée Morgane.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aliscans, La Bataille Loquifer, Les Enfances Rénier, Elie de Saint-Gilles, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie, La Chanson de Guillaume, Le Moniage Guillaume, Le Moniage Rainouart*]

(75) **Anfélise** : Princesse sarrasine, fille du roi Lohier, demi-sœur de Thibaut l'Africain et nièce de Desramé, elle possède la cité de Candie et se marie avec le fils de Huon de Florenville.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Aymeri de Narbonne, La Bataille Loquifer, Les Enfances Vivien, Le Roman de Foulque de Candie*]

(76) **Fausette** : Demoiselle de la suite d'Anfélise, épouse de Gui de Conmarchis qui lui donne un enfant, le Povre-Veü.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Le Roman de Foulque de Candie*]

(77) **Malatrie** : Fille de l'Amustant de Cordres, fiancée à Limbanor, elle est éprise de Girart de Conmarchis qu'elle finit par épouser.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Bueves de Conmarchis, Le Siège de Barbastre*]

(78) **Hugues** : Ce personnage est le petit-fils de Bernard de Brébant et le fils de Bertrand le Paladin.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Chanson de Guillaume*]

(79) **Maillefer** : Il est le fils de Rainouart et d'Aélis qui épouse Florentine ou Ysoire en fonction des versions. De cette union naissent deux enfants : Rénier et Graciëne.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aliscans, La Bataille Loquifer, Les Enfances Rénier, Le Roman de Foulque de Candie, Le Mariage Guillaume, Le Mariage Rainouart*]

(80) **Corbon** : Ce personnage est le fils illégitime de la fée Morgane et de Maillefer.

[Héros présent ou mentionné dans : *La Bataille Loquifer*]

(81) **Le Povre-Vëu** : Il est le fils « bâtard » de Gui de Conmarchis et de Fausette, appelé le Convers ou le Converti après son baptême.

[Héros présent ou mentionné dans : *Le Roman de Foulque de Candie*]

(82) **Florentine** : Fille de Grebuede, le roi d'Isle, femme de Maillefer, le fils de Rainouart, avec qui elle a Rénier et Graciëne.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Les Enfances Rénier*]

(83) **Rénier** : Descendant de Rénier de Gênes, petit-fils de Rainouart et d'Aélis, fils de Maillefer et de Florentine, frère de Graciëne, mari d'Ydoine et père de Tancrede.

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Rénier*]

(84) **Graciëne** : Petite-fille de Rainouart, fille de Maillefer et de Florentine, sœur de Rénier, elle épouse de Boudoin de Gresce et mère de Jehan « li senez ».

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Les Enfances Rénier*]

(85) **Ydoine** : Jeune sarrasine, fille du roi Brunamon ; convertie, elle épouse Rénier, le fils de Maillefer à qui elle donne un fils prénommé Tancrede.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Les Enfances Rénier*]

(86) **Baudoin de Gresce** : Fils de l'empereur Richier, mari de Gracienne, la sœur de Rénier et petite fille de Rainouart, avec qui elle conçoit Jean « li senez ».

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Rénier*]

(87) **Tancrède** : Présenté par le trouvère des *Enfances Rénier* comme étant le fils de Rénier et d'Ydoine, ce personnage renvoie au cousin de Bohémond de Sicile et compagnon de Godefroi de Bouillon, qui a une toute autre généalogie dans le *Cycle des Croisades*.

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Rénier*]

(88) **Jehan « le senez »** : Ce personnage est le fils de Baudoin de Gresce et de Gracienne, la sœur de Rénier et petite fille de Rainouart qui trouve la mort à trois ans.

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Rénier*]

La Geste des Lorrains

(1) **Pierre de Metz** : Frère du duc de Brabant et d'une sœur anonyme qui est la mère des abbés de Saint-Denis et de Saint-Germain, il est le père d'Aélis et l'aïeul d'Hervis de Metz.

[Héros présent ou mentionné dans : *Hervis de Mes*]

(2) **Thierry** : Ce personnage est le prévôt de Metz, l'époux d'Aélis, la fille du duc Pierre de Metz, le père d'Hervis de Metz et d'une fille anonyme.

[Héros présent ou mentionné dans : *Hervis de Mes*]

(3) **Aélis** : Elle est la fille du duc Pierre de Metz et l'épouse du prévôt Thierry de Metz à qui elle donne un fils : Hervis de Metz.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Hervis de Mes*]

(4) **Hervis de Metz** : Duc de Metz, petit-fils de Pierre, fils d'Aélis et du prévôt Thierry, il épouse Aélis/Béatrix, la fille du roi de Cologne avec qui il une dizaine d'enfants dont Garin le Lorrain, Begon de Belin, Héliuis de Pithiviers, Erembourc.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen, Gerbert de Mes, Hervis de Mes*]

(5) **Aélis/Béatrix de Cologne** : Fille d'Anséis de Cologne, femme d'Hervis de Metz. Dans l'histoire d'*Hervis de Mes*, ce personnage a pour nom Béatrix qui est la fille de roi Eustaice de Tyr, sœur de Floire de Hongrie, probablement le père de Berte aux grands pieds l'épouse de Pépin le Bref.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Garin le Lobren*]

(6) **Baudri** : Bourgeois et hôtelier en la ville de Metz, il est marié à la demi-sœur d'Hervis de Metz, la fille du prévôt Thierry.

[Héros présent ou mentionné dans : *Hervis de Mes*]

(7) **Garin le Lorrain** : Fils aîné d'Hervis de Metz et d'Aélis de Cologne, il est le frère de Begon de Belin, d'Héluis de Pithiviers, d'Erembourc, etc. Il épouse Aélis de Blaives qui lui donne un fils prénommé Gerbert.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseÿs de Mez, Garin le Loberen, Gerbert de Mes, Hervis de Mes, La Chanson de Saisnes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(8) **Aélis de Blaives** : Fille de Milon de Blaives, cousine de Pépin le Bref et sœur de Biautris de Blaives, elle épouse Garin le Lorrain avec qui elle a un fils, Gerbert.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Garin le Loberen*]

(9) **Begon de Belin** : Second fils d'Hervis de Metz et d'Aélis de Cologne, il est le frère de Garin le Lorrain et l'époux de Biautris de Blaives avec qui il engendre Gérin et Hernaut.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseÿs de Mez, Garin le Loberen, Gerbert de Mes, Hervis de Mes, La Chanson de Saisnes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(10) **Biautris de Blaives** : Elle est la fille du duc Milon de Blaives, sœur d'Aélis et cousine de Pépin le Bref, elle devient la femme de Begon de Belin à qui elle donne deux fils : Gérin et Hernaut.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Garin le Loberen*]

(11) **Héluis de Pithiviers** : Fille aînée d'Hervis de Metz et d'Aélis de Cologne, sœur de Garin le Lorrain et de Begon de Belin, elle épouse Hernaïs d'Olenois avec qui elle trois enfants : Audegon, Oedon et Hernaïs d'Orliens.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Garin le Loberen, Gerbert de Mes*]

(12) **Hernaïs d'Olenois** : Époux d'Héluis de Pithiviers, la fille aînée d'Hervis de Metz qui lui donne trois enfants : Audegon, Oedon et Hernaïs d'Orliens.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]

(13) **Huon de Cambrai** : Il épouse une fille anonyme d'Hervis de Metz et d'Aélis de Cologne avec qui il a trois enfants prénommés Gautier, Huon et Jocelin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aymeri de Narbonne, Garin le Loberen, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(14) **Basin de Genes** : Duc de Bourgogne et de Genevois, il est le fils d'Herchembaut le Pouhier, le frère d'Henri d'Ostienne, il épouse en premières noces Erembourc avec qui il a Auberi le Bourgoïn. En secondes noces, il se marie avec Hermesent de Torin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn, Fierabras, Jehan de Lançon*]

(15) **Erembourc** : Le prénom de ce personnage n'est jamais expressément cité dans la *Geste des Lorrains*, mais on le découvre par recoupement avec les données de la petite *Geste de Blayes* et singulièrement grâce à l'étude

généalogique du personnage de Jourdain de Blayes, le neveu de Garin le Lorrain et le cousin de Gerbert de Metz.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Jourdain de Blayes*]

(16) **Gerbert de Metz** : Il est le petit-fils d'Hervis de Metz, fils de Garin le Lorrain et d'Aélis de Blaives. Il épouse en premières noces, Clarisse une des filles du roi Yon de Gascogne avec qui il a trois fils : Yon, Garin et Anséys. Par la suite, il se marie avec une fille anonyme d'Aymeri de Narbonne.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Mez, Garin le Loheren, Gerbert de Mes, Hervis de Mes, La Chanson de Saisnes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(17) **Gérin de Cologne** : Fils aîné de Begon de Belin et de Biautris de Blaives, frère d'Hernaut de Gironville, il épouse Béatrix, la fille du roi Anséis de Cologne avec qui il a deux fils prénommés Anséis et Rayniers.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Mez, Garin le Loheren, Gerbert de Mes, Hervis de Mes, La Chanson de Saisnes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(18) **Hernaut de Gironville** : Petit-fils d'Hervis de Metz, fils de Begon de Belin et de Biautris de Blaives, frère aîné de Gérin, mari de Ludie. Il est le père de Fromont, Hernaudin, Loëys, Gérin, Malvoillier, Richart et Begon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Mez, Garin le Loheren, Gerbert de Mes, Hervis de Mes, La Chanson de Saisnes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(19) **Joifroi l'Angevin** : Duc d'Anjou, frère ou père de Thierry-Gaydon, il est le fils de la cinquième fille anonyme d'Hervis de Metz.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn, Anseïs de Carthage, Anseïs de Mez, Le Roman d'Aquin, La Chanson d'Aspremont, La Chevalerie Ogier du Danemarque, Les Enfances Ogier, Fierabras, Galien, Gaydon, Gui de Bourgogne, Garin le Loheren, Gerbert de Mes, La Chanson de Girart de Roussillon, Le Roman de Girard de Viane, Mangis d'Aigremont, Les Narbonnais, Otinel, Raoul de Cambrai, Renaus de Montauban, La Chanson de Roland, La Chanson des Saisnes, Le Siège de Barbastre, Simon de Pouille*]

(20) **Thierri/Gaydon** : Frère ou fils de Joifroi d'Anjou, il est le fils de la cinquième fille anonyme d'Hervis de Metz.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Carthage, Gaydon, Le Roman de Girard de Viane, La Chanson de Roland*]

(21) **Hernaïs d'Orliens** : Il est le petit-fils d'Hervis de Metz, fils d'Héluis de Pithiviers et d'Hernaïs d'Olenois, il est le frère d'Audegon et d'Odeon, l'évêque d'Orliens.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Mez, Garin le Loheren, Gerbert de Mes*]

(22) **Audegon** : Petite-fille d'Hervis de Metz, fille d'Héluis de Pithiviers et d'Hernaïs d'Olenois, elle est la sœur d'Hernaïs d'Orliens et d'Oedon et épouse Hervil le vilain. De cette union naît Rigaut, Morant, Tion et Garnier.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Garin le Loheren, Gerbert de Mes*]

(23) **Oedon d'Orliens** : Fils d'Hernaïs d'Olenois et d'Héluïs de Pithiviers, il est le frère d'Audegon et d'Hernaïs d'Orliens.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]

(24) **Huon du Mans** : Fils de la septième fille anonyme d'Hervis de Metz, il est le frère de Garin de Dreves.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]

(25) **Garin de Dreves** : Fils de la septième fille anonyme d'Hervis de Metz, il est le frère de Huon du Mans.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]

(26) **Gautier de Hainaut** : Il est le fils de la quatrième fille d'Hervis de Metz et de Huon de Cambrai, frère de Huon de Cambrésis, neveu de Garin le Lorrain.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]

(27) **Huon de Cambrésis** : Fils de la quatrième fille d'Hervis de Metz et de Huon de Cambrai, il est le frère de Gautier de Hainaut et de Jocelin de Salebruges. Il engendre Baucelin de Cambrai, Rénier et une fille anonyme.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aymeri de Narbonne, Garin le Loberen, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(28) **Jocelin de Salebruges** : Fils de la quatrième fille d'Hervis de Metz et de Huon de Cambrai, il est le frère de Gautier de Hainaut et de Huon de Cambrésis.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]

(29) **Aubéri le Bourgoin** : Ce personnage est le fils d'Erembourc, une des filles d'Hervis de Metz, et de Basin de Gennes, il est un des cousins des Gerbert de Metz.

[Héros présent ou mentionné dans : *Aubéri le Bourgoin, Ansejjs de Mez, Le Charroi de Nîmes, Fierabras, Gui de Bourgogne, Garin le Loberen, Gerbert de Mes, Jehan de Lançon, Renaus de Montauban*]

(30) **Orri l'Allemand** : Ce personnage est le fils de la troisième fille d'Hervis de Metz et le père d'Hermant, Ricoul et Tyon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Ansejjs de Mez, Garin le Loberen, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(31) **Gautier l'Orfelin** : Fils de la cinquième fille anonyme d'Hervis de Metz, il est l'un des neveux de Garin le Lorrain.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]

(32) **Béatrix** : Ce personnage est la fille du roi Anséis de Cologne, la femme de Gérin, l'un des fils de Begon de Belin et la mère d'Anséis et de Rayniers.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Ansejjs de Mez, Gerbert de Mes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(33) **Ludie** : Fille de Fromont de Lens et d'Hélissent de Ponti, sœur de Fromondin, Garnier et Henri, épouse d'Hernaut de Gironville, mère de Fromont, Hernaudin, Loëys, Gérin, Malvoillier, Richart et Begon.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Anseÿs de Mez, Gerbert de Mes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(34) **Claresme de Gascogne** : Selon le trouvère de *Gaydon*, Claesme est la reine de Gascogne qui épouse le héros éponyme.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Gaydon*]

(35) **Hervil le Vilain** : Il est le frère de Doon le Veneur et de Fouchier le maire, mari d'Audegon, la fille d'Héluïs de Pithiviers et d'Hernaïs d'Olenois, père de Garnier, Tion, Morant et Rigaut.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen, Gerbert de Mes*]

(36) **Yon de Metz** : Petit-fils de Yon de Gascogne et de Garin le Lorrain, fils de Gerbert de Metz et de Clarisse, frère d'Anseÿs de Metz et de Garin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gerbert de Mes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(37) **Garin de Monglane** : Petit-fils de Yon de Gascogne et de Garin le Lorrain, fils de Gerbert de Metz et de Clarisse, frère d'Anseÿs de Metz et de Yon, le trouvère de la *Vengeance Fromondin* présente ce personnage comme le fondateur de la dynastie des Monglane au détriment de toute logique généalogique.

[Héros présent ou mentionné dans : *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(38) **Anseÿs de Metz** : Il est le fils de Gerbert de Metz et de Clarisse qui monte sur le trône de Cologne.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseÿs de Mez*]

(39) **Anseÿs** : Ce personnage est le fils de Gérin le roi de Cologne et de Beatris et de la fille du roi Anseÿs de Cologne, il est le neveu de Hernaut de Gironville.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseÿs de Mez, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(40) **Rayniers** : Ce héros est le fils de Gérin de Cologne et de Béatris, il est le frère d'Anseÿs.

[Héros présent ou mentionné dans : *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(41) **Fromont** : Il est le fils d'Hernaut de Gironville et de Ludie, frère de Gérin, Loëys, Richart, Hernaudin, Malvoillier et Begon. Il est le neveu de Fromondin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gerbert de Mes*]

(42) **Hernaudin** : Fils d'Hernaut de Gironville et de Ludie, frère de Gérin, Loëys, Richart, Fromont, Malvoillier et Begon. Il est le neveu de Fromondin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(43) **Loëys** : Il est le fils d'Hernaut de Gironville et de Ludie, frère de Gérin, Hernaudin, Richart, Fromont, Malvoillier et Begon. Il est le neveu de Fromondin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Ansejs de Mez*]

(44) **Gérin** : Ce personnage est le fils d'Hernaut de Gironville et de Ludie, frère de Loeys, Hernaudin, Richart, Fromont, Malvoillier et Begon. Il est le neveu de Fromondin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Ansejs de Mez*]

(45) **Malvoillier** : Ce héros est le fils d'Hernaut de Gironville et de Ludie, frère de Loeys, Hernaudin, Richart, Fromont, Gérin et Begon. Il est le neveu de Fromondin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Ansejs de Mez*]

(46) **Richart** : Fils d'Hernaut de Gironville et de Ludie, frère de Loeys, Hernaudin, Malvoillier, Fromont, Gérin et Begon. Il est le neveu de Fromondin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Ansejs de Mez*]

(47) **Begon** : Il est le fils d'Hernaut de Gironville et de Ludie, frère de Loeys, Hernaudin, Malvoillier, Fromont, Gérin et Richart. Il est le neveu de Fromondin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Gerbert de Mes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(48) **Rigaut** : Ce personnage est le fils aîné d'Hervil le Vilain et d'Audegon, la fille d'Hernaïs d'Olenois et d'Héluis de Pithiviers, frère de Garnier, Morant et Tion.

[Héros présent ou mentionné dans : *Ansejs de Mez, Garin le Loberen, Gerbert de Mes*]

(49) **Morant du Plaisiez** : Ce héros est le fils d'Hervil le Vilain et d'Audegon, la fille d'Hernaïs d'Olenois et d'Héluis de Pithiviers, frère de Garnier, Rigaut et Tion.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen, Gerbert de Mes*]

(50) **Tion** : Il est le fils d'Hervil le Vilain et d'Audegon, la fille d'Hernaïs d'Olenois et d'Héluis de Pithiviers, frère de Garnier, Rigaut et Morant.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]

(51) **Garnier** : Il s'agit du fils d'Hervil le Vilain et d'Audegon, la fille d'Hernaïs d'Olenois et d'Héluis de Pithiviers, frère de Tion, Rigaut et Morant.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen*]

(52) **Baucelin** : Ce héros est le fils de Huon de Cambrésis, frère de Rénier.

[Héros présent ou mentionné dans : *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(53) **Rénier** : Il s'agit du fils de Huon de Cambrésis, frère de Bancelin de Cambrai, père de Raoul de Cambrai.

[Héros présent ou mentionné dans : *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(54) **Hermant** : Ce personnage est le fils d'Orri l'Allemand et de la troisième fille anonyme d'Hervis de Metz, il est le frère de Ricoul et de Tyon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(55) **Ricoul** : Ce héros est le fils d'Orri l'Allemand et de la troisième fille anonyme d'Hervis de Metz, il est le frère de Hermant et de Tyon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Mez*]

(56) **Tyon** : Il est le fils d'Orri l'Allemand et de la troisième fille anonyme d'Hervis de Metz, il est le frère de Ricoul et de Hermant.

[Héros présent ou mentionné dans : *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(57) **Millon de Lavardin** : Epoux de la fille d'Huon de Cambresis, seigneur du Hainaut, du Cambresis et de la moitié de Saint-Quentin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Mez, Garin le Loberen, Gerbert de Mes*]

(58) **Raoul de Cambrai** : Ce personnage renvoie, avec une généalogie différente, à la figure de Raoul de Cambrai, neveu du Carolingien.

[Héros présent ou mentionné dans : *Les Enfances Vivien, Garin le Loberen, Raoul de Cambrai, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(59) **Doon le Veneur** : Il est le frère d'Hervil le Vilain et de Fouchier le Maire. Il épouse une fille anonyme d'Hervis de Metz avec qui engendre un fils prénommé Mauvoisin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Garin le Loberen, Gerbert de Mes, Hervis de Mes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(60) **Mauvoisin** : Fils de Doon le Veneur et d'une fille d'Hervis de Metz, il se marie avec la fille de Raimon de Saint Gilles. Avec elle, il aura deux fils Morandin et Raymon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Anseïs de Mez, Berte aus grans piés, Garin le Loberen, Gerbert de Mes, Hervis de Mes, Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(61) **Morandin** : Ce héros est le fils de Mauvoisin et le petit-fils de Doon le Veneur et il est le frère de Raymon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(62) **Raymon** : Il s'agit du fils de Mauvoisin et le petit-fils de Doon le Veneur et il est le frère de Morandin.

[Héros présent ou mentionné dans : *Yon ou la Vengeance Fromondin*]

(63) **Erembourc** : Ce personnage est la fille naturelle de Basin de Gennes ; elle est donc la demi-sœur d'Auberi le Bourgoïn. Elle épouse Raoul d'Ermenal Mesnil avec qui elle a deux fils prénommés Amaury et Gascelin.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(64) **Raoul d'Ermenal Mesnil** : Epoux d'Erembourc, père de Gascelin et d'Amaury.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(65) **Amaury** : Il est le fils d'Erembourc et de Raoul d'Ermenal Mesnil, frère de Gascelin et neveu d'Auberi le Bourgoïn.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(66) **Gascelin** : Ce personnage est le fils d'Erembourc et de Raoul d'Ermenal Mesnil, frère d'Amaury et neveu d'Auberi le Bourgoïn. Il épouse Sonneheut, la fille de Guibourc et d'Orri l'Allemand.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(67) **Congrés** : Ce héros est l'un des fils d'Orri l'Allemand, le roi de Bavière et de Guibourc, frère de Sonneheut et Malassis et par extension d'Hermant, Ricoul et Tyon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(68) **Malassis** : Il est l'un des fils d'Orri l'Allemand, le roi de Bavière et de Guibourc, frère de Sonneheut et Congrès et par extension d'Hermant, Ricoul et Tyon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(69) **Sonneheut** : C'est la fille d'Orri l'Allemand, elle est la nièce du roi Pépin le Bref, l'épouse de Gascelin et la mère de Naïmes de Bavière.

[Héroïne présente ou mentionnée dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(70) **Oedon de Langres** : Il est le frère d'Erembourc et par corrélation fils d'Hervis de Metz, il est l'oncle d'Auberi le Bourgoïn.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(71) **Joseran** : Ce personnage est le fils d'Oedon de Langres et frère d'Huedon.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn*]

(72) **Huedon** : Il s'agit du fils d'Oedon de Langres et frère de Joseran.

[Héros présent ou mentionné dans : *Auberi le Bourgoïn*]



PARENTE MASCULINE, PARENTE FEMININE DANS LE CYCLE DE GUILLAUME D'ORANGE

Les chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange mettent en scène nombre de personnages féminins marquants, dont l'importance ne laisse pas de surprendre dans un genre comme celui-là. L'étude comparée d'épopées médiévales dans différentes langues permet de mesurer la force de cette présence féminine au sein d'un univers pourtant guerrier et patriarcal. Nous voudrions montrer que ce phénomène a des conséquences directes sur la conception de la parenté et du lignage qu'offre la chanson de geste : la vision masculine de la lignée s'en trouve fortement nuancée, grâce à des liens de parenté féminine qui viennent la concurrencer.

Nous entendons par « parenté féminine » les liens de consanguinité ou autre¹ qui unissent les femmes d'une même famille entre elles, mais aussi l'ensemble des « parentes et alliées d'une même personne »², renvoyant alors aux parentes d'un personnage féminin ou masculin donné. Ainsi, l'on observe que les rapports de parenté sont davantage masculins que féminins dans la chanson de geste, mais qu'une forme de parenté féminine s'exprime aussi. Parallèlement, les parentes de sexe féminin des personnages principaux sont parfois mises en avant par divers biais littéraires.

Dans la chanson de geste en effet, ce versant féminin de la parenté n'est pas un donné évident comme peut l'être celui de la parenté masculine ; il est plutôt à déduire d'éléments narratifs qui mettent en avant soit l'ascendance maternelle d'un personnage masculin, soit des relations de femme à femme primant sur celles qu'elles entretiennent avec les hommes. La figure de la mère est centrale au sein de cette configuration, en ce qu'elle signe le maintien, à la

¹ Michael Houseman dégage pour la parenté les notions essentielles de consanguinité et d'affinité, complétées dans certaines sociétés par la filiation et l'alliance : *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, p. 549.

² Pour « parenté », Littré répertorie le sens de « consanguinité » et de « collectivement, tous les parents et alliés d'une même personne ».

fois au plan historique et littéraire, de l'importance du féminin dans les lignages même au-delà de leur établissement comme modèles familiaux de référence à partir du XI^e siècle.

Le changement du système de parenté qui intervient à cette époque a été, de fait, maintes fois souligné par les historiens³, et étudié ensuite dans la littérature⁴. Les structures qui en ont résulté sont communément appelées les lignages⁵. Or, au moment où les chansons du cycle de Guillaume d'Orange sont composées, au XII^e et au XIII^e siècle, le système des lignages est déjà bien en place. Aussi le cycle est-il le reflet parfait de ces nouvelles problématiques, centré qu'il est sur la grande famille des Narbonnais, et sur les difficultés que rencontre Guillaume pour se trouver un fief⁶. Cette question est d'ailleurs liée à celle de la dame à épouser, et Guillaume n'hésite pas à prendre pour femme Orable, la châtelaine sarrasine d'Orange. Cependant, les femmes ne sont pas dans ce contexte de simples garantes de l'obtention pérenne d'un fief pour l'homme et elles peuvent jouer un rôle actif au sein des lignages. Laure Verdon précise ainsi, après sa description de la mise en place des lignages au XI^e siècle, dans un article sur le rôle des mères au Moyen Âge où elle aborde le fonctionnement des rapports de parenté : « la place des femmes, et plus spécifiquement des mères, dans ce système de parenté n'est cependant pas

³ Parmi une bibliographie abondante, nous avons consulté entre autres G. Duby, *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1984 (1^e éd. 1973), notam. les articles « Structures de parenté et noblesse dans la France du Nord aux XI^e et XII^e siècles », p. 267-285, et « Lignage, noblesse et chevalerie au XII^e siècle dans la région mâonnaise. Une révision », p. 395-422 ; D. Lett, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval, V^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 2000 ; L. Verdon, « Le rôle des mères dans la construction du sujet social au Moyen Âge : Société, structures de pouvoir et rapports de parenté », *La place des femmes dans la cité*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2012.

⁴ Notamment P. Haugard, *Du « Roman de Thèbes » à « Renaut de Montauban » : une genèse sociale des représentations familiales*, Paris, PUF, 2002 ; C. Serp, *Identité, filiation et parenté dans les romans du Graal en prose*, Turnhout, Brepols, 2015.

⁵ Nous emploierons le mot « lignage » tantôt dans le sens précis qu'il possède historiquement, tantôt au sens large de « famille » tel qu'il est utilisé dans la chanson de geste, voir par exemple ci-dessous v. 2048 de l'édition Joseph-Louis Perrier des *Enfances Guillaume*, New York, Publications of the Institute of French Studies, 1933 : « Dont estez vos de lignaige nobile », ou bien v. 27 de l'édition Magali Rouquier des *Enfances Vivien*, Genève, Droz, 1997 (toutes les citations renverront à cette édition) : « car son ancestre a mon lignage mort ».

⁶ Philippe Haugard se penche en détail sur cette question à propos des *Narbonnais*, mais il l'évoque aussi à propos du *Charroi de Nîmes* et du *Couronnement de Louis*. Cf. P. Haugard, *Du « Roman de Thèbes » à « Renaut de Montauban » : une genèse sociale des représentations familiales*, op. cit., p. 219-250 pour les *Narbonnais*, et n. 3 p. 92 et n. 1 p. 244 pour le *Charroi* et le *Couronnement*.

mineure, au moins jusqu'à la fin du XII^e siècle. »⁷ Elle montre dans la suite de son article que des signes de l'importance maternelle persistent même au XIII^e siècle. Ce jugement rend très bien compte du système de parenté du cycle. Guillaume n'est pas seulement « le fils Aymeri », c'est aussi le fils d'Hermengart, et l'importance de la relation qui le lie à sa mère ne manque pas d'être soulignée dans plusieurs chansons, en particulier au moment clef où le héros passe en âge de porter les armes. Ce constat s'applique en outre à plusieurs autres personnages principaux de la geste comme Vivien ou Aélis, c'est-à-dire aussi bien aux fils qu'aux filles.

Cependant, les rapports entre mères et filles sont d'une autre nature. Ils se placent dans la même sphère genrée⁸, celle du féminin, et n'ont que peu d'impact sur les questions lignagères. Ils vont pourtant plus loin que les rapports de mère à fils en ce qu'ils dessinent les traces d'une succession matrilineaire au sein du lignage, contribuant par là à faire émerger la présence féminine dans la geste.

Mères et fils

Généalogiquement parlant, la mère jouit de la préséance de l'âge sur son fils, mais narrativement, elle lui est tantôt inférieure, tantôt supérieure. Dans le cas de Guillaume, cette infériorité diégétique n'est pas due au sexe du personnage, car les relations entre père et fils sont du même acabit⁹. En revanche, la différence genrée joue à plein dans les rapports entre Aïmer et Hermengart, pas toujours à la défaveur de cette dernière cependant¹⁰.

De fait, à partir du moment où le héros est au centre de la chanson, la place laissée au père ou à la mère est bien moindre ; leur rôle n'est pourtant pas négligeable en ce qu'ils constituent le gage de son insertion au sein du

⁷ L. Verdon, « Le rôle des mères dans la construction du sujet social au Moyen Âge : Société, structures de pouvoir et rapports de parenté », art. cit., p. 39.

⁸ Nous utilisons l'adjectif « genré » en le rattachant au terme de « genre » dans son sens grammatical et social, et en le distinguant de l'adjectif « générique » que nous réservons au « genre » au sens de « genre littéraire ».

⁹ Guillaume se fait obéir d'Aymeri à de nombreuses reprises, voir par exemple le vers suivant : « Fiz, dit li peïres, tot a vostre plaisir. » [v. 118 (éd.) J.-L. Perrier ; *idem* dans l'édition de Patrice Henry, Paris, Société des Anciens Textes Français, 1935] ; ou encore v. 2830 éd. J.-L. Perrier (= v. 2825 éd. P. Henry) : « Filz, dist li peïres, si com vos commandeiz. »

Cette formulation est une façon de dire « oui » dans la chanson de geste, cependant elle a pour effet de mettre en avant le personnage du fils.

¹⁰ Voir ci-dessous, au paragraphe « Hermengart et Aïmer dans les *Enfances Guillaume* ».

lignage. Ils font ainsi office de guides et exercent une forme de contrôle opposée à la force d'émancipation propre au héros, d'où les va-et-vient de l'une à l'autre sur le plan diégétique.

La mise en valeur du rôle social et diégétique de la mère

Hermengart et Guillaume dans les Enfances Guillaume

Le lien qui unit Guillaume à sa mère est parfois davantage mis en avant que celui qui l'unit à son père, pourtant présent ailleurs dans la chanson. La répartition se fait de façon genrée : la mère de Guillaume entretient une relation privilégiée avec son fils dans les épisodes liés aux préparatifs de départ ou à la défense de Narbonne, tandis qu'Aymeri est davantage présent aux côtés de son fils dans les épisodes de guerre extérieure et de conquête. Ce caractère genré de la répartition des rôles ne doit toutefois pas masquer le fait que tandis que le père accompagne son fils pour son adoubement et ses premières expéditions militaires, la défense de la terre en revanche, et par conséquent du lignage, est placée sous le signe maternel.

Les recommandations sur l'attitude à adopter à la cour lui viennent de sa mère, et non de son père ; la responsabilité du lignage tout entier est engagée dans le comportement qu'adoptera Guillaume à la cour de Charlemagne. Hermengart tient ainsi à ce qu'il ait de nombreuses richesses à sa disposition : « Fiz, dit la meire, or sanblerais riche honme ; / Je ne veul mies que tu aies besoigne. »¹¹

Les questions pécuniaires et la gestion du patrimoine relèvent du champ d'action de l'épouse et mère : « Les filles appartenant aux couches supérieures de la société ont été éduquées, parfois très jeunes, dans le but d'être capables, après leur mariage, de gérer la maison (parfois le domaine) et de traiter une affaire. »¹²

Aymeri lui-même considère Hermengart comme pleinement souveraine en son domaine. Lorsqu'un messenger vient annoncer que Narbonne est assiégée, Aymeri se fait auprès de Guillaume le relais du message et sa demande ne concerne pas Narbonne en tant que sa propre terre – Aymeri en est pourtant toujours le seigneur légitime et le restera au cours du cycle – il prend au contraire la parole au nom de sa femme et exhorte Guillaume à aller sauver

¹¹ v. 144-145 (éd.) P. Henry, *idem* dans l'édition de J.-L. Perrier.

¹² D. Lett, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, *op. cit.*, p. 173.

Hermengart parce qu'elle est sa mère : « [...] Ta meire mande ke vos la secourez, / Ou se se non, ja mais ne la vaireiz. »¹³ Guillaume doit à la fois défendre la ville et Hermengart, les deux ne sont pas dissociées. Certes, la mère du héros est évoquée de préférence à Narbonne pour donner un visage humain à la terre natale, dans le but d'un effet pathétique évident. Pourtant l'état de mère est ce faisant associé à la possession d'une terre.

La scène des adieux de Guillaume à Hermengart fait ressortir d'une autre manière la présence maternelle. Les adieux d'une mère à son fils constituent un épisode fréquent notamment dans le roman d'initiation ou le récit hagiographique, et ils se substituent ici aux adieux d'Hermengart à Aymeri, autre motif courant d'adieux d'une femme à son mari, en particulier dans le cycle où ce genre de scène se rencontre souvent entre Guillaume et Guibourc par exemple¹⁴. Ici, en dépit de la présence d'Aymeri, la force structurelle du personnage de Guillaume est telle qu'elle détermine le motif et l'emporte sur la cohérence des niveaux familiaux, donnant du même coup de l'épaisseur au rôle de mère (plutôt que d'épouse). En fait Guillaume est déjà devenu le bras armé du lignage, tandis qu'Aymeri est entré dans la catégorie des hommes vieux¹⁵. Cependant le jeune héros, ne possédant pas encore d'épouse, a pour unique référent familial féminin sa mère à ce moment de la geste.

Le don du *brief* à l'occasion des adieux matérialise la force du lien qui unit Hermengart à Guillaume. Ce genre de don intervient aussi bien entre mère et fils qu'entre amante et amant¹⁶, et le détail qui compte ici est l'origine de ce *brief* :

« J'ai si un brief petit et mout est maire
Que me cherjait mes freires Bonifaice

¹³ v. 2767-2768 (éd.) J.-L. Perrier = v. 2762-2763 (éd.) P. Henry.

¹⁴ Voir par exemple la laisse LV d'*Aliscans*, (éd. et trad.) C. Régner et J. Subrenat, Paris, Champion, 2007. Toutes les citations renverront à cette édition.

¹⁵ Il est désormais appelé par exemple « lo viel chanut berbei » v. 702 de l'édition de P. Henry = v. 704 de l'édition J.-L. Perrier, ou « Aymeris li vielz chanus barbeiz » au v. 2736 de l'édition de P. Henry = v. 2741 de l'édition de J.-L. Perrier, ou encore « Aymeris a la chanue barbe » au v. 2889 de l'édition de P. Henry = v. 2894 (éd.) J.-L. Perrier, avec une autre graphie « Aymeris a la chenue barbe ».

¹⁶ Dans les *Enfances Guillaume* même, Orable et Guillaume échangent de nombreux dons pour s'exprimer leur amour à distance : un épervier v. 651 (éd.) J.-L. Perrier = v. 649 (éd.) P. Henry, un anneau v. 832 (éd.) J.-L. Perrier = v. 830 (éd.) P. Henry, etc. De la même façon les *Enfances Vivien* font état de plusieurs dons que Garin et Huitace s'échangent « en drüerie », voir v. 111-115 et v. 157-167 (éd.) M. Rouquier.

Quant vostre peires m'avoit le mesaige
Que m'amenerent a Narbonne la lairge. »¹⁷

Le *brief* d'Hermengart lui vient de sa famille à elle, et non point de celle de son mari : ce cadeau avait justement pour but à l'origine de fournir à Hermengart un souvenir de sa propre famille avant qu'elle rejoigne celle d'Aymeri, et même plus qu'un souvenir, un objet protecteur (*maire* signifie « puissant » d'après le glossaire de Patrice Henry, « important » d'après celui de Joseph-Louis Perrier). Ainsi le *brief* renforce le lien de Guillaume à sa mère et plus largement à toute la branche maternelle de son lignage.

Guillaume et Hermengart dans Aliscans

Lorsque Guillaume se trouve esseulé et humilié à la cour, le hasard y amène ses parents, et cette circonstance va permettre de débloquent la situation. Or, le principal secours à espérer vient de sa mère si l'on en croit le jongleur : « Or croit Guillelme sa force et sa vertuz : / S'Ermengart puet, bien sera securuz. »¹⁸ Aymeri n'est pas mentionné dans ce passage. Il l'est dans le suivant, où Hermengart apparaît pourtant en premier quand Guillaume s'est fait reconnaître : « Quant Hermengart a veü son enfant, / Et Aymeris, mout en furent joiant. »¹⁹

Tandis que tous demeurent prostrés et indécis, Hermengart est la première à réagir et à proposer une solution :

« Tuit furent mu, li petit et li grant. [...]
 Dame Hermengart fu droite en son estant,
 A sa voiz clere se vet mout escriant :
 “Par Deu, François, tuit estes recreant !
 Aymeris sire, or te va cuer faillant ! [...] »²⁰

L'expédient qu'elle propose est d'ailleurs clairement une façon de prouver les limites de l'action de son mari et des seigneurs assemblés là, en ce qu'elle se fait fort d'assumer des fonctions d'ordinaire masculines. Elle offre d'abord ses possessions personnelles pour financer une intervention militaire,

¹⁷ v. 179-182 (éd.) P. Henry = v. 180-183 (éd.) J.-L. Perrier.

¹⁸ *Aliscans*, éd. cit., v. 3016-3017.

¹⁹ *Ibidem*, v. 3078-3079.

²⁰ *Ibid.*, v. 3124 ; 3127-3130.

conformément à un *topos* du cycle²¹, et ne s'arrête pas là puisqu'elle affirme qu'elle prendra elle-même les armes et chevauchera parmi les guerriers pour diriger les opérations²².

Enfin, elle est la seule ou en tout cas la plus prompte à se lever pour empêcher Guillaume de mettre à mort Blanchefleur, ce qui est aussi un signe de son amour pour sa fille²³.

Au passage la scène est assez saisissante si l'on essaie de se la représenter : l'immense carrure de Guillaume vient d'être rappelée en détail par le jongleur, et il suffit d'un seul vers pour décrire le geste d'Hermengart qui a dû déployer une force physique singulière pour parvenir à ôter sa victime à Guillaume : « Ja li eüst mout tost la teste osee, / Par home nul ne li fust deve[e]e, / Quant Hermengart li a des poinz osee. »²⁴ Le texte souligne avec insistance qu'aucun homme n'est intervenu et encourage pleinement à entendre « home » au sens viril du terme, étant donné que l'action est par opposition menée par une femme.

Le relief donné à l'ascendance maternelle du héros

L'ombre portée d'Oriabel : Orable et Rainouart, frère et sœur utérins

Dans le cas de Rainouart, l'ascendance maternelle est convoquée par sa relation à sa sœur. En effet, dans un article intitulé « Guibourc, sœur de Rainouart »²⁵, Nicole Brach-Pirotton propose l'hypothèse lumineuse selon laquelle Orable ne serait pas fille de Desramé comme Rainouart, mais serait sa sœur par sa mère, Oriabel. Cette Oriabel n'apparaît guère dans le cycle, on trouve son nom uniquement dans la seconde partie de la *Chanson de Guillaume*²⁶ ; elle est néanmoins la marque rare de la parenté féminine chez les Sarrasins de la geste.

²¹ Guibourc fait de même dans la *Chevalerie Vivien*, (éd.) D. McMillan, Aix-en-Provence, CUERMA, 1997, v. 1397-1401 rédaction C, et dans le *Moniage Rainouart*, (éd) G. A. Bertin, Paris, A. & J. Picard & Cie, vol. 1, aux laïsses CLXVIII-CLXIX.

²² *Aliscans*, éd. cit., v. 3137-3146.

²³ Voir ci-dessous, « Hermengart et Blanchefleur ».

²⁴ *Aliscans*, éd. cit., v. 3213-3215.

²⁵ N. Brach-Pirotton, « Guibourc, sœur de Rainouart », *Mélanges Jeanne Lods*, Paris, 1978, p. 88-94.

²⁶ *Ibidem*, p. 91-92.

Les deux versions de l'ascendance de Vivien

La même ambiguïté au niveau de l'ascendance maternelle du héros intervient pour Vivien. Celui-ci n'est pas toujours le fils de Garin et Huitace, comme dans les *Enfances Vivien* que nous étudions au paragraphe suivant. Il est parfois le neveu de Guillaume par sa soeur et non par son frère, une manière différente de mettre en relief le versant féminin de sa lignée. Cette version de son ascendance apparaît le plus clairement dans la *Chanson de Guillaume*, qui est extérieure au cycle :

« Viviën, sire, ja es tu de icel lin,
En grant bataille nus deis ben maintenir.
Ja fustes fiz Boeve Cornebut al marchis,
Nez de la fille al bon cunte Aimeris,
Nefs Willame al curb niés le marchis [...] »²⁷

La note de François Suard à ces vers résume :

« Comme dans *Aliscans* et *Foucon de Candie*, Vivien est présenté comme le fils d'une fille d'Aymeri ; dans la *Chevalerie Vivien*, les *Enfances Vivien* et *Aymeri de Narbonne*, le héros est fils de Garin d'Anséune, frère de Guillaume ; Beuve Cornebut est par ailleurs inconnu. [...] »²⁸

Aliscans comporte les vers suivants, qui ont pour sujet les Sarrasins, et qui présentent également Vivien comme le fils de la sœur de Guillaume : « Le jor ont mort maint gentil vavator, / Et a Guillelme le fil de sa seror. »²⁹ L'expression « fils de la sœur » est intéressante à plus d'un titre, elle est en effet interprétée par Claire Serp dans le sens d'une mise en valeur du lien adelphique avec une femme plutôt que d'un lien avunculaire entre hommes : « le lien adelphique semble l'emporter sur le lien avunculaire. C'est, semble-t-il, une manière d'insister sur l'amour que l'on porte au neveu ou à la nièce, qui est en fait une extension de la figure de la sœur aimée. »³⁰

²⁷ *La Chanson de Guillaume*, (éd.) F. Suard, Paris, Le Livre de poche, v. 295-299. Toutes les citations renverront à cette édition.

²⁸ *Ibidem*, n. au v. 297, p. 96-97.

²⁹ *Aliscans*, éd. cit., v. 39-40. Il est vraisemblable qu'il s'agisse bien de Vivien et non pas d'un autre neveu de Guillaume ; Raymond Weeks en tout cas interprète le vers en ce sens, dans l'ouvrage cité *infra* en note.

³⁰ À propos du roman arthurien en prose : C. Serp, *Identité, filiation et parenté*, *op. cit.*, n. 15 p. 326.

Parenté masculine, parenté féminine dans le Cycle de Guillaume d'Orange

L'ascendance de Vivien est en réalité un problème touffu, qui a été plusieurs fois abordé par la critique. Différentes hypothèses ont été proposées, parmi lesquelles nous pouvons relever celle déjà ancienne de Wilhelm Cloetta, reprise par Raymond Weeks :

« [Wilhelm Cloetta] tâche de montrer que tous les poèmes qui donnent à Vivien la même parenté que les *Enfances* remontent pour ce trait à ces dernières. [...] Vivien serait le fils d'une sœur de Guillaume, épouse d'un certain Garin, fils de Naimon de Bavière. [...] L'auteur des *Enfances Vivien*, qui connaissait le nom de Garin d'Anseune, aurait le premier donné ce nom au père de Vivien, tout en faisant de ce personnage un frère de Guillaume. En même temps, il aurait fait de la mère de Vivien une fille du duc Naimon. »³¹

Jeanne Wathelet-Willem estime quant à elle que « son ascendance est confuse »³², mais que « Bueve Cornebut ne figure que dans deux vers faux »³³.

Toutes ces variantes montrent en tout cas le degré de complexité qu'atteint l'intrication des lignées féminine et masculine de l'ascendance de Vivien, où tantôt l'une, tantôt l'autre est rattachée réciproquement à Guillaume, ou à Naimon, autre nom de Naymes. Quelle que soit la combinaison privilégiée, on note que les deux versants sont systématiquement exploités, dans un système parfaitement cognatique.

Huitace et Vivien dans les Enfances Vivien

L'ascendance maternelle de Vivien possède un relief particulier dans les *Enfances Vivien*, dans la mesure où elle constitue la principale raison de la menace de mort qui pèse sur le jeune garçon. En effet, le Sarrasin Marados souhaite à tout prix venger son père Charnart et son oncle Sadort³⁴ tués par Naymes³⁵ lors de la bataille de Roncevaux. Durant cette même bataille,

³¹ R. Weeks, « Compte-rendu de Wilhelm Cloetta, *Die Enfances Vivien, ihre Überlieferung, ihre zyklische Stellung*, Berlin, Ebering, 1898 », *Romania*, vol. 28, n° 111, 1899, p. 450-454 (citations p. 452 et 453).

³² J. Wathelet-Willem, *Recherches sur la Chanson de Guillaume, Études accompagnées d'une édition*, Paris, Les Belles Lettres, 1975, chapitre « Les neveux de Guillaume », t. 1, p. 524. (Voir aussi la p. 525).

³³ *Ibidem*, n. 74 p. 524.

³⁴ Ou Cadot, voir n. 3 p. 4 de l'édition de M. Rouquier.

³⁵ Nous suivons l'orthographe choisie par Magali Rouquier dans l'index des noms propres de son édition p. 219.

Marados est parvenu à faire prisonnier Garin, le père de Vivien. Or, il a l'intention de l'échanger contre la vie de son fils, aussi explique-t-il à Garin lorsque celui-ci lui propose une rançon pour sa libération :

« Ja n'en avré ton argent ne ton or,
fors Vivien ton chier filz au gent cors,
car son ancestre a mon lignage mort [...]
Tu as la fille, l'en a gieté mon sort
que ton filz m'iert por mon pere confort :
jel feré pendre as forches la defors. »³⁶

L'expression « Tu as la fille » signifie ici « Tu as épousé sa fille », à savoir Huitace, la fille de Naymes. Ainsi, le fils de Garin et Huitace doit payer de sa vie les pertes infligées par son grand-père maternel aux Sarrasins sur le champ de bataille. En effet, la vie d'un seigneur masculin doit être payée de la vie d'un héritier mâle ; Marados ne songe pas à demander vengeance sur Huitace, la fille de Naymes. Le mot « lignage » signifie ici soit la famille en général, soit la lignée masculine puisque Marados parle de son père et de son oncle, à moins que l'on ne considère qu'il s'agisse de son oncle maternel ; en outre on note que le lignage n'est pas qu'une affaire chrétienne et que le même système de parenté est appliqué par la chanson de geste aux ennemis des héros.³⁷

L'ascendance maternelle de Vivien est rappelée au même titre que son ascendance paternelle lorsque les marchands chantent les louanges de Vivien :

« Il est de France, des hardiz combatant,
si apartient Guillelme le poissant,
le dus Buevon et Aÿmer le franc,
et Guëlin, le hardi combatant,
et si est niés Naïmes le vaillant,
filz est Garin d'Anseüne la grant.
Il le dist bien el palés l'amirant,
quant en ostages i fu livrez l'autre an

³⁶ *Les Enfances Vivien* ; éd. cit., v. 25-27 et 35-37.

³⁷ D. McMillan souligne ainsi que dans *Aliscans*, un véritable lignage sarrasin est construit autour de Rainouart : le but « semble bien être de constituer un lignage de Desramé qui fasse pendant à celui de Guillaume. » Cf. D. McMillan, « Orable, fille de Desramé », *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux, J. Duculot, 1969, t. 2, p. 839 *sq.*. Ici, le lignage de Marados fait pendant à celui de Vivien, ou devrait-on dire à celui de Huitace.

por dant Garin d'Anseüne la grant. »³⁸

D'après Godefroy³⁹, le mot « nié » peut signifier, plus rarement que « neveu », « petit-fils » : les marchands ne manquent pas de rappeler le nom de « Naïmes », le grand-père de Vivien, en lien avec sa captivité chez les Sarrasins « quant en ostages i fu livrez... ». Le fait que cette circonstance narrative soit ainsi rappelée à plusieurs reprises donne à l'ascendance maternelle du héros une place à part entière dans la définition de son lignage, car il n'est pas question d'autre chose ici – quoique cette place soit moins grande que celle accordée à la geste des Narbonnais décrite sur trois vers puis un autre v. 1492. Et cette lignée maternelle n'est pas n'importe laquelle puisqu'il s'agit de rien moins que de la descendance d'un des principaux généraux de Charlemagne à la bataille de Roncevaux⁴⁰, or on sait par ailleurs que Vivien partage bien des traits avec Roland. Par comparaison, il n'arrive presque jamais que l'on mentionne le grand-père maternel de Guillaume lors des descriptions de sa famille.

Dans les *Enfances Guillaume*, le manuscrit 1448 présente le passage suivant, que l'on appelle le *Département des fils Aymeri*, et que Patrice Henry juge interpolé⁴¹, mais qui est éclairant pour l'ascendance de Vivien. Aymeri s'adresse à son fils Garin :

« Mais aleiz an an Bawiere la large,
Droit a Naymon, le duc de fier coraige,
Et se li dittes, san nul autre arestaige,
Ke il vos doinst sa fille an mariage
Et d'Anseüne le port et le rivaige

³⁸ *Les Enfances Vivien*, éd. cit., v. 1487-1495.

³⁹ Article « Nies », vol. 5., p. 497.

⁴⁰ C'est un personnage important de la *Chanson de Roland*, qui apparaît dès la seizième laisse et jusqu'à la fin de la chanson lors de la composition des bataillons puis de la contre-attaque de Charlemagne, par exemple laisse 257 de l'édition de Pierre Jonin, Paris, Gallimard, Folio, 1979.

⁴¹ Voir son introduction aux *Enfances Guillaume* p. XLII et la note 3 où il renvoie à l'édition des *Narbonnais* de Suchier : « L'hypothèse de Suchier (*Narbonnais*, t. 2, p. LXVI), d'après laquelle le *Département* est l'oeuvre d'un jongleur qui avait entendu réciter le début des *Narbonnais*, est plausible. » J.-L. Perrier suit aussi le manuscrit 1448 mais ne fait pas apparaître le *Département* dans son édition, qu'il semble considérer comme une composition à part entière puisqu'il la place dans l'énumération des différentes chansons contenues dans le manuscrit. Voir aussi à ce propos H. Gallé, « Parenthèses généalogiques et "incidents" dans les chansons narbonnaises : du parcours du héros au parcours du texte », *La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2005, p. 165-181.

Ke Sarrasin ont an lor aretaige. »⁴²

Garin rapporte ensuite les propos de son père à Naymes :

« Salut voz mande quens Aymeris li saige
Et si vos prie, n'en quier meçoigne faire,
Ke me doneiz vostre fille Eüstace
Et d'Anseüne le port et le rivaige
Ke païen tienent a lor droit aretaige [...] »⁴³

La généalogie proposée ici est cohérente avec celle des *Enfances Vivien* : la fille de Naymes est la promise de Garin, et elle se nomme *Eüstace*, c'est-à-dire Huitace. Le manuscrit 1448 contient d'ailleurs également les *Enfances Vivien*,⁴⁴ on peut donc y voir une recherche d'harmonisation dans les généalogies. Deux autres vers viennent confirmer cela en annonçant la naissance de Vivien : « De cele dame ke nos si devisa / Fuit Vivien a la cleire façon. »⁴⁵ L'accent est mis sur la mère du futur héros dans cette annonce de sa naissance.

Ici comme dans les *Enfances Vivien*, l'ascendance maternelle de Vivien est mise en avant, et cela passe également par les actes de Huitace. Elle fait tout son possible pour tenter de sauver son mari et ne craint pas ensuite de braver les Sarrasins pour dire adieu à son fils, si bien qu'on se demande si le versant paternel de Vivien est aussi présent qu'elle sur la scène narrative. De fait, la facilité avec laquelle Guillaume cède Vivien ne laisse pas d'étonner. Pour la justifier, Guillaume formule une vision adelphique de la parenté, n'hésitant pas à y sacrifier son neveu : « Neveu et oncle parant sont il assez ; / mes de tiex freres ne puet en recouvrer. »⁴⁶

La réaction de Huitace qui s'ensuit est opposée à celle de Vivien, pour qui son père est le plus important et qui obtempère immédiatement à la décision de son oncle, évidemment par héroïsme. En réalité Huitace ne s'oppose pas non plus fermement à ce que dit Guillaume, mais elle cherche par la suite à soustraire son fils aux Sarrasins jusqu'au bout. Son attitude révèle la primauté qui peut être accordée à un autre lien de parenté, celui d'une mère et son

⁴² *Les Enfances Guillaume*, éd. cit., v. 3234.

⁴³ *Ibidem*, v. 3249-3253.

⁴⁴ Voir l'introduction de l'édition de J.-L. Perrier p. vi.

⁴⁵ (éd.) P. Henry des *Enfances Guillaume* (et donc du *Département*), v. 3272-3273.

⁴⁶ *Les Enfances Vivien*, éd. cit., v. 262.

enfant, entrant en tension avec la solidarité entre les membres mâles d'une même génération du lignage.

La mise en valeur de l'ascendance maternelle et du rôle de la mère a pour résultat de conduire la chanson à l'éventualité d'un héritage féminin. Garin s'adresse au messager en ces termes :

« si me diras ma moillier la nobile
que de par moi Jhesu la beneïe
et gart ses bois, ses chastiax et ses viles
et ses citez et ses granz mananties,
que de Garin ne ravra ele mie. »⁴⁷

Garin semble bien ici faire acte de testament envers Huitace. La femme pouvait en effet hériter de son mari défunt de la façon suivante : elle recevait le douaire qui lui avait été constitué au moment du mariage, conservait la partie de sa dot qui restait après les dépenses effectuées par le ménage, et pouvait obtenir la tutelle de ses enfants. Ceci advenait lorsque la femme n'était pas frappée d'incapacité juridique, ce qui n'est plus le cas depuis le IX^e siècle à part chez certains peuples germaniques : « Dans tous les autres droits nationaux, l'incapacité générale de la femme, dans la mesure où elle avait existé, a disparu ; [...] certaines traces ont subsisté. »⁴⁸ La répartition des biens du ménage intervient donc comme suit :

« Autant qu'elle le peut, mais non pas dans toutes les régions de l'Europe à partir du XII^e siècle, [la femme] apporte un *maritagium*, une dot [...], dont usera l'époux pour l'entretenir, et elle reçoit *titulo dotis* un don, une *donatio propter nuptias*, une part des biens de l'époux, un tiers d'après la coutume peu à peu fixée, dont elle jouira comme douaire en cas de veuvage. »⁴⁹

En plus de cela, l'époux peut concéder à la veuve « la tutelle des orphelins et l'usufruit de ses biens, "tant qu'elle vivra chastement, comme veuve", s'assurant par là de sa fidélité *post mortem* »⁵⁰, fidélité qui soit dit en passant n'est pas remise en question dans le cas de Huitace. Mais il ne faut pas oublier

⁴⁷ *Ibidem*, v. 97-101.

⁴⁸ *Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions*, Bruxelles, Éditions de la librairie encyclopédique, 1962, t. 12 « La femme », vol. 2, p. 43.

⁴⁹ R. Fossier, « Temps médiévaux : Orient / Occident », *Histoire de la famille*, Paris, Armand Colin, 1986, vol. 2, p. 151.

⁵⁰ H. Bresc, *Histoire de la famille*, *op. cit.*, p. 194.

que dans la pratique l'héritage n'allait pas toujours de soi : « même si la coutume d'héritage favorise la veuve, il est clair que le veuvage est d'abord un désastre : la récupération de sa dot et/ou de son douaire se révèle le plus souvent difficile [...] »⁵¹

Les paroles de Garin ne sont donc pas anodines ici, et on peut en rapprocher un autre vers que l'on trouve dans la bouche de Huitace : « j'en é encore le cheval et les armes »⁵², lorsqu'elle affirme qu'elle croit Garin mort. Attendant vraisemblablement que ces biens reviennent à Vivien grand, elle en a l'usufruit. Ce vers n'est pas non plus sans équivoque en ce qu'il confère discrètement à Huitace des attributs virils : l'équipement guerrier de son mari est en sa possession.

Part des femmes et part des hommes dans les lignages au niveau intergénérationnel

Hermengart et Aïmer

La comparaison des rôles diégétiques du personnage d'Hermengart et de celui d'Aïmer permet d'apprécier la part dévolue aux femmes et aux hommes dans les lignages qui se constituent à partir du XI^e siècle. En effet, la logique de l'âge voudrait que la mère prime sur le fils, mais on observe une fluctuation sur le plan diégétique.

Hermengart est la seule maîtresse du domaine jusqu'à un moment avancé du siècle : on la voit lors de la mise en place du siège⁵³, et lors de l'épisode de la trêve et de la statue de Mahomet⁵⁴. C'est seulement lors du troisième épisode lié au siège que ses fils commencent à être nommés et à jouer un rôle important.

Le personnage d'Aïmer apparaît à un moment critique, quand sa mère commence à désespérer de voir ses enfants affamés et décide de se rendre à Thibaut. Alors qu'Hermengart est en plein discours de lamentation, Aïmer surgit sans qu'on ait parlé de lui avant : « [...] Ne sai ke faire, je lor randrai la ville. / De moi feront mervillouse jostice. / – Dame Ermanjart, dit Aïmers, ke dittes ? [...] »⁵⁵

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² *Les Enfances Vivien*, éd. cit., v. 148.

⁵³ (éd.) J.-L. Perrier v. 207-208 et 262 puis v. 294-300 et 310-314.

⁵⁴ *Ibidem*, v. 1522 *sq.* puis v. 1590-1599.

⁵⁵ *Ibid.*, v. 2033-2035.

Parenté masculine, parenté féminine dans le Cycle de Guillaume d'Orange

Toute la scène qui suit présente déjà un infléchissement dans le personnage d'Hermengart, qui n'est plus la seule représentante active du lignage présente à Narbonne – contrairement à Guibourc quand elle défend Orange dans *Aliscans* ou la *Chanson de Guillaume* et qui n'a d'ailleurs pas d'enfants. Toutefois, Hermengart continue à jouer un rôle important puisqu'elle approuve immédiatement l'entreprise de ses fils et les arme elle-même :

« Amanjart l'ot si conmença a rire :
“Anfant, dist elle, Jhesus vos benoïe.
Dont estez vos de lignaige nobile.
Jai nus de vos ne ferait couardie. »
Isnelement les armes lor delivre. »⁵⁶

Ce rire d'Hermengart, qui rend la scène touchante, est malgré tout une preuve de la supériorité qu'elle possède sur ses fils : il constitue une approbation attendrie de leur attitude, et prouve qu'elle est en position de juger de l'opportunité ou non d'une telle entreprise. Le geste d'adoubement du vers « Isnelement les armes lor delivre » complète ce tableau. Le mot *lignaige* est par ailleurs employé dans un sens indifférencié qui ne néglige ni l'ascendance paternelle ni l'ascendance maternelle.

Cependant l'entrée en scène d'Aïmer et son importance narrative croissante finissent par faire oublier le rôle de premier plan d'Hermengart. Tout d'abord, après qu'Hermengart est revenue de son évanouissement, Aïmer la rappelle à l'ordre et lui enjoint de les servir à table :

« Ma belle meire, laissez ester vos cris.
Ne mainjai mais bien ait passé tier dis ;
Doneiz nos an, c'il vos plaist, un petit.
– Per Deu, enfant, vos n'i poeiz fallir. »⁵⁷

Une telle réplique est un moyen courant dans la chanson de geste pour passer d'une action narrative à une autre, et le discours en est relativement neutre ; il n'en reste pas moins que l'initiative est du côté du personnage masculin, bien qu'il soit plus jeune.

Ensuite, une fois qu'Aïmer a fait prisonnier Espailart, le fils de l'amiral, et qu'il rentre à Narbonne, Thibaut s'adresse de nouveau à Hermengart pour

⁵⁶ *Ibid.*, v. 2046-2050.

⁵⁷ *Ibid.*, v. 2126-2129.

demander à parler à son fils, mais elle n'a pas le temps de répondre qu'entre-temps Aïmer est arrivé en haut de la tour et s'adresse à lui directement.

« Franche contesse, o tes filz Aïmer ?
Fai le venir tantost a moi parler. [...]”
Ot le li anfes c'est an la tor monteiz ; [...]
Il li escrie : « Gentis rois, ke quereiz ? »⁵⁸

En réalité, il est naturel que Thibaut demande Aïmer puisqu'il veut qu'il lui rende le jeune garçon qui est entre ses mains. D'ailleurs, le rôle d'Aïmer s'arrête après l'échange de son frère Beuves et d'Espaillart. L'autorité d'Hermengart n'est donc éclipsée qu'un court instant, mais cet instant est significatif en ce qu'il suggère qu'elle n'est pas la seule personne en charge à Narbonne, et qu'elle n'en est pas non plus l'héritière.

En termes de filiation, cela signifierait qu'Aïmer prend le contrôle des opérations militaires à Narbonne ainsi que les droits à en hériter en tant que fils aîné d'Aymeri en l'absence de ses autres frères, selon la conception agnatique du lignage qui existe depuis le XI^e siècle. Et pourtant, Laure Verdon explique que la mise en place des lignages n'a pas totalement effacé le pouvoir des mères pour autant : « Le lignage, si l'on peut continuer à employer ce terme, n'est donc pas une structure qui élimine les mères du principe de filiation et, par là, du rôle fondateur dans la construction du sujet social. »⁵⁹

Nous pouvons donc interpréter le personnage d'Aïmer comme étant en pleine construction diégétique et sociale, et affirmer que cette construction passe par l'action d'Hermengart. Pour Aïmer, il semble en effet que son rôle de premier plan réponde aussi à des raisons structurelles, car on le retrouve dans *Aliscans* incarnant la figure du farouche guerrier solitaire. Le siège de Narbonne constitue en quelque sorte des « Enfances Aïmer » au sein des *Enfances Guillaume*, ce qui place le fils en position diégétique supérieure à celle de la mère, mais conserve à celle-ci un rôle important. Les deux personnages semblent s'opposer dans la mesure où l'un éclipse l'autre et inversement, mais cela traduit en fait une complémentarité. Nous aurions ici à travers la mise en valeur alternative du personnage d'Hermengart et d'Aïmer le signe du maintien de l'importance maternelle alors même que le système des lignages

⁵⁸ *Ibid.*, v. 2202-2203 ; 2212 ; 2215.

⁵⁹ L. Verdon, « Le rôle des mères dans la construction du sujet social au Moyen Âge : Société, structures de pouvoir et rapports de parenté », art. cit., p. 40.

s'est mis en place deux siècles auparavant, étant donné que les *Enfances Guillaume* sont généralement datées du XIII^e siècle.

Mères et filles

La relation de mère à fille fait partie de l'univers purement féminin de la société, puisque les femmes vivent entre elles et s'adonnent à des activités spécifiques, différentes de celles des hommes, et par conséquent différentes des activités épiques premières à savoir les activités politiques et militaires. Il est frappant de constater qu'à quelques occasions, une telle relation féminine se fait jour dans l'épopée.

S'il y a peu de personnages de filles dans le cycle, on constate en outre que la relation des filles avec leur père n'est en rien plus fréquente que celle avec leur mère. Le principal exemple de relation de mère à fille du cycle se trouve dans *Aliscans*, à l'occasion de la venue de Guillaume à la cour de Louis. Il s'agit en fait d'une relation dédoublée, entre Hermengart et Blanchefleur, puis Blanchefleur et Aélis.

Hermengart et Blanchefleur

La position de mère n'est pas immédiatement soulignée pour Hermengart, elle se contente de sauver sa fille Blanchefleur, mais cette relation est bien soulignée par la reine ensuite :

« Li quens Guillelmes est en ceste contree.
Je le trové en la sale pavee,
Et mon chier père a la barbe mellee,
Ma franche mere, que Dex ot amenee.
S'ele ne fust, ma vie fust finnee »⁶⁰

Blanchefleur rappelle à la fois le lien qui l'unit à Aymeri et à Hermengart, mais on voit la différence entre son père et sa mère en ce que celui-ci n'a rien tenté, par opposition à la rapidité de sa mère. Tandis qu'Aymeri est évoqué avec une épithète épique, « a la barbe mellee », le demi-vers complétant la mention d'Hermengart est appelé par la situation : « que Dex ot amenee », ce

⁶⁰ *Aliscans*, éd. cit., v. 3229-3233 p. 240-242.

qui renforce son importance diégétique, là où Aymeri incarne surtout le prestige de la geste.

Dans la suite pourtant, l'intervention d'Hermengart est gommée : « La roïne a Guillelmes vergondee. / S'en li lessast, mout tost l'eüst tuee. »⁶¹ Ces propos sont ceux des membres de la cour qui commentent les faits, et dans leur discours peu importe qui a sauvé la reine, ce qui compte est le geste rageur de Guillaume, d'où l'emploi de l'indéfinit « en ». Néanmoins le sauvetage de Blanchefleur par Hermengart n'est plus mentionné explicitement ensuite, cet acte demeurant dissimulé par le texte pour éviter de faire ressortir de manière frontale le véritable enjeu derrière cette intervention, à savoir une vision différente de la parenté et donc de la société. Comme l'écrit Florence Goyet dans son ouvrage sur le fonctionnement profond du texte épique, « sous la surface lisse du texte achevé, [émerge] la trace de heurts bien plus violents »⁶². En l'occurrence, Hermengart a pour objectif de recentrer ses enfants vers la solidarité au sein du lignage dont tous deux sont issus, tandis que Guillaume et Blanchefleur se réclament chacun des nouveaux cercles familiaux nés de leurs mariages respectifs. Dès lors, en tentant d'apaiser la colère de l'un et de l'autre, Hermengart cherche également à réconcilier le versant masculin et le versant féminin du lignage.

Hermengart intervient de nouveau pour demander la grâce de Blanchefleur aux vers 3295-3297 ; le mot « roïne » est employé et non « sa fille », mais cela n'enlève rien au fait qu'elle s'interpose de nouveau en tant que mère. Ainsi plus loin lorsqu'Aélis obtient le pardon de Guillaume, Hermengart est évoquée de préférence à tout autre personnage, pour rappeler subrepticement le rôle qu'elle a joué dans la résolution de la querelle : « Mout en fu lie Hermengart de Pavie. / Por la roïne a mout tost envoie / .II. chevaliers qui sont de sa mesnie [...] »⁶³ Cette dernière précision « qui sont de sa mesnie » a son importance dans la mesure où elle souligne l'aspect purement familial de l'entreprise : Hermengart a protégé Blanchefleur en tant que mère, et envoie ses propres gens la chercher. Louis, ni Aymeri, ni Guillaume encore moins, ne s'en chargent.

⁶¹ *Ibidem*, v. 3272-3273 p. 244.

⁶² F. Goyet, *Penser sans concepts*, Paris, Champion, 2006, p. 109.

⁶³ *Aliscans*, éd. cit., v. 3370-3372.

Blanchefleur et Aélis

Blanchefleur est elle-même la mère d'une jeune fille nommée Aélis, et sa relation avec elle est plus étroite que la sienne propre avec Hermengart, pour la simple raison qu'Aélis n'est pas mariée et vit encore avec sa mère. Le lien d'Aélis à sa mère est de fait bien plus mis en avant que son ascendance paternelle dans *Aliscans* : Aélis est certes la petite-fille de Charlemagne par son père, mais elle est aussi rattachée à la geste des Narbonnais par sa mère, or dans le cycle la geste des seigneurs issus de Garin de Monglane apparaît meilleure garante de l'intégrité du royaume de France que le roi Louis.

Cependant, la relation de protection fonctionne ici en sens inverse, de la fille à la mère. En effet, Aélis entre en scène lorsque sa mère court se réfugier dans sa chambre par peur de Guillaume, et y rencontre la jeune fille. Le schéma maternel est alors complètement inversé. Blanchefleur demande de l'aide à Aélis, et celle-ci en retour la réprimande ; loin de s'en offusquer, Blanchefleur lui accorde qu'elle a raison, et lui exprime même toute son affection.

« Dist Aaliz : “Mout par fustes desvee
Quant a mon oncle deïstes ramponnee,
Le meillor home qui onc ceïnsist d'espee,
Par cui vos estes roïne coronee,
De toute France damë et avoee,
Qu'an cest honor vos a il alevee. [...]”
Dist la roïne : “ Fille, mout iés senee...”⁶⁴

Aélis est plus lucide que Blanchefleur sur la dette qu'elle a à l'égard de son frère Guillaume, et sur les ressorts politiques en jeu : « Par cui vos estes roïne coronee / De toute France damë et avoee ». Elle se place clairement dans le camp du lignage des Narbonnais, n'approuvant pas les actes de sa mère, ni ceux de son père déductivement. Cependant, elle affirme agir tout autant dans l'intérêt de ces derniers que dans celui de Guillaume, si ce n'est plus. C'est pourquoi Blanchefleur lui accorde immédiatement qu'elle a raison. Tout comme Hermengart, elle œuvre en réconciliatrice des époux royaux avec Guillaume en disant à son oncle :

⁶⁴ *Ibidem*, v. 3241-3246 et 3250.

« Vez ci mon cors, fai en ta commandie. [...]
Mes qu'a mon pere soit l'acorde otroïe
Et a ma mere, qui por vos est marie.
Jamés nul jor, ce cuit, ne sera lie.
Quant vos desdist, mout fist grant deablie.
Pardonez li, oncle, ceste foïe. [...] »⁶⁵

Aélis mentionne son père sur un seul vers, et sa mère sur quatre. Dans toute cette scène, Aélis agit en tant que fille de Blanchefleur, et la famille nucléaire est défendue par une femme dans l'intérêt d'une autre femme.

La relation privilégiée d'Hermengart et Blanchefleur n'est plus mise en scène dans le reste de la chanson, cependant celle de Blanchefleur et Aélis l'est une seconde fois, ce qui est remarquable.

Au moment du départ des troupes de Guillaume, auxquelles s'est joint Rainouart, Aélis s'éprend de ce dernier et se confie à sa mère :

« La fille au roi l'en prist a regarder,
Enz en son cuer mout forment a amer ;
Dist a sa mere : «Vez com biau bachelier ! [...]
Mal fet mi pere quant il l'en let aler. »
Dist la roïne : «Fille, lessiez ester.
Ja nel ruis mes en cest païs entrer. »⁶⁶

La mère et la fille n'ont pas changé de caractère l'une et l'autre : Aélis sait reconnaître la valeur derrière les apparences de brutalité, et sa mère ne se départ pas de sa pleurerie ni de sa coquetterie. Pourtant, leur relation d'affection mutuelle n'en est jamais troublée. Dans ce passage, Aélis est deux fois appelée « La fille au roi », pour rappeler son ascendance paternelle, pour la bonne raison que ce passage préfigure l'alliance que contractera Rainouart avec la famille royale – il ne s'agit donc pas d'une contradiction avec la proximité qui s'exprime ici entre elle et sa mère.

Il en va de même quand Aélis s'apprête à l'épouser à la fin de la chanson. La figure du père est davantage mise en avant par Guillaume dans le cadre de la demande en mariage proprement dite⁶⁷ :

« Vos en iroiz en France la vaillant

⁶⁵ *Ibid.*, v. 3328 ; 3334-3338.

⁶⁶ *Ibid.*, v. 4078-4080 ; 4085-4087.

⁶⁷ Dans la même logique, la figure du père est aussi mise en avant une fois le mariage célébré : cf. *ibid.*, v. 8261-8262 : « Quant Renoart ot sa fame espousee, / La fille au roi, Aalis la senec [...] »

Parenté masculine, parenté féminine dans le Cycle de Guillaume d'Orange

Tot droit au roi ; diroiz que je li mant
Que il m'envoie sa fille maintenant,
Si la dorrai Rainouart le vaillant.
Dame sera d'une terre mout grant... »⁶⁸

Cependant, Blanchefleur apparaît au moment de donner effectivement la jeune fille aux envoyés de son prétendant, et les adieux ont lieu entre mère et fille. Leur tonalité pathétique causée par l'annonce de la triste fin d'Aélis symbolise le lien privilégié qui existe entre deux personnes de même sexe au sein d'une même famille.

« Li rois apele : “Aaliz, ça venez ! »
Si la lor livre de bone volentez,
Et la roïne avec lui, de bon grez.
Bese Aaliz, si a assez ploré,
Puis ne la vit en trestot son aé.⁶⁹

La querelle qui avait eu lieu à la cour est totalement oubliée : « Et la roïne avec lui, de bon grez », afin de laisser place à l'amour maternel et à la douleur de la séparation. On ne saurait y voir un trait spécifiquement féminin en ce que pareilles preuves d'affection ont été données au début de la chanson entre Guillaume et Vivien, les larmes n'étant d'ailleurs nullement réservées aux femmes dans la chanson de geste. Cela prouve toutefois qu'un lien aussi fort que celui qui unit l'oncle et le neveu peut trouver son correspondant dans la lignée féminine de la geste.

Les différentes figures de mères des héros masculins du cycle de Guillaume d'Orange font montre d'une influence sociale et familiale réelle qui répond à leur importance diégétique. La mise en valeur de l'ascendance maternelle des héros permet de déceler des éléments matrilineaires encore aux XII^e et XIII^e siècles dans la représentation des lignages que donne la chanson de geste.

Historiquement, il apparaît que la châtelaine était en charge de la garde du domaine en l'absence du seigneur⁷⁰. La présence du fils est rarement

⁶⁸ *Ibid.*, v. 8140-8144 ; voir aussi le v. 8191 qui réitère les propos de Guillaume par la bouche du messager.

⁶⁹ *Ibid.*, v. 8210-8214.

mentionnée car bien souvent les enfants étaient trop petits pour participer à la défense d'un château, cependant la chanson se saisit de cette potentialité pour exalter la personnalité du héros. Guillaume et Aïmer sont donc au premier plan, cependant la présence d'Hermengart, tout en retrait qu'elle soit, ne s'en affirme pas moins, à travers un rôle complémentaire à celui des deux jeunes héros et non point du tout concurrencé comme on pourrait le croire au premier abord. Le « travail épique »⁷¹ à l'oeuvre ici fait que l'épopée dissimule les indices de la présence féminine pour faire émerger imperceptiblement le questionnement lié aux représentations genrées.

Le cycle va plus loin dans la mesure où il présente, comme alternative au rattachement familial systématique de tout personnage de femme à tel ou tel héros masculin, des liens de parenté purement féminins de mère à fille. Comme en miroir à la relation qui unit mère et fils, ce lien entre mère et fille révèle la place pleine et entière accordée sur plusieurs générations aux femmes d'un même lignage. La parenté féminine se taille une petite part aux côtés de la massive parenté masculine, interrogeant indirectement la dimension patriarcale de la société.



Nina SOLEYMANI MAJD

⁷⁰ Cf. D. Lett, *Famille et parenté*, *op. cit.*, p. 173 : « Les éloignements répétés d'un mari chevalier ou marchand octroient aux épouses un pouvoir accru sur l'ensemble des propriétés gérées par le couple »,

⁷¹ Cf. F. Goyet, *Penser sans concepts*, *op. cit.*, p. 557-569.

TRANSMETTRE LE GRAAL
LA RELATION ONCLE / NEVEU ET LES ENJEUX DE SA REPRESENTATION
DANS LE *LANCELOT-GRAAL**

Depuis une trentaine d'année, l'étude de la parenté au Moyen Âge a permis de mettre en évidence quelques unes de ses particularités pendant la période : en effet, aux relations de consanguinité et d'alliance, s'ajoute une forme spécifique, la parenté spirituelle. Cette dernière, qui s'appuie sur le modèle de la parenté divine, ne repose pas sur un engendrement charnel mais sur un engendrement que l'on peut qualifier de symbolique. En effet, comme l'on montré Anita Guerreau-Jalabert et plus récemment Jérôme Baschet, dans le modèle de la parenté divine, Dieu engendre le Fils mais, surtout, s'incarne par l'Esprit, ce qui permet de qualifier de *spirituelle* ce type de parenté¹. Au-delà de la mise en évidence des spécificités médiévales, ces recherches ont surtout permis de faire apparaître un ensemble de liens qui structurent les relations sociales. En effet, « [la parenté spirituelle] permet de penser et d'organiser pratiquement le rapport des hommes à Dieu, ainsi que celui des hommes entre eux par l'intermédiaire de Dieu, et elle fonde l'institution centrale et sacralisée qu'est l'Église² ». Cette remarque met en évidence l'organisation hiérarchique de la société médiévale, les hommes étant soumis à Dieu et les hommes eux-mêmes étant soumis aux plus spirituels d'entre eux, c'est-à-dire à ceux qui ne se reproduisent pas charnellement mais dans un engendrement lui aussi spirituel : c'est bien entendu l'Église, organisée comme un vaste corps social structuré par les liens de parenté, qui domine ainsi la société. Anita Guerreau-Jalabert et Jérôme Baschet ont bien montré comment l'*Ecclesia*, pensée à la fois comme communauté de fidèles et comme assemblée de ses membres

* Je remercie Anita-Guerreau Jalabert pour sa relecture de cet article et ses précieuses remarques.

¹ A. Guerreau-Jalabert, « Parenté », *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 861-876 ; *Id.*, « Sur les structures de parenté dans l'Europe médiévale », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 36, n° 6 (1981), p. 1028-1049 ; J. Baschet, *La Civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, Flammarion, 2006 ; *Id.*, *Corps et âmes. Une histoire de la personne au Moyen Âge*, Paris, Flammarion, 2016.

² A. Guerreau-Jalabert, « Parenté », art. cit., p. 862.

ecclésiastiques se construisait comme un ensemble qui repose sur une germanité généralisée de ses membres par le biais de la parenté baptismale, jalon essentiel de cette construction³.

À partir de ce constat, s'élabore l'ensemble des représentations sociales et se construit, surtout, une hiérarchie entre clercs et laïcs. Les clercs, plus proches de Dieu car leur reproduction est plus proche du modèle divin, sont, par définition, plus spirituels que les laïcs. Les tensions s'expriment dans une appropriation par l'Église de pouvoirs matériel et symbolique, en particulier dans le domaine de l'écrit. Dans ce vaste corps social, la littérature en langue romane peut se lire dans un rapport de tensions entre l'Église et les dominants laïcs, la matière arthurienne devenant un enjeu idéologique pour ces derniers. En effet, on peut considérer, à la suite des travaux d'Anita Guerreau-Jalabert, que cette littérature porte la voix des laïcs et construit un discours « vecteu[r] de l'expression de conceptions non ecclésiastiques et, jusqu'à un certain point, subversives⁴. » Dès lors, les rapports de parenté, tels qu'ils sont représentés dans les romans méritent une attention particulière. Non seulement parce que la parenté permet de penser et structurer la société mais aussi parce qu'elle est elle-même présentée en termes opposant le charnel et le spirituel⁵. Il peut donc être intéressant d'en examiner les représentations afin de mettre en évidence le discours dont qu'elles permettent de faire entendre et d'essayer d'en faire ressortir ce qu'il peut avoir de subversif dans la façon qu'il a de reconfigurer les modes de pensée de la parenté pour proposer une vision proprement laïque de la société.

Afin d'illustrer la démarche et d'en éprouver la fécondité, je m'intéresserai en particulier à la relation avunculaire, dont l'importance a déjà été soulignée⁶. La place qu'elle occupe dans les romans arthuriens est primordiale puisque c'est une lignée construite sur la relation oncle/neveu qui est l'héritière du Graal et dont le *Lancelot-Graal*, en particulier, narre l'histoire. Or dans cet

³ Voir à ce propos A. Guerreau-Jalabert, « Parenté », art. cit ; *Id.*, « Spiritus et caritas. Le baptême dans la société médiévale », *La Parenté spirituelle*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1995, p. 133-203 ; J. Baschet, *La Civilisation féodale*, *op. cit.* ; *Id.*, *Corps et âmes*, *op. cit.*

⁴ A. Guerreau-Jalabert, « La Culture courtoise », *Histoire culturelle de la France*, Paris, Editions du Seuil, 2005, p. 214.

⁵ On pourrait par exemple opposer le *pere spiritueus*, périphrase désignant Dieu, aux *amis carneus*, expression désignant les parents proches.

⁶ *L'imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens (XII^e-XIV^e siècles)*, Turnhout, Brepols, 2010 ; C. Serp, « Mères, soeurs et oncles : le Graal, une histoire de famille ? », *L'imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens*, *op. cit.*, p. 141-153.

ensemble touffu, les oncles sont pléthore et souvent au centre d'enjeux sociaux importants et en particulier de querelles d'héritage mettant en scène des tuteurs malveillants et despotiques.

Oncle/neveu : une relation problématique

C'est le cas, par exemple, de Gallidès, oncle d'Amide et de sa sœur, les demoiselles de Honguefort⁷. Il relève de ce que Gilles Lecuppre a qualifié d'« oncle usurpateur⁸ ». En effet, dès son apparition, il impose à sa nièce un mari que celle-ci refuse ; il s'agit de son sénéchal, qualifié par la demoiselle de « plus fel chevaliers del monde et li plus traïtres⁹ ». Dès lors, il mène contre les deux sœurs une guerre qui se solde par l'usurpation de leurs terres et un siège de dix ans contre le dernier fief qu'elles ont réussi à sauvegarder. Toutefois, le passage n'est pas sans poser quelques problèmes d'interprétation, au regard des représentations de la parenté. D'une part, Gallidès est présenté par Amide, narratrice des mésaventures, comme « celui qui nostre oncle estoit », sans plus de précision. Comme l'ont montré les historiens, le français ne fait pas la distinction entre *avunculus*, oncle maternel, et *patruus*, oncle paternel. Si *oncle*, étymologiquement, vient de *avunculus*, *ante* vient de *amita*, c'est-à-dire, dans la terminologie romaine, du terme désignant la tante paternelle. Anita Guerreau-Jalabert a fait remarquer que ce glissement sémantique témoignait d'une réorganisation de la parenté en système cognatique, dans lequel sont considérés comme parents, de façon indifférenciée, les descendants paternels et maternels¹⁰. L'indistinction sémantique du passage pourrait ainsi faire écho à ce type de phénomène mais, symboliquement, le rôle que s'attribue l'oncle, au décès du père, le fait basculer du côté de ces oncles paternels dont Gilles Lecuppre a montré combien l'imaginaire autant que les faits historique avaient permis la dévalorisation : ici, l'oncle supplée au pouvoir du père et tente de marier de force sa nièce à un homme qu'il a choisi, son sénéchal, mais surtout,

⁷ *Lancelot. Roman en prose du XIII^e siècle*, (éd.) A. Micha, Genève, Droz, 1978, II, XLIV-XLVI. Désormais abrégé par *L.*

⁸ G. Lecuppre, « L'oncle usurpateur à la fin du Moyen Âge », *La parenté déchirée. Les luttes intrafamiliales au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 147-156.

⁹ *L.*, II, XLIV, II, 14.

¹⁰ A. Guerreau-Jalabert, « Parenté », art. cit. Voir aussi G. Lecuppre, « L'oncle usurpateur à la fin du Moyen Âge », art. cit.

cherche à s'emparer des terres qu'elle possède¹¹. Il s'agit donc avant tout d'un enjeu seigneurial, de domination et d'appropriation des biens et des terres des deux orphelines, pourtant héritières légitimes du père : « quant il trespassa de cest siecle, si remist la terre a tenir a moi et a ma seror¹² ». En lui faisant épouser son sénéchal, elle passe sous son emprise puisqu'il s'agit de l'un de ses hommes liges. La crise est donc double : familiale et seigneuriale.

Du point de vue historique, le passage semble donc se calquer sur des éléments de réalité : la crise n'est pas sans rappeler le droit qu'avaient les frères à hériter entre eux durant le haut Moyen Âge et les cas d'usurpations étudiés par Gilles Lecuppre semblent des réminiscences tardives de cette coutume¹³. De plus, l'historien a montré que ces cas d'usurpation, « loin de constituer une exception [relèvent d']une suite impressionnante d'oncles abusifs ayant opéré tout au long des XIII^e-XV^e siècles dans la plupart des grands royaumes d'Occident¹⁴. » Mais il montre surtout comment le discours qui entoure ces cas d'abus ne relève pas de l'indignation mais d'un mouvement d'accord tacite qui tendait à en favoriser le succès. Or, le discours de légitimation met en avant, le plus souvent, des motifs dynastiques – trahisons le plus souvent – et donc des enjeux seigneuriaux comparables à ceux de notre texte. De façon fort intéressante, c'est souvent par le biais de la littérature que se fait entendre, dans la constitution de légendes, la voix des victimes de spoliations¹⁵. On

¹¹ On sait aussi que la transmission directe est favorisée, en particulier à partir des XI^e et XII^e siècles, en raison de la constitution de « topolignées », on privilégie donc, en l'absence d'héritier mâle, un fille plus que des collatéraux. « Les femmes mariées ou veuves ont pris une part importante, et au moins partiellement reconnue, dans les activités de production pour les groupes dominés, ou dans l'exercice de domination pour l'aristocratie ; on connaît de nombreuses femmes dotées de pouvoirs à peu près équivalents à ceux des hommes, soit en tant qu'héritières de leur père soit en tant que remplaçantes de leur mari absent ou mort ». Voir à ce sujet A. Guerreau-Jalabert, « Sur les structures de parenté dans l'Europe médiévale », art. cit. ; J. Baschet, *La Civilisation féodale, op. cit.*, p. 646-653 ; A. Guerreau-Jalabert, « Femme », *Dictionnaire encyclopédique du Moyen âge*, Paris, Éd. du Cerf, 1997, pour la citation.

¹² L, II, XLIV, 13.

¹³ Il pourrait s'agir là de quelques réminiscences du haut Moyen Âge où l'héritage se faisait aussi entre frères et non seulement entre père et fils. L'oncle pouvait donc faire valoir ses droits à l'héritage. Voir à ce propos H. Werner Goetz, « Coutume d'héritage et structures familiales au haut Moyen Âge », *Sauver son âme et se perpétuer. Transmission du patrimoine et mémoire au haut Moyen Âge*, Rome, École Française de Rome, 2005, p. 203-237.

¹⁴ Gilles Lecuppre, « L'oncle usurpateur », art. cit, p. 147-148.

¹⁵ C'est le cas, comme le montre Gilles Lecuppre, du prince Amlæth, dont les sources de la légende croisent sagas nordiques et mythologie méditerranéenne. Mais si cet exemple est l'un des plus célèbres, depuis sa mise en récit par Saxo Grammaticus au début du XIII^e siècle jusqu'à la pièce de Shakespeare, l'historien choisit de s'attarder sur *Cleriadus et Meliadice*, un texte moins

pourrait donc être tenté de considérer l'exemple de Gallidès comme une illustration de ces coutumes et une façon de donner corps au discours des victimes de ce type d'abus.

Ce serait toutefois sans doute un peu rapide et lire le texte au prisme de la réalité ne peut-être complètement satisfaisant car certains points semblent problématiques au regard de cette réalité même. En effet, un élément important de reconfiguration du réel semble à prendre en compte ici : il s'agit de l'intervention d'Hector, cousin de Lancelot, à qui Amide demande de l'aide. Or, ce dernier, lorsqu'il s'enquiert des malheurs de la jeune femme tient un discours intéressant sur la valeur de la parenté : « Dame, fet il, se c'estoit perte que l'en ne peust recovrer, si comme perte de charnels amis, ele en devoit estre corociee¹⁶ ». Au regard des pertes matérielles qu'elle vient d'évoquer et que « Diex est tos puissans de li rendre¹⁷ », perdre un parent semble donc au chevalier une perte irréparable. Dès lors, le texte littéraire, s'il condamne l'injustice dont sont victimes les deux sœurs en reconfigure aussi la portée et la valeur. Hector déplace le problème de hiérarchie et de possession seigneuriale vers celui de l'*amor* dont on sait combien le terme, au Moyen Âge, recouvre des réalités très différentes de celles du français moderne. En effet, en ancien français, *amor* signifie aussi bien l'amour conjugal que les liens qui unissent les membres d'une même parentèle – oncle, neveu, frère, sœur – mais aussi « l'affection que le vassal éprouve pour son suzerain ou pour son compagnon d'armes »¹⁸. En d'autres termes, diverses façons d'aimer sont recoupées sous un même lexème, *amor* ou *caritas* en latin. Quelle que soit la réalité que recouvre le mot, c'est sur la bonne circulation de cet amour que repose le ciment de la société. Dès lors qu'elle est rompue, cette bonne circulation s'inverse et l'*amor* ou *caritas* devient *cupiditas* et *concupiscentia*. C'est bien ce qui se passe ici, mais à un double niveau. C'est l'envie, la *cupiditas*, qui semble guider les manœuvres de l'oncle ; au contraire, dans un premier élan, les deux jeunes femmes paraissent mues par la *caritas* : « Gallidès [...] vint a nos et nos li feimes molt grant joie, com a celui qui nostre oncles estoit¹⁹ ». La façon dont

connu du XV^e siècle. Celui-ci permet de montrer comment, à travers l'exemple d'une nièce dont les droits ont été bafoués par un oncle meurtrier, la littérature a pu compenser idéellement les défaillances de l'histoire. Gilles Lecuppre, « L'oncle usurpateur à la fin du Moyen Âge », art. cit, p. 155-156.

¹⁶ L, II, XLIV, 12.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ G. Matoré, *Le Vocabulaire et la Société médiévale*, Paris, PUF, 1985, p. 179.

¹⁹ L, II, XLIV, 13.

le texte formalise l'amour qui lie les nièces à leur oncle relève donc d'un amour naturel, parce qu'il il semble *naturel* d'aimer son oncle – ce que signale la comparative – mais aussi au sens où il s'agit d'un amour qui relève de la parenté charnelle, donc situé du côté de *caro*. En effet, les liens ici ne sont pas purs mais soumis au poids de la transmission par l'héritage que conteste l'oncle. À partir du moment où la nature des relations change, où l'on passe du plan de la parenté à celui de la domination seigneuriale, l'amour se transforme en haine, et la mise au premier plan de la possession par Amide, qui ne mentionne l'existence de l'oncle qu'après avoir insisté sur l'importance que représente pour elle et sa sœur la perte de leur *dominium*, est la manifestation de ce glissement²⁰. Là encore, tout pousse à interpréter l'épisode comme l'illustration des conséquences néfastes de l'usurpation dans le bon ordre des relations sociales. Néanmoins, pour compléter la lecture de l'épisode, il faut sans doute en repousser les marges et reconsidérer la remarque et le rôle d'Hector : loin de se cantonner à la mise en évidence de la rupture de l'*amor*, à une forme discursive de remise en bon ordre de la *caritas*, il est aussi de façon concrète, par son intervention dans le règlement du conflit, le régulateur de ce monde sens dessus-dessous. En effet, c'est lui qui vient à bout du siège établi par Gallidès et c'est lui qui rétablit les bonnes relations entre les nièces et leur oncle.

Cette victoire du chevalier sur l'oncle/seigneur usurpateur invite donc à reconsidérer encore le bon ordre de la parenté tel qu'il est représenté dans ce passage. Il semble ici que le lien d'amour soit perverti par le lien seigneurial, que la transmission, du côté de *caro*, ne permette pas à l'amour *naturel*, c'est-à-dire ici charnel, de s'établir. Ce dernier, lui aussi du côté de *caro*, dès lors qu'il est débarrassé des enjeux successoraux, peut trouver les conditions de possibilité d'une expression apaisée, comme en témoigne la remarque d'Hector. En d'autres termes, l'amour charnel n'est pas mauvais en soi mais doit être examiné dans un système dynamique et relatif qui en situe les termes les uns par rapport aux autres : dans la bouche d'Hector, le lien affectif entre parents est valorisé ; dans la représentation du conflit, au contraire, il est entremêlé aux problèmes d'héritage et devient négativement connoté, dangereux pour l'individu et la société. Or, en tant que chevalier, Hector est justement dégagé de toute contrainte de domination, il représente une forme

²⁰ Le comportement particulièrement violent de sa sœur, qui exécute le sénéchal sous l'emprise de la colère, est une autre manifestation de ce dérèglement des relations interpersonnelles et de la mauvaise circulation de la *caritas* dans cet épisode.

de pureté du lien social, que l'on peut dès lors qualifier par opposition à *caro*. Le lien d'amour que propose Hector est donc du côté de *spiritus*, alors qu'il qualifie la même relation. Cet écart distinctif permet de laisser envisager, dans ce système, de parler de *spiritualisation* de la chair en particulier en ce qu'elle tend vers ce modèle de pureté porté par le chevalier.

Le système de parenté est donc, ici, au centre d'enjeux complexes que cet exemple permet de mettre en évidence. Le texte, en proposant à la fois la condamnation de la chair et la possibilité de sa revalorisation suggère un système dynamique et hiérarchique de représentation fondé sur un rapport d'analogie entre les différentes formes d'*amor* ou de *caritas*, « paradigme de toute relation sociale »²¹. C'est bien à partir de l'amour de Dieu que se pense l'amour humain et la présentation qu'en fait Hector tend vers un amour ordonné, c'est-à-dire ici dans le bon ordre de la charité. C'est en ce sens que le roman peut-être envisagé comme une reconfiguration du lien social, parce qu'il permet d'exprimer un écart avec la norme sociale, celle portée par la réalité : la *spiritualisation* ainsi mise en œuvre, loin d'être un décalque de cette réalité médiévale, en est une représentation idéelle. C'est ce dont témoigne le deuxième passage que je souhaiterais examiner.

Revalorisation du lien oncle/neveu

On y retrouve les mêmes éléments de tension sociale et de violence seigneuriale déjà mis en évidence dans le cas de la spoliation de l'héritage d'Amide et sa sœur par Gallidès. On y retrouve aussi Hector mais cette fois-ci, il est au cœur de la querelle d'héritage et la représentation qui est donnée de l'oncle y est sensiblement différente. Il s'agit de la rencontre de Gauvain et Hector. Le neveu d'Arthur ne comprend pas la scène d'affliction et de joie alternées à laquelle vient de se livrer Hecto et dont il a été le témoin : c'est le nain Groadain qui lui donne tout son sens. Celui-ci se présente alors comme l'oncle de la jeune fille qui accompagne Hector et l'ensemble du passage repose sur l'*amor* qui préside au serment qu'a fait Groadain à son frère mourant de prendre en charge sa fille :

« Et quant je ving devant lui, si me bailla ceste damoiselle chi qui sa fille estoit ne il n'avoit plus de tous enfants, *et che estoit la rien vivant que il plus amoit*. Si me pria, *si chier com je l'avoie*, que le gardasse *autresi com je feroie mon enfant* et me saisi de toute la terre que il avoit, qui moult estoit bele et riche. Mes freires ala

²¹ A. Guerreau-Jalabert, « Parenté », art. cit.

tantost de vie a mort et ma nieche ama cest chevalier sor toute riens et aime encore, et il lui sor toutes femes. Et quant jel soi, si desfendi a ma nieche, *si chier com ele avoit m'amor* et la son peire et s'onor meisme, que plus ne feïst de ceste amor se par moi non [...] »²².

Contrairement au premier exemple, Groadain est présenté d'emblée comme un oncle paternel : toutefois, il semble prendre ici le contre-pied des représentations traditionnelles qui en sont données puisque le passage repose tout entier sur une bonne circulation de l'*amor*. En effet, s'il devient, là encore, un père de substitution pour la jeune fille puisqu'il hérite des terres de son frère²³, c'est le verbe *amer*, plusieurs fois repris dans le texte qui permet de montrer la façon dont sont organisées les relations interpersonnelles dans le passage. L'affection repose ici tout entière sur la force d'un sentiment exprimé sur le mode superlatif ainsi que sur un jeu d'équivalences qui met en balance amour paternel et amour avunculaire. Le texte multiplie ainsi les comparatives : « si chier com je l'avoie », « autresi com je feroie mon enfant », « si chier come ele avoit m'amor ». L'équivalence de la formule, qui se répète quasiment à l'identique du père à l'oncle puis de l'oncle à la nièce, témoigne d'une bonne circulation de cet amour : l'oncle aime *aussi bien* la jeune fille que l'aimait son père. Mais surtout, le texte montre ici une pratique informelle de transmission : on sait que le Moyen Âge répugne à l'adoption²⁴, pratique liée à la parenté de chair, et le passage contourne ici le problème, reconfigure la donnée : jamais évoquée, elle est même dépassée. En effet, seul l'amour circule : l'oncle reste le dépositaire temporaire des biens de la jeune fille mais dans la perspective d'un legs différé, soumis lui aussi à l'*amor*. Seul ce dernier passe donc du père à la jeune fille par le truchement de l'oncle. La

²² L, VIII, LVIIa, 5-6.

²³ Là encore bien souvent, au centre des querelles étudiées par Gilles Lecuppre, se noue un ensemble de tension dont l'origine est souvent justement le rôle officiel de tuteur assuré par l'oncle. C'est une « quasi-constante », note l'historien : « ces délégations de pouvoir leur assurent une position de force sur leurs pupilles et leur confèrent une autorité nouvelle ». Or, ici, le cas est bien différent puisque Groadain n'a de cesse que de transmettre dans les meilleures conditions possibles son héritage à la jeune fille. Gilles Lecuppre, « L'oncle usurpateur à la fin du Moyen Âge », art. cit, p. 149.

²⁴ On a longtemps considéré que l'adoption avait connu une longue éclipse entre 800 et 1800 mais la recherche de ces vingt dernières années montre qu'il s'agit plutôt d'un changement de pratiques que d'une réelle disparition de celles-ci. Voir A. Guerreau-Jalabert, « *Nutritus / oblatas* : parenté et circulation d'enfants au Moyen Âge », *Adoption et fosterage*, Paris, De Boccard, 1999, p. 263-290 ; D. Lett, « Droits et pratiques de l'adoption au Moyen Âge », *Médiévales*, vol. 17, n° 35 (1998), p. 5-8.

transmission charnelle est détournée, parce que décalée dans le temps : l'héritage sous tutelle de l'oncle devient aussi un enjeu de cette circulation de la *caritas*. En effet, le serment qu'il fait faire à sa nièce, dans la suite du récit, repose sur l'affection qu'elle a pour lui²⁵, et lui impose de ne pas entretenir de relation avec Hector tant que Groadain ne l'y aura pas autorisée, sous peine de perdre son secours mais aussi tout l'héritage paternel, dont il se pose ainsi en garant²⁶. Néanmoins, en contrepartie, elle sera assurée de pouvoir vivre heureuse avec celui qu'elle a choisi : « s'ensi le faisoient, que je feroie avoir joie l'un de l'autre a lor vivant²⁷ ». L'oncle s'assure donc doublement de la circulation de l'amour ; d'une part il promet qu'elle vivra heureuse avec celui qu'elle a choisi si elle lui obéit, d'autre part, la promesse repose sur la confiance qu'elle a en son oncle, autrement dit, l'amour qu'elle lui porte.

Ainsi, plus que comme un oncle usurpateur, Groadain apparaît-il comme le gestionnaire prévenant des terres de la jeune fille : elles ne sont plus ici l'enjeu d'un pouvoir seigneurial mais au centre des problèmes de circulation de la *caritas*. En rompant sa promesse, la jeune fille rompt aussi son amour et dès lors, n'est plus digne ni de l'affection, ni de la confiance de son oncle, qui ne peut lui rendre le bien. On le voit, l'*amor* prend une valeur complexe qui conjugue les liens de parenté, ceux de l'alliance et de la domination seigneuriale ainsi que les liens conjugaux, réseau de sens conforme à l'ambiguïté et la polysémie du mot en ancien français. Son emploi témoigne donc des relations complexes qu'il sert à représenter. Mais ici, la transmission n'est que secondaire, ce qui passe d'une génération à l'autre est avant tout l'amour car le bien n'est que l'un des moyens de perpétuer cette bonne circulation, ce bon ordre de la *caritas*.

Mais le passage est intéressant en ce qu'il comporte aussi, au sein même du récit du nain, une autre intervention d'oncle, qui se produit quasiment dans les mêmes termes et vient redoubler les problèmes posés par l'épisode. Groadain raconte ainsi comment son frère a été tué au combat pour avoir secouru la dame de Roestoc dont il était l'homme lige. En guerre contre Ségurade, qui veut l'épouser, celle-ci reçoit justement les conseils d'un oncle qui, de façon similaire à celle de Groadain, impose à sa nièce la confiance et propose une

²⁵ Dans son récit, Groadain insiste encore sur la circulation de l'amour : « Et quant jel soi, si desfendi a ma niche, *si chier come ele avoit m'amor et la son peire* et s'onor meisme, que plus ne feist de ceste amor se par moi non ». (L, VIII, LVIA, 6) Je souligne.

²⁶ « et se ele nel faisoit, ele ne seroit jamais tenans de chose que ses peires eust tenu et tous jors avroit perdue moi et m'aide » (L, VIII, LVIA, 6).

²⁷ L, VIII, LVIA, 6.

solution au conflit²⁸. Dans les deux interventions avunculaires, les jeunes filles promettent d'obéir ce qui témoigne d'une relation construite sur la confiance, autre façon possible de faire circuler la *caritas*. On voit se dessiner le même entremêlement des enjeux dans les deux passages : la nièce de Groadain doit promettre d'obéir sous peine de se voir dépossédée de ses terres ; la dame de Roestoc ne veut pas épouser Ségurade, qui deviendrait son seigneur²⁹ et doit faire confiance à son oncle pour sortir du conflit. Le lien oncle/nièce tel qu'il est formalisé dans ce passage révèle une la transmission matérielle qui repose, ici encore, sur des enjeux de domination seigneuriale mais il y est valorisé.

Les oncles de l'extrait révèlent ainsi un important paradoxe : l'amour qu'ils font circuler s'appuie sur la parenté charnelle, traditionnellement largement dévalorisée. Mais ils y sont dégagés des contraintes de la transmission charnelle, devenue secondaire et conditionnée par une valeur plus haute : ainsi sont-ils avant tout ceux qui donnent des conseils³⁰ et deviennent les garants d'un lien privilégié et valorisé dont le passage sert de révélateur³¹. L'ensemble de ces représentations dégage donc les personnages d'oncle de toute *charnalité* encombrante au profit de liens spirituels avec ceux qui les entoure. L'enjeu n'est pas tant de transmettre un bien que de permettre le bonheur. Présentés ainsi comme purs, comme éloignés des enjeux terriens, ces personnages ne peuvent donc faire circuler qu'une *bone amor*.

Le passage ne vaut donc pas pour lui seul et doit aussi lu dans les relations qu'il établit avec l'exemple de Gallidès dont il semble être l'exact contre-point.

²⁸ Le texte met aussi en évidence les problèmes de mariage hypergamique, la dame refusant Ségurade parce que la condition du chevalier est inférieure à la sienne. C'est donc l'oncle qui intervient ici pour conseiller la dame, « orfeline de peire et de meire » (*L*, VIII, LVIA, 6) en ces termes : « Uns siens oncles li dist, qui moult estoit de grant eage, qu'il le conseilleroit selonc ce qu'ele disoit, outre chou que nus ne le conseilleroit, se ele voloit a lui tenir. » (*L*, VIII, LVIA, 7)

²⁹ « Le mariage est ce qui permet au chevalier de devenir un seigneur et il est significatif que la plupart des héros de romans épousent des héritières ». C'est bien le cas ici puisque Groadain présente Ségurade comme « un sien voisin qui estoitli mieudres chevaliers du monde et li plus hardis et li plus doutés » (*L*, VIII, LVIA, 6). Son statut est toutefois ambigu puisqu'il possède des terres et montre qu'il est capable de lever une armée. A. Guerreau-Jalabert, « Des fées et des diables. Observations sur le sens des récits "mélusiniens" au Moyen Âge », *Mélusines continentales et insulaires*. Paris, Honoré Champion, 1999, p. 111.

³⁰ L'oncle de la dame de Roestoc apparaît comme l'archétype du sage, ce que signale la mention de son *grant eage*.

³¹ Le nain Groadain précise d'ailleurs plus loin que le matin où Hector s'apprête à combattre Ségurade, il ne peut lui-même se rendre auprès de lui pour l'en empêcher car il veut aller à la messe, cérémonie qu'il n'a jamais manquée sa vie durant. En dernier recours, c'est bien vers Dieu qu'il tourne son amour.

Dans des circonstances analogues, les réactions des deux oncles sont antithétiques. La dynamique qui s'instaure entre les deux extraits en construit le sens en le prolongeant puisque dans les deux cas, au-delà de représentations opposées des oncles, la résolution du conflit passe par l'intervention d'un chevalier, Hector ou Gauvain. En effet, dans le deuxième passage aussi c'est l'intervention du neveu d'Arthur qui achève le processus de normalisation des relations sociales, déjà mis en place par Groadain et l'oncle de la dame de Roestoc, confortant ainsi leur position. Le délai d'un an, impartit par les deux personnages est le temps nécessaire à l'arrivée d'un chevalier et à la résolution du conflit qu'il parachève. Les deux jeunes gens apparaissent donc, dans chaque cas, comme le régulateur nécessaire à situation de litige.

Les données concernant ces deux cas permettent alors d'envisager une reconfiguration de la parenté par le texte littéraire qui passe par la mise en perspective du rôle essentiel que jouent les chevaliers : en effet, la parenté charnelle reste problématique lorsqu'elle est envisagée au prisme de la transmission, de l'héritage, du pouvoir seigneurial. Si l'oncle peut entamer, dans l'épisode de la dame de Roestoc, le processus de normalisation, il n'est pas en mesure de le mener à bien seul. Le chevalier permet de mettre en avant l'amour qui unit ces parents charnels : soit qu'il le révèle, dans le premier cas, soit qu'il en propose un aboutissement : dans le second cas, il est celui qui met en pratique la solution proposée, qui met à l'épreuve les solutions proposées par le sage parent. Dans les deux cas, l'ensemble de ces relations charnelles est revalorisé par l'intervention des chevaliers, seuls garants, semble-t-il, dans le texte littéraire, d'une bonne circulation de la *caritas*.

La lignée du Graal : une transmission spirituelle

Or, la synthèse de ces données romanesques peut trouver une représentation dans la lignée qui surplombe l'ensemble du cycle du *Lancelot-Graal*, celle de Lancelot, et dans la façon dont le lien oncle/neveu y est revitalisé. En effet, il s'agit d'une lignée de chevaliers³² dont les derniers descendants, Lancelot et Galaad sont promis à un destin exceptionnel. Or, le modèle oncle/neveu, en ce qui concerne la parentèle de Lancelot, n'apparaît

³² C'est bien comme un chevalier que Joseph d'Arimatee est présenté dans l'*Estoire del Saint Graal*. Voir *L'Estoire del Saint Graal*, (éd.) J.-P. Ponceau, Paris, Champion, 1997, §. 31. Désormais abrégé par *E*.

pas en tant que tel puisque ses deux oncles, Ban et Bohort, sont morts³³. C'est donc dans une forme de déplacement généalogique qu'il faut chercher la mise en valeur de ce lien en ce qui concerne le héros. Il est double : il le concerne d'abord mais touche aussi son fils Galaad, dont l'ascendance maternelle repose aussi sur une lignée où les oncles sont valorisés.

Les ancêtres de Lancelot et Galaad sont mis en évidence dans *L'Estoire del Saint Graal* par un songe généalogique qui montre avec insistance l'origine de leur lignage, c'est-à-dire le personnage de Célidoine³⁴. Le récit qui en est fait montre un déplacement qui s'opère à partir de la figure du rêveur, Mordrain, par le biais de son *serourge*, Nascien, frère de sa femme Sarracinte, vers son neveu, Célidoine. Ce dernier est donc son neveu par alliance, du côté paternel. Là encore, le récit met en évidence un lien traditionnellement dévalorisé et quelque peu inattendu.

On peut s'interroger sur le sens d'un tel déplacement au sein d'un texte censé mettre en valeur l'ensemble d'un lignage dont le dernier représentant sera le chevalier élu. En effet, le personnage, au contraire des autres exemples d'oncles du cycle, n'entretient pas de rapports affectifs privilégiés avec son

³³ Seules vivent encore les femmes du lignage, Elaine et Evaine, les deux tantes. Ce qui est intéressant est le redoublement de l'alliance, qui fait épouser deux sœurs à deux frères. Seules vivent encore les femmes du lignage, Elaine et Evaine, les deux tantes. Ce qui est intéressant est le redoublement de l'alliance, qui fait épouser deux sœurs à deux frères. Il n'y a donc plus ici de concurrence entre hérédités patrilinéaire et matrilinéaire : anhilée par la symétrie des alliances, elle place les deux oncles et les deux tantes sur le même plan. Les manuscrits du *Cycle Vulgate* « mettent [...] en scène un bouclage consanguin à la même génération, puisque deux frères épousent deux sœurs, selon une pratique matrimoniale redondante qui vise à renforcer l'alliance entre deux maisons. Les garçons nés de ce mariage, "cousin parallèles" aussi bien du côté du père que de la mère, feront preuve d'une solidarité guerrière inébranlable contre Arthur, Gauvain et leurs parents. » Martin Aurell et Catalina Gírbea, « Rapport introductif », *L'imaginaire de la parenté dans les romans arthuriens*, op. cit., p. 24-25 ; A. Guerreau-Jalabert, « Prohibitions canoniques et stratégies matrimoniales dans l'aristocratie médiévale de la France du Nord », *Épouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris, EHESS, 1994, p. 292-321.

³⁴ Mireille Demaules relève trois songes généalogiques dans le cycle : celui de Nascien (*E*, § 632-633), celui de Mordrain (*E*, § 288) et celui de Lancelot (*QSG*, p. 130-131) dont elle remarque les similitudes formelles et symboliques. Je m'intéresse ici en particulier à celui de Mordrain qui raconte comment ce dernier voit se matérialiser sa lignée sous la forme d'un lac partant du ventre de son neveu Célidoine, fils de son beau-frère. De ce lac, partent neuf fleuves dont les premiers sont boueux et tumultueux ; ils matérialisent la descendance de Célidoine. Le dernier fleuve, limpide et calme, symbolise Galaad, le chevalier élu. M. Demaules, *La Corne et l'ivoire. Étude sur le récit de rêve dans la littérature romanesque des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Champion, 2010, p. 501-509.

neveu. La stratégie semble donc être celle d'une valorisation d'une relation oncle/neveu radicalement différente des autres. L'enjeu majeur de ce déplacement repose, ici aussi, sur la question de la transmission. Comme l'a montré Marie-Pascale Halary, c'est par le biais de l'écu³⁵ qu'offre Joséphé à Mordrain que s'opère un legs spirituel entre l'oncle et Galaad³⁶. Or, Mordrain ne peut pas assurer la transmission directe, lignagère, entre l'objet et le jeune homme : trop pécheur, sa convoitise coupable l'empêche d'avoir une descendance³⁷. C'est donc par le biais d'un autre personnage, Nascien, père de Célidoine, hautement valorisé, qu'elle se fera et l'écu sera transmis directement de l'un à l'autre à travers les siècles. Cette généalogie complexe et déviée révèle un double enjeu : d'une part, la valorisation d'une lignée dont l'ancêtre, Célidoine, est la figure prééminente, nécessaire et pure qui apparaît à son origine et qui assure l'héritage. Mais, par le biais de la figure de l'oncle, rêveur du récit et ordonnateur du legs, se dessine une autre possibilité de parenté : en nouant la relation entre Joséphé et Galaad, l'oncle devient la figure nécessaire de ce qui semble apparaître comme une véritable parenté spirituelle entre les deux personnages.

Le cas est encore plus flagrant en ce qui concerne l'ascendance maternelle de Galaad. Le lien toutefois est un véritable lien avunculaire, selon l'étymologie, déjà largement valorisée dans la société. Toutefois, son cas est intéressant en ce qu'il présente aussi le problème de la transmission, dont il est justement normalement dégagé. La généalogie maternelle du chevalier élu connaît un déplacement du même type que celle de Lancelot, son père : en

³⁵ Il s'agit de celui que Joséphé a marqué d'une croix lors de la victoire d'Evalach/Mordrain auquel il le laisse et qui le transmet ensuite à Galaad, à travers les siècles (*QSG*, p. 32-35). Le fait que l'écu provienne aussi de Joséphé complète le legs spirituel de ce dernier.

³⁶ M.-P. Halary, « Beauté et ressemblance dans la littérature arthurienne du début du XIII^e siècle. Lancelot et Galaad : entre ascendance terrienne et ascendance céleste », conférence prononcée dans le cadre du séminaire de l'EHESS, *Famille, religion et pouvoir au Moyen Âge*, (dir.) Dominique Donadieu-Rigaut, Abel Lamauvinère, Philippe Maurice, Paris, janvier 2009. Je remercie l'auteur d'avoir bien voulu me communiquer son texte.

³⁷ En effet, se joue sans doute dans le texte une mise en évidence à la fois du péché condamné et de la valorisation de la virginité. Sophie Albert a ainsi remarqué que Mordrain est avant tout un roi pécheur et que, depuis le début du récit, il est habité par le péché de chair, dévoré par une faim coupable, et présenté comme « un personnage humain, plus que son neveu Célidoine, *puer senex* sans désirs coupables ». Ce dernier n'apparaît que relativement tardivement dans *l'Estoire* et sa description insiste sur son caractère prédestiné, son nom même, « dounés au chiel » (*E*, §. 376) nouant sa relation exceptionnelle avec Dieu. Il semble donc ici que le neveu accomplisse le destin incomplet de l'oncle. S. Albert, « Les appétits du roi Mordrain dans *l'Estoire del Saint Graal* », *La Faim et l'appétit. Questes*, n°12 (juin 2007), p. 87-97, p. 97 pour la citation.

effet, il descend d'un parent de Joséphé – premier gardien du Graal –, Bron dont le texte précise qu'il a douze enfants. Parmi ceux-ci, Josué épouse la fille du roi Arphasan de la terre Foraine, qui en fait son héritier. C'est là qu'est construit le château de Corbenic. Mais, c'est à Alain le Gros, frère de Josué, que Joséphé confie le Graal, qui lui-même le laisse au Palais Aventureux où il demeurera jusqu'à la venue du chevalier élu³⁸. On voit comment la lignée maternelle de Galaad rejoue sur le même modèle et à partir de la même figure, celle de Joséphé, l'idée d'une transmission spirituelle au-delà des générations. C'est l'objet sacré qu'est le Graal qui est ici transmis à travers les siècles par le biais des ancêtres, à partir de l'oncle maternel.

L'enjeu de cette transmission permet d'affermir la reconfiguration du réel établie avec l'exemple de la lignée paternelle ; la parenté charnelle est ici hautement valorisée car elle permet un héritage de nature spirituelle : c'est la relique la plus sacrée de l'Église qui passe de génération en génération. Le legs d'un objet dont la valeur est avant tout sacrée puisqu'elle repose dans la possibilité d'accéder à l'amour de Dieu par le biais d'un oncle est doublement signifiante : ce que la lignée permet d'établir est la possibilité d'entrer dans l'amour de Dieu, de transmettre cet amour, et le choix d'un oncle comme intermédiaire met en relief non plus des liens charnels mais des liens électifs, élection qui en dernier ressort relève du pouvoir de Dieu. C'est donc bien sous le haut patronage de Dieu que s'établit le passage du Graal d'Alain le Gros à Galaad. Autrement dit, le roman propose ici de confier à une famille de chevaliers la possibilité de transmettre cet amour dont le Graal est le signe. La parenté charnelle disparaît ici au profit d'une forme hautement spirituelle de parenté.

L'ensemble de ces remarques permet d'établir un constat à la fois sur la reconfiguration des modèles de parenté établis par le roman et à la fois sur l'apport d'une telle lecture appliquée aux romans du Graal. On voit combien la relation oncle/neveu représentée dans le *Lancelot-Graal* est loin d'être un décalque des pratiques : dans réalité elle est une parenté charnelle et donc orientée du côté de *caro*, c'est-à-dire négativement valorisée. Or, dans les romans, cette parenté charnelle est présentée du côté de *spiritus* : d'une part

³⁸ La généalogie de Galaad est complexe et différente selon les romans qui constituent le *Lancelot-Graal*. Néanmoins, seule cette version précise comment se fait la transmission. Je renvoie à l'ouvrage de Mireille Séguy pour les différentes versions qui coexistent dans le texte. M. Séguy, *Les romans du Graal ou le signe imaginé*, Paris, Champion, 2001, p. 490-495.

parce que les problèmes de transmission sont placés sous le signe du spirituel. D'autre part parce que la lignée du Graal, qui surplombe l'ensemble du cycle, permet d'envisager l'ensemble des données de la parenté et c'est à partir d'elle que l'on peut les reconfigurer. L'exemple de l'ascendance maternelle de Galaad pousse à son niveau le plus haut la valorisation, par le biais d'une transmission immatérielle, qui repose uniquement sur l'amour de Dieu. Or, nombre des relations avunculaires du cycle reproduisent, à un moindre degré, cette transmission de l'amour. Il n'est ainsi pas question de revaloriser de façon uniforme la chair mais d'en proposer diverses formes de spiritualisation tout en prenant en compte le risque, si elle mal maîtrisée, qu'elle fait courir à la construction sociale – c'est le cas de Gallidès et des demoiselles de Honguefort. Chacun des exemples prend donc son sens dans un ensemble dominé par la lignée de Galaad. D'autre part, la représentation de la parenté met toujours en jeu le rôle important de la transmission et cette dernière, plus largement, permet de repenser le rôle de la chevalerie, qui, à tous les niveaux, apparaît comme un régulateur de la société. L'analyse de la parenté et sa représentation fictionnelle, formalisant les tensions entre groupes sociaux, permet ainsi d'illustrer l'apport de la socio-histoire dans l'analyse littéraire. En déplaçant le point de vue vers le contexte historique de production des textes elle permet d'envisager la littérature comme porteuse d'un enjeu idéologique qui dépasse la simple question de la mise en récit, qu'elle complète sans toutefois la remplacer. Ce changement de point de vue, montrant le rôle que s'attribuent des dominants laïcs dévalorisés par l'Église dans le contexte des XII^e et XIII^e siècles, et en particulier de la chevalerie, met donc en évidence les enjeux sociaux de cette littérature en langue vernaculaire qui fait entendre, sans doute, la voix des premiers, dans la revendication d'une forme propre de spiritualité laïque.



Marie DUPUY

LA NIECE DU NAIN : LE POIDS DU LIGNAGE OU L'IMPOSSIBLE LIBERTE

La parenté est une des données fondamentales des récits arthuriens, en particuliers dans les textes du XIII^e siècle. La plupart des personnages, qu'ils se voient attribuer un « droit nom » ou pas, sont rattachés aux autres protagonistes par les liens de la parenté, en particulier les femmes, qui n'ont généralement qu'un rôle secondaire. Hôtes, messagères ou victimes, elles n'acquièrent que rarement une autonomie narrative, car le cycle *Lancelot-Graal* ne fait pas la part belle aux femmes. Objets de conquêtes, convoitées, enlevées, séquestrées, elles ne deviennent que très rarement des sujets agissants. Jacques Ribard relève ainsi que « les présences féminines à la cour d'Arthur [...] n'ont de sens en définitive qu'en fonction même de ce monde masculin [...]. Dans ce monde viril, on “departit”, on distribue les femmes comme les terres »¹. De fait, elles font très souvent l'objet de tractations matrimoniales, attendant passivement qu'on les donne en mariage à un homme de valeur, ou qu'un chevalier les sauve d'une mésalliance.

Dans les récits arthuriens, lorsqu'un homme se rebelle contre sa parenté (qu'on pense par exemple à Claudin, le fils de Claudas de la Déserte), il prend les armes et combat pour se libérer d'un joug qu'il ressent comme incompatible avec sa propre vision du monde. Qu'en est-il des femmes ? Quelle marge d'autonomie une demoiselle peut-elle acquérir dans ce monde guerrier, si elle ne bénéficie plus du soutien de sa famille ?

Une demoiselle, dans le *Lancelot en prose*, va tenter de se rebeller contre les exigences de sa parenté. Dès le début de l'épisode, la jeune fille n'a pas de nom : elle est exclusivement définie par sa relation aux hommes. D'abord par sa lignée agnatique : elle est la « nièce du nain », puis par sa relation avec le demi-frère de Lancelot, puisqu'elle est l'« amie d'Hector ». En outre, elle prend place dans un contexte familial complexe : juste avant de mourir, son père l'a confiée à son frère, le nain Groadain, qui s'occupe d'elle comme il le « feroie

¹ J. Ribard, *Du Mythique au Mystique*, Paris, Champion, 1995, p. 192-193.

(m)son enfant² » (*Lancelot*, VIII, 157). En tant que tuteur, il a les mêmes pouvoirs que son père : il gère ses possessions et a toute autorité pour prendre les décisions concernant son mariage. Ce n'est d'ailleurs pas un sujet de discorde entre eux, contrairement à ce qui se passe généralement dans le *Lancelot* : Hector des Mares et la jeune fille sont très amoureux l'un de l'autre et Groadain ne voit aucune objection à cette union. Toutefois, il ne cesse de repousser le mariage pour des raisons qui, dans un premier temps, paraissent obscures. Il semble mettre à l'épreuve l'obéissance de la demoiselle, imposant un délai pour qu'il soit clair que c'est lui qui décide de tout. Puis, le délai s'allongeant sans cesse, il finira par justifier ses attermolements en invoquant la guerre que la Dame de Roestoc, cousine de la demoiselle, doit affronter.

Assez vite, en effet, la Dame demande à la nièce du nain de lui venir en aide et d'implorer Hector de se battre contre Ségurade, l'homme qu'elle devra épouser au bout d'une année si ce dernier réussit à vaincre tous les chevaliers qu'elle lui enverra. « (Je) pri por Dieu que vous faites Hector combatre » (*Lancelot*, VIII, 170), lui demande-t-elle d'abord. Puis, voyant que la demoiselle refuse d'accéder à sa requête, elle lui rappelle la solidarité dont on doit faire preuve à l'égard de la famille, en invoquant la « fiancée » qui doit régner au sein de la parenté : « j'ai en vos mout grant fianche car se tous li monde me failloit, si me devriés vous aidier » (*Lancelot*, VIII, 170), ou encore : « sui morte, quant la riens ou je plus me fioie m'est faillies » (*Lancelot*, VIII, 171). La valeur modale du verbe « devoir » souligne bien l'idée d'une obligation à laquelle on ne peut déroger. Dans un système hypothétique où la Dame se retrouverait totalement démunie, la parenté s'avèrerait être son seul salut. Christian Ghasarian souligne qu'il s'agit d'un mode de fonctionnement fondamental dans la plupart des sociétés : « les individus doivent nécessairement former des groupes de coopération. Ces groupes sont d'abord formés sur la base de la parenté. En conséquence, la sécurité et le destin d'une personne sont entre les mains de ses apparentés »³. C'est ce à quoi nous assistons : la première personne vers qui la Dame se tourne, c'est sa cousine. En effet, Hector a la réputation d'être un excellent chevalier, et il ne fait aucun doute pour la Dame qu'il parviendrait facilement à vaincre Ségurade. Il ne s'agit pas seulement d'éviter un mariage honni. Elle a été dépouillée de toutes ses terres à cause de cette guerre, la plupart de ses chevaliers et de ses apparentés sont morts, et il ne lui reste plus qu'un seul château. Faire combattre Hector, c'est donc protéger, certes la

² Toutes les citations du *Lancelot en prose* renverront à cette édition : *Lancelot, Roman en prose du XIII^e siècle*, (éd.) A. Micha, Tome I à IX, Genève, Droz, 1978 à 1982.

³ C. Ghasarian, *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris, Seuil, 1996, p. 11.

La nièce du nain : le poids du lignage ou l'impossible liberté

Dame, mais également les possessions du lignage tout entier. Si elle perd cette guerre, l'ensemble des possessions de la famille passera aux mains d'un étranger.

Cependant, la demoiselle refuse de porter secours à sa cousine. Le terme de « fianche / fioit » est particulièrement important : le mot signifie « confiance, foi, certitude »⁴. Avoir confiance en son lignage, c'est avoir l'assurance d'une mutuelle entre-aide lorsqu'un des membres est en danger, mais les deux phrases sont symétriquement construites autour de l'opposition entre la « fianche / fioie » et « failloit/ faillies ». Le second terme signifie, sous sa forme verbale « manquer à, décevoir » et en tant qu'adjectif « faible, lâche, perfide »⁵. Dans la première proposition la « fianche » concerne directement la demoiselle, tandis que le « failloit » concerne le reste du monde, où plutôt tous ceux en qui elle ne peut pas avoir confiance, c'est-à-dire, tous ceux qui ne font pas partie de sa parenté. Dans la deuxième proposition, on voit que c'est la demoiselle qui a « faillies » en refusant son aide, et en trahissant la « fianche » familiale, elle met en danger un membre de sa parenté. Elle se retrouve donc du côté du « monde » extérieur, c'est-à-dire qu'en refusant d'aider sa cousine, elle se met en dehors du lignage.

L'expression employée par la Dame, « suis morte » n'est pas anodine. Alors que l'ethos a échoué (la Dame de Roestoc jouit d'une certaine autorité, puisqu'elle se trouve être à la tête du lignage), elle invoque le pathos, argument de poids au sein d'une famille. La menace de mort devrait faire fléchir sa cousine, mais la demoiselle avait déjà prévenu qu'on ne devait pas se fier à elle, dès lors qu'il s'agissait d'Hector : « De che ne vous fiés ja en moi, que si m'aït Diex et ses vrais cors, je vaudroie miex avoir Dieu renoié que jel fesisse combatre a Segurade, par covent que tous fust armés, et Segurades fust desarmés » (*Lancelot*, VIII, 170)

Elle reprend donc les termes de sa cousine, mais cette fois, le verbe « fiés » est annulé par la tournure négative. La nièce du nain ne manifeste aucune réticence à affirmer son indépendance vis-à-vis de son lignage : ce qui prime pour elle, c'est l'inquiétude qu'elle éprouve pour Hector.

Voyant qu'elle ne parvient pas à convaincre la demoiselle, après tout elles ne sont que cousines, la Dame de Roestoc décide de faire pression en menaçant son plus proche parent. Elle s'en prend donc à celui qui lui a servi de père durant ces dernières années et menace de torturer Groadain. Le nain

⁴ A.J. Greimas, *Dictionnaire de l'Ancien Français*, Larousse, 1997, article « Fiance », p. 266.

⁵ *Ibidem*, article « Faillir », p. 257-258.

tente alors de convaincre sa nièce en la suppliant : « Suis mors, se ne vous me secourés [...], se vous ne me prestés Hector por aller querre le chevalier qui conquist Segurades » (*Lancelot*, VIII, 199)

Le pathos est à nouveau convoqué, et la menace de mort remonte d'un degré dans la parenté. Son oncle paternel, qui occupe symboliquement la place du père, est maintenant en danger si elle refuse de céder. En outre, la tâche qui devait échoir à Hector s'est allégée : il ne s'agit plus de lui faire risquer la mort en combattant un excellent chevalier, mais seulement de l'envoyer à la recherche de Gauvain. Cependant, rien ne semble pouvoir faire fléchir la demoiselle, qui reste sourde à toutes les supplices. Elle refuse obstinément qu'Hector combatte ou parte en quête de Gauvain, quelles qu'en soient les conséquences pour les membres de sa famille.

Une telle attitude provoque évidemment l'incompréhension et la colère de sa famille, et les sollicitations se font alors insultes et menaces. Elle est perçue par sa cousine comme « la plus desloiax creature qui onques fust nee » (*Lancelot*, VIII, 199) et la reine décide qu'elle « li ferai sa felonnie comparer » (*Lancelot*, VIII, 199). Le terme de « felonnesse »⁶ reviendra à plusieurs reprises dans la bouche de la reine, mais l'une des occurrences montre le caractère paradoxal de la situation : « Je croi bien que dont ne seriés vous mie niche au nain, se vous n'estiés plus felennesse d'autre feme » (*Lancelot*, VIII, 201). La demoiselle est considérée comme félonne, à la fois parce qu'elle se soustrait à ses obligations familiales en refusant de faire preuve de solidarité, mais également parce qu'elle est la nièce d'un nain et donc qu'elle fait partie de ce même lignage. Elle n'a donc aucune échappatoire. Howard Bloch explique que dans la chanson de geste, « la situation du héros, en même temps que les limites de sa liberté, est déterminée par ses devoirs à l'égard du clan ; même son caractère semble hérité »⁷. Il ne s'agit pas ici de chanson de geste, mais le constat est identique. La demoiselle, qu'il s'agisse de sa personnalité ou de ses

⁶ Le terme signifie, selon son étymologie, « méchant, cruel », mais également, dans la relation vassalique « celui qui ne respecte pas les engagements pris auprès de son seigneur ». Enfin, il désigne également « celui qui a renié sa foi ». La trahison de la demoiselle est donc triple : elle s'oppose certes à sa cousine, mais cette dernière étant également la « dame » de toutes les terres, la jeune fille, en refusant de lui obéir, est donc rupture avec le lien vassalique. Enfin, à plusieurs reprises, elle affirme préférer renier Dieu que d'accepter de libérer Hector de son serment. Sur les sens de « Fel/felon », cf. R. Guillot, *Fiches de Vocabulaire, L'épreuve d'Ancien Français aux concours*, Paris, Champion, 2008, p. 213.

⁷ H. Bloch, *Étymologie et généalogie, une anthropologie littéraire du Moyen Âge français*, traduit de l'anglais par Béatrice et Jean Claude Bonne, Paris, Seuil, 1989, p. 130.

La nièce du nain : le poids du lignage ou l'impossible liberté

actes, est jugée en fonction de ce qu'elle doit à sa parenté⁸, mais également en fonction des qualités de cette même famille⁹.

En manquant à ses devoirs envers eux, et en s'inscrivant donc en dehors de la logique lignagère du roman, elle déclenche des réactions de colère parmi ceux qui l'entourent. Son fonctionnement individualiste, qui lui fait préférer son amour au bien-être (voire à la survie ?) du lignage ne peut être compris dans un monde où les personnages doivent se plier à une logique collective et se sacrifier pour leurs familles¹⁰.

A ce moment du récit, la « nièce du nain » aurait normalement dû obtenir son propre nom. En effet, non seulement l'épisode se poursuit sur de nombreuses pages, mais en outre, la jeune fille manifeste une personnalité qui la différencie des autres demoiselles arthuriennes. Christian Ghasarian relève que « dans toutes les sociétés humaines, les individus reçoivent les premiers éléments de leur statut et de leur identité sociale par la parenté »¹¹, et c'est également valable pour les personnages secondaires du *Lancelot*. Généralement, lors de leur première apparition, ils sont rattachés à un autre personnage par un lien de parenté, ce qui permet aux romanciers de créer rapidement des protagonistes de moindre importance. Les règles sont relativement simples : en général, s'ils sont apparentés à des traîtres, ils sont néfastes, et s'ils font partie d'un bon lignage, ils se comportent dignement. Cependant, lorsqu'ils prennent une certaine épaisseur narrative, les auteurs finissent par leur attribuer un nom pour faciliter le récit de leurs péripéties.

L'exemple le plus probant est celui de Lambègue. Pharien tente de sauver Lionel et Bohort, qui sont aux mains de Claudas de la Déserte¹². Excellent

⁸ Elle sera également jugée par les critiques modernes, non pas en fonction de ses choix, mais en fonction de sa relation problématique à son lignage. Anne Martineau, par exemple, dans son article « La félonie des nains dans les romans arthuriens » la résume en une formule lapidaire : elle n'est qu'une « nièce insupportable ». A. Martineau, « La félonie des nains dans les romans arthuriens », *Félonie, trahison, reniement au Moyen Âge*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1997, p. 289.

⁹ Cette famille est en effet peu glorieuse : ni la Dame ni le nain ne feront preuve de courtoisie envers Gauvain. Leur comportement est problématique et va à l'encontre des valeurs de la noblesse telles qu'elles sont présentées dans le *Lancelot*.

¹⁰ Lancelot lui-même ne pourra échapper à son destin. Bien qu'il fasse tout pour oublier qu'il est le fils du roi Ban de Bénoïc (y compris en cachant son véritable nom), à la fin du roman, il n'aura d'autre choix que de reconquérir son héritage en compagnie de Lionel et de Bohort, en partant combattre Claudas et ses fils.

¹¹ C. Ghasarian, *Introduction à l'étude de la parenté*, op. cit., p. 11.

¹² Cf. *Lancelot* VII, p. 109 et suivantes.

chevalier, il mène la plupart de ses missions accompagné d'« un sien neveu chevalier ». Tout au long de l'épisode, celui qui est « li niés Pharien » fait preuve de courage et de solidarité familiale, allant jusqu'à défendre l'honneur de son oncle à la cour du roi. Son nom n'est jamais mentionné, il est uniquement identifié par sa relation agnatique. Toutefois, lors d'un combat, Pharien empêche ce neveu de tuer Claudas, ce qui aurait pourtant mis fin à la guerre. Le jeune homme est alors furieux et insulte son oncle, l'accusant d'être un traître et de s'être vendu à Claudas. Dès lors, les deux hommes s'opposent violemment, et celui qui n'était que le neveu de Pharien se voit soudainement doté d'un nom, Lambègue. C'est donc suite à la rupture avec sa famille qu'il acquiert une autonomie suffisante pour obtenir sa propre identité : en refusant de se plier aux décisions de son oncle, il sort de l'indifférenciation narrative et obtient donc une personnalité qui lui est propre, en dehors de la logique collective du lignage.

La nièce du nain est dans le même cas. Elle ne possède d'identité que par rapport à son oncle et à Hector, pourtant elle est en opposition totale avec sa famille. Hector lui-même tente de la convaincre d'accéder aux requêtes de sa parenté. Son comportement imprévisible en fait donc un personnage différent des autres demoiselles arthuriennes, mais elle n'accède pourtant pas à l'autonomie narrative et n'obtient pas de nom en dehors de sa relation agnatique. Contrairement à un homme, qui a la possibilité de faire ses propres choix et de s'opposer à son lignage, les femmes ne peuvent que tenter de contourner les règles, mais n'ont pas la capacité de s'opposer frontalement à ceux qui ont autorité sur elles. Sa rébellion étant impossible, la demoiselle reste sous l'emprise de son oncle, de sa cousine puis de la reine, ce qui restreint automatiquement sa propre identité : elle ne devient pas un personnage à part entière et le complément de nom marque de façon définitive son appartenance à celui qui a toute autorité sur elle : la nièce du nain.

Lorsqu'on compare son attitude avec celle de la Dame de Roestoc (qui, elle, est dotée d'un nom dont la mention géographique symbolise qu'elle est à la tête du lignage), on ne peut que constater la différence entre les deux femmes. Tandis que l'une s'oppose frontalement à sa parenté, l'autre maîtrise parfaitement les subtilités des relations familiales. La Dame refuse d'abord d'épouser Ségurade, mais se rend rapidement compte qu'elle ne pourrait échapper à ce mariage qu'en entrant en opposition totale avec ce qui reste de sa parenté, ce qu'elle se refuse à faire. En effet, elle est orpheline, et déjà beaucoup de membres de sa famille ont été tués lors de cette guerre. Sur le point de perdre son dernier château, elle convoque son conseil et promet de

faire ce que lui recommandera « uns siens oncles [...] qui moult estoit de grant eage » (*Lancelot*, VIII, 159), car elle sait qu'elle est sur le point de provoquer une rébellion au sein de ses propres troupes : beaucoup de ses gens admirent Ségurade et souhaitent voir ce mariage se réaliser.

Son oncle lui propose alors un moyen de ne pas s'opposer à ce qui reste de sa parenté, tout en lui laissant une possibilité d'éviter ce mariage forcé. Comme Ségurade n'est pas d'aussi haut lignage qu'elle¹³, la coutume lui permet d'exiger que son prétendant prouve sa valeur. Elle devra donc lui demander de combattre tous les chevaliers qu'elle lui enverra durant un an, gagnant ainsi du temps, dans l'espoir que Ségurade finisse par se faire tuer. À la fin du délai, si le jeune homme est toujours vivant, elle n'aura d'autre choix que de l'épouser ou de se réfugier dans un couvent en laissant toutes ses possessions à Ségurade. Elle accepte immédiatement la proposition de son oncle, et c'est la raison pour laquelle elle souhaite qu'Hector aille combattre le chevalier.

À aucun moment, elle ne s'est mise en dehors de sa parenté, contrairement à la nièce du nain, qui, elle, refuse purement et simplement ce qui lui apparaît comme contraire à l'amour qu'elle éprouve pour Hector. La demoiselle n'a eu de cesse d'affirmer la prédominance du lien amoureux sur le lien cognatique, tandis que la Dame utilise à son profit les règles sociales pour éviter un mariage qui lui répugne. L'une demande à son prétendant de combattre sans fin pour prouver sa valeur, tandis que l'autre se moque totalement de la gloire et préfère de loin garder son ami auprès d'elle.

Finalement, ce sera Gauvain qui vaincra Ségurade. L'affrontement entre la demoiselle et sa famille aurait donc dû en rester là, mais la Dame de Roestoc, heureuse d'être délivrée de Ségurade, oublie complètement le neveu d'Arthur, qui quitte le lieu de la bataille sans qu'on ne lui manifeste la moindre reconnaissance. Lorsqu'elle se rend compte qu'elle a manqué de courtoisie, la Dame est désespérée, d'autant qu'elle apprend que Groadain, qui ne savait pas qu'il s'agissait de Gauvain, n'a pas cessé d'insulter le chevalier. Elle décide alors de partir à la recherche du vainqueur, puisque sa nièce refuse d'envoyer Hector, et tant qu'elle ne l'aura pas trouvé, elle chevauchera avec le nain attaché à une corde, marchant derrière sa monture.

Cependant, même la souffrance promise à Groadain ne sera pas suffisante, et la demoiselle refusera à nouveau. La Dame, le nain et la reine décident alors de la menacer de la priver de ses terres pour la forcer à céder. À partir de la fin du XI^e siècle, parallèlement à la modification de la parenté et à l'affirmation du

¹³ L'hypergamie semble être d'ailleurs la règle dans le cycle *Lancelot-Graal*.

lignage, on a assisté à un enracinement des familles nobles dans des résidences fixes, ce qui se retrouve d'ailleurs dans le système onomastique, avec l'insertion progressive de la préposition « de » suivie d'une mention géographique¹⁴. La question de la possession des terres est donc intrinsèquement liée à l'identité des personnages, dans la mesure où elle leur fait prendre place dans une succession généalogique. Priver quelqu'un de son héritage est donc un geste symbolique très fort. C'est parce qu'elle est sûre de vaincre la résistance de la demoiselle que la reine la menace de lui ôter ses terres si elle persiste dans son refus d'envoyer Hector chercher Gauvain, et donc de l'exclure du lignage. Pour les personnages en présence, cela représente la punition la plus terrible, au point que l'autorité de la reine n'est plus suffisante et qu'elle doit invoquer le pouvoir du roi Arthur pour ancrer cette décision : « Et bien saciés que el pooir mon seignor le ne a ceste dame qui chi est n'avrois vous jamais terre devant que chis covenens soit aquités » (*Lancelot*, VIII, 201)

La demoiselle ne réagissant pas, la reine entérine sa décision en faisant d'abord promettre à la Dame de Roestoc : « Que ele n'ait baillie de riens qui soit en son pooir sor le foi et le sarement qu'ele doit au roi Artu, qui feme ele est » (*Lancelot*, VIII, 201)

Puis elle fait promettre au nain la même chose qui : « De tout est saisis et s'en prent le sarement et dist que s'il s'en parjuroit, bien sache il que ele le conreroit tel que il ne li remanroit roie de terre ne autre avoir nul » (*Lancelot*, VIII, 202)

Il s'agit de la pire punition qui soit, mais la jeune fille est dans une logique totalement différente des autres personnages, et elle se contente de répondre : « n'en puis mais, dont n'en serai je jamais tenans » (*Lancelot*, VIII, 202). Hector lui-même, apprenant la menace qui pèse sur celle qu'il aime la supplie de céder et de le laisser partir en quête. Mais ce sera peine perdue. Par deux fois, elle explique que les menaces, quelles qu'elles soient (punition du nain ou déshéritement) lui paraissent dérisoires par rapport à la possibilité de perdre Hector. Elle affirme que même une punition divine ne pourrait la faire changer d'avis : « De che ne vous fiés ja en moi, que si m'ait Diex et ses vrais cors, je vaudroie miex avoir Dieu renoié que jel fesisse combatre a Segurade,

¹⁴ À ce sujet, cf. D. Lett : « La référence géographique est sans doute celle qui est à l'origine du plus grand nombre de *cognomina* ; elle se transmet souvent de manière héréditaire avec le château et le patrimoine », *Famille et parenté dans l'occident médiéval V^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 2000, p. 34. La proportion de noms comprenant une mention géographique est très supérieure dans le *Lancelot* que ce que l'on trouvait par exemple chez Chrétien de Troyes.

La nièce du nain : le poids du lignage ou l'impossible liberté

par covent que tous fust armés, et Segurades fust desarmés » (*Lancelot*, VIII, 170)

Elle utilise également une formule proche de celles utilisées traditionnellement dans les serments puisqu'elle jure sur les reliques : « Ne m'ait Diex que je li proierai que il i aille, ne par les sains de chele capele ja n'en sera proiés de moi, anchois me laroie toute desmembre » (*Lancelot*, VIII, 201)

Elle détourne une formule de début de quête pour jurer, justement, une « non-quête ». Son refus de laisser partir son ami contrevient aux règles de la chevalerie. Elle ne s'arrête d'ailleurs pas là. Vaincue par la menace de finir enfermée sans possibilité de voir Hector, elle cède et accepte de le laisser partir, mais elle provoque un scandale en déclarant : « bien sache il que il n'ira mie seus, que je m'en irai avoec lui » (*Lancelot*, VIII, 211).

Cette ultime tentative échouera évidemment sous le poids des convenances et du feu croisé de Guenièvre et de la Dame de Roestoc. La demoiselle est allée à l'encontre des règles arthuriennes : non seulement elle a refusé qu'Hector soit un chevalier errant, mais contrairement aux autres demoiselles, elle a également refusé de se plier aux convenances. Ce faisant, elle se sépare nettement des autres femmes du récit qui, généralement, se contentent de subir le monde qui les entoure. Elles sont spectatrices, conseillères ou motivations, mais elles ne décident pas à la place des chevaliers. La Dame du Lac avait averti Lancelot : il devait choisir pour amie une femme qui le pousserait à se dépasser et à chercher la gloire, ce qui est l'essence de l'amour courtois. Guenièvre encourage Lancelot à devenir le meilleur chevalier du monde. Elle ne tente pas de le retenir lorsqu'il doit partir en quête, au contraire.

La demoiselle, elle, ne respecte donc pas les codes de l'amour courtois et va même jusqu'à ne pas respecter l'une des coutumes incontournables du roman arthurien : le don contraignant¹⁵. Il faut rappeler qu'il engage celui qui l'a accordé à faire ce qui lui est demandé sans savoir exactement ce qu'il a promis. C'est une obligation morale et sociale à laquelle même le roi devra se soumettre, par exemple lorsque la reine sera enlevée par Méléagant¹⁶. Jean

¹⁵ Cf. *Lancelot*, VIII, p. 201 : « (vos) m'avés creanté que vos proierés Hector que il aille querre le chevalier tant qu'il le truisse, et tant ferois que il ira ».

¹⁶ À ce sujet, voir l'article de J. B. Williamson, « Le don contraignant et la coutume de Logres » dans *Lancelot – Lanzelet, Hier et aujourd'hui*, Pour les 90 ans d'Alexandre Micha, Actes de Colloques vol. 29, Reineke-Verlag, Greifswald, 1995, p. 7 à 15.

Frappier fut le premier à relever que le don contraignant : « est une coutume assez étrange, une déconcertante contrainte psychologique »¹⁷. En revenant sur la promesse donnée, la demoiselle va donc à l'encontre d'une obligation très forte. Elle refuse la logique du don contraignant, estimant (à raison) que la reine l'a dupée volontairement : en effet, le principe du don contraignant, c'est qu'il s'agit d'« une forme presque aberrante de la générosité »¹⁸. La personne à qui l'on demande un don n'est pas censé connaître son contenu, c'est un don en blanc. Mais la reine prévient la demoiselle qu'elle lui demandera juste de rester à la cour, et que si elle accepte ce don contraignant, la Dame sera obligée d'en faire de même, elle lui demandera alors de délivrer Groadain. La demoiselle ne fait donc pas vraiment un don en blanc, puisqu'elle en connaît le contenu. Evidemment, la reine a menti et elle lui demande en fait d'ordonner à Hector de partir à la recherche de Gauvain. Et c'est parce que la demoiselle rompt son « covenens » (*Lancelot*, VIII, p. 201), sa « foi », que la reine peut utiliser la mesure extrême consistant à la priver de ses terres.

Trahison du lignage, non-respect de la parole donnée, désintéressement vis-à-vis de son propre héritage, mépris envers Dieu... On peut légitimement s'interroger sur les motivations des refus successifs de la demoiselle. C'est la Dame de Roestoc qui propose une première explication : elle raconte à la reine qu'elle s'en est prise au nain pour punir la demoiselle qui n'a pas fait ce qu'elle devait pour sa famille :

« Dame, fait ele, je ne hai mie le nain por soi, mais il a une pucele sa niece et est ma cousine si li proiai a mon grant besoig que ele laisast por moi combatre chel chevalier que vos veés la, qui ses amis est, et ele dist que ele renoieroit anchois Dieu. Et je le quidoie tant esmaier que ele envoiait son ami en la queste de cel chevalier por son oncle delivrer, car je le corechoie volontiers de la riens que ele plus aime » (*Lancelot*, VIII, 199)

La Dame de Roestoc a commis une erreur. Elle a cru pouvoir faire plier la demoiselle en s'en prenant au nain, qui incarne la figure du père, mais le personnage que la demoiselle aime le plus, ce n'est pas un membre de sa famille, mais bien Hector, son ami. Dès le début de cet épisode, le nain insiste sur l'amour fou que les jeunes gens éprouvent l'un pour l'autre : « ma nieche ama cest chevalier sor toute riens et aime encore, et il lui sor toutes femes »

¹⁷ J. Frappier, « Le motif du don contraignant dans la littérature du moyen âge », *Travaux de linguistique et de littérature*, VII, 2, 1969, p. 8-9

¹⁸ *Ibidem*.

La nièce du nain : le poids du lignage ou l'impossible liberté

(*Lancelot*, VIII, 158), Hector « l'aime et doute sur toute rien » (*Lancelot*, VIII, 204). L'auteur revient à plusieurs reprises sur cet attachement, et l'on comprend peu à peu que c'est à cause de cela qu'elle ne veut pas laisser partir Hector. En effet, elle refuse d'abord qu'il combatte Ségurade car : « Ele le douta a perdre » (*Lancelot*, VIII, 160)¹⁹. Dès lors, le fait qu'on la prive de son héritage n'a plus d'importance, car de toute façon « après la mort son ami ne quiert ele plus vivre ». Elle ne cède qu'à la fin, lorsque la reine l'informe qu'« ele a perdue sa terre outrement et ele meismes sera mise en teil lieu que ele n'avra pooir de son cors » (*Lancelot*, VIII, 211).

La demoiselle n'est pas la seule à tenter d'empêcher son ami de combattre au nom de l'amour. La femme de Keu d'Etraus a fait promettre à son époux de ne jamais la quitter tant que le Val sans Retour ne sera pas ouvert, car elle est persuadée que personne ne parviendra jamais à rompre l'enchantement. Cet endroit a d'ailleurs été créé par Morgain, pour que les amis des demoiselles ne puissent jamais partir en quête d'aventures, et qu'ils restent avec elles²⁰. Mireille Demaules analyse ainsi l'articulation entre l'amour et la chevalerie : « Par l'exercice de la liberté qu'il suppose, l'amour courtois se différencie donc de l'amour féerique comme de l'amour humain aliénant qui finit par exclure l'être aimé du monde dans lequel il vit et agit »²¹.

La reine, par exemple, incarne l'amour courtois. Sa relation avec Lancelot n'est possible, dans les romans du XIII^e siècle, que parce que, même si cela implique de renoncer au temps vertical²², cet amour peut s'intégrer dans le monde arthurien : il pousse Lancelot à être le meilleur chevalier du monde. Guenièvre, même si elle aime le héros, l'autorise à partir en quête. Au contraire même, elle accepte qu'il soit en danger pour que sa gloire soit plus grande. Au cours d'un tournoi, elle l'oblige à plusieurs reprises à se battre « du pire » qu'il peut, puis à faire le meilleur combat possible. Ce type d'amour est

¹⁹ Son angoisse est légitime : son propre père a été tué lors de la guerre entre la Dame de Roestoc et Ségurade (voir *Lancelot*, VIII, p. 157).

²⁰ Pour les jeunes femmes, le bénéfice est double : elles ont l'assurance de la parfaite fidélité de leurs amis et elles n'ont plus à craindre pour leurs vies. Les chevaliers, pour leur part, dépérissent d'ennui et de maladie.

²¹ *Le Livre du Graal*, tome II, édition préparée par Daniel Poirion, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Gallimard, Paris, 2003, n. 1, p. 1831.

²² Lancelot, dès le début du récit, est inscrit dans une succession généalogique. Il fera tout son possible pour échapper à son héritage, refusant de dévoiler son nom et trouvant de nombreux prétextes pour ne pas avoir à retourner dans son royaume. Il repousse sans cesse la reconquête de son héritage, et lorsqu'il n'aura plus le choix et qu'il chassera Claudas, il refusera tout de même de régner sur les terres de Benoïc.

essentiel à l'économie du récit, car c'est un moteur narratif, dans la mesure où il pousse le chevalier à se dépasser pour celle qu'il aime.

La demoiselle, au contraire, (de la même façon que Morgain), penche du côté de l'amour féérique, qui, au lieu d'être un élément qui pousse à l'aventure, est un moteur d'enfermement. Elle ne respecte ni les codes courtois, ni les règles sociales et religieuses, « frôlant par exemple le sacrilège lorsqu'elle affirme qu'elle renierait Dieu plutôt que de laisser combattre Hector »²³.

Morgain et la nièce du nain sont d'ailleurs plus proches que l'on ne pourrait croire. Dès le début de l'épisode, la situation est étrange. Hector, la première fois que Gauvain le rencontre, se trouve lui aussi dans « .I. grant val clos » (*Lancelot*, VIII, 147), au centre duquel se trouve un grand pin et une fontaine. Ne peut-on voir dans ce lieu la préfiguration du Val sans Retour ? Pour Micheline de Combarieu du Grès, dans cette clairière se produit une :

« Défiguration de la cohérence psychique de l'homme (le chevalier qui pleure et rit) et de la hiérarchie sociale (le nain reconnu maître du chevalier). On comprend que Gauvain ait peine à en croire ses yeux : on peut d'ailleurs se demander si le mot « merveille » renvoie uniquement, pour lui, à la notion d'énigme et pas à celle de magie. Le lieu est près de prendre pour lui l'aspect d'un rond de sorcières, seule et paradoxale façon de se rendre compte à lui-même d'un monde renversé ou plutôt d'un monde dans lequel on ne dispose plus des repères habituels pour se diriger. »²⁴

Cet endroit n'est pas le seul élément qui peut nous faire nous interroger sur la nature même de la nièce du nain. La première fois que Gauvain la voit, la demoiselle penche clairement du côté de la fée. En effet, elle se trouve dans un pavillon au milieu de la forêt :

« En cele couche gisoit une damoisele de moult grant biauté, ses chevex par ses espaulles qui moult estoient bel, et deriere li estoit une pucelequi le pignoit a .I. pigne d'ivoire sororei et par devant en ravoit une qui li tenoit .I. mireor et .I. chapel » (*Lancelot*, VIII, 154)

²³ *Le Livre du Graal*, tome II, éd. cit., p. 1800.

²⁴ M. de Combarieu du Grès, *D'aventures en aventures*, « *Semblances et Senefiances* » dans *le Lancelot en prose*, Aix en Provence, Université de Provence, 2000, p. 136. Sous le pin se trouve une fontaine, et pour Christine Ferlampin-Acher, la fontaine est souvent un « point de contact entre l'au-delà et l'ici-bas » ; cf. C. Ferlampin-Acher, *Fées, bestes et luitons : croyances et merveilles dans les romans français en prose (XIII^e-XIV^e siècles)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2002, p. 99.

Anne Berthelot analyse cette scène en soulignant le fait qu'il s'agit de « la posture classique de la fée, créature séductrice seulement occupée de mettre en valeur sa propre beauté. Des scènes de genre de ce type se retrouveront par la suite dans l'iconographie de la Dame à la Licorne, par exemple²⁵ ». La première apparition de la demoiselle la situe donc en marge de l'univers des autres personnages. Hector semble prisonnier du Val, dans une sorte de rituel sans fin où il voit son écu, sanglote, puis se met à rire, avant de se faire malmené par le nain sans pouvoir se défendre. Il se désespère alors avant de recommencer le cycle.

Lorsque Gauvain interroge la demoiselle, elle le maudit et dans une scène terrible, son cheval est tué sous lui par le nain armé d'une « espee toute sanglente » (*Lancelot* VIII, 155). Le passage est empreint de barbarie, et lorsque la demoiselle doit aller chercher Hector, « si s'en entre en une gove sous terre » (*Lancelot* VIII, 156). Pourquoi traverser un souterrain pour aller chercher Hector, alors que Gauvain est venu à cheval ? Son oncle, en outre, est un nain, ce qui place la lignée de la demoiselle dans ce qu'Anne Berthelot appelle un « schéma mythique »²⁶. D'ailleurs, tant que la demoiselle se trouve dans ce lieu, elle semble avoir tout pouvoir sur Hector. Ce n'est qu'une fois à la cour qu'elle semble perdre son éclat. De la jeune fille omnipotente, elle ne devient plus qu'une demoiselle impuissante à contrôler son destin.

Ne pas prendre en compte cette dimension du personnage revient à n'en faire qu'une demoiselle obsessivement jalouse, amusante, aux limites de la bêtise. Le *Lancelot en prose* est un roman profondément généalogique. À l'inverse de Chrétien de Troyes, qui fait émerger Lancelot d'un néant familial, l'auteur retrace l'histoire des lignées des principaux héros. Plus que des chevaliers errants, au fil des textes du cycle, les héros se positionnent en héritiers de royaumes prestigieux. Le repli lignager, qui remplace la fraternité guerrière, amènera le monde arthurien à sa perte : d'un côté Gauvain et Arthur, de l'autre Lancelot, Lionel, Bohort et dans un moindre mesure Hector. Les personnages se rassembleront, non par affinité, mais par lignage²⁷. C'est d'ailleurs Mordred, le fruit d'un inceste, c'est-à-dire le repliement du lignage poussé à l'extrême, qui sera à l'origine de la catastrophe finale. Dès lors,

²⁵ *Le Livre du Graal*, éd. cit., tome II, p.1799.

²⁶ *Ibidem*, p. 1802.

²⁷ Gauvain et Lancelot, dans *La Mort le Roi Artu*, tenteront jusqu'au bout de résister à la pression de leur lignage, mais l'adultère de Lancelot mettra fin à leur amitié.

l'indifférence de la demoiselle à la souffrance du nain et de la dame de Roestoc est incompréhensible pour les autres personnages :

« Elle préfère Hector, qui ne lui est rien, à son seul parent, le seul membre survivant de son lignage, et le tuteur qui lui tient lieu de père. La solidarité lignagère l'emporte normalement sur tous les autres liens sociaux ou affectifs. »²⁸

La demoiselle a récusé la logique courtoise. Son refus s'articule d'ailleurs autour de deux thèmes narratifs du roman de chevalerie : le combat singulier pour sauver une dame et la quête pour trouver un chevalier. Ce sont des motifs fondamentaux, et on pourrait même dire que c'est sur cela que repose toute la narration arthurienne. En effet, en revenant de quête, les chevaliers doivent raconter leurs aventures sans rien omettre ou ajouter, et c'est la somme de ces aventures qui constitue le roman. Remettre en cause la quête, c'est remettre en cause la logique interne du roman et la dynamique qui lui est propre. La demoiselle, certes, se rebelle contre sa famille et pourrait donc quitter son identité lignagère, mais elle provoque une forme d'impossibilité narrative. En effet, dès lors qu'elle refuse cette logique de combat et de quête au nom de l'amour, ou de sacrifice au nom de la famille, elle s'oppose aux deux mondes qui coexistent dans le *Lancelot en prose* : la chevalerie et le lignage. Le roman ne peut plus avancer et il n'y a plus d'aventures possibles pour un chevalier obligé de rester sagement auprès de son amie.

Lorsqu'Hector part enfin, la douleur de la demoiselle sera telle que l'on doit l'enfermer dans une chambre pour qu'elle cesse de se donner en spectacle : « Et la pucele qui s'amie est fait teil duel que riens ne la puet conforter, si l'a dame de Malohaut enseree en une cambre, que li commons gens ne veissent le duel qu'ele faisoit » (*Lancelot* VIII, 212)

La reine comprend la douleur de la demoiselle, car elle aussi a vécu l'angoisse de laisser partir Lancelot sans savoir s'il reviendrait vivant, mais elle ne peut cautionner l'attitude de la jeune femme qui met en péril l'équilibre du monde arthurien. Le caractère entier de la demoiselle ne peut être que brisé dans un monde où, pour réussir à vivre son amour pleinement, il faut faire des sacrifices mais surtout savoir « decevoir (decheoir ?) ». On observe dans cet épisode la présence récurrente des termes qui désignent la tromperie, mais étonnamment, presque tous font référence, non à la nièce du nain, mais bien à la reine, qui déclare : « je la (la demoiselle) dechevrai si belement » (*Lancelot*

²⁸ *Le Livre du Graal*, éd. cit., tome II, p.1803.

VIII, 199), puis elle demande à la demoiselle de l'aider à « engingnier » (*Lancelot* VIII, 200) sa dame. La demoiselle l'accuse de l'avoir « decheue » (*Lancelot* VIII, 201) puis dit à Hector, « com m'a decheue chele qui tout dechoit ! » (*Lancelot* VIII, 202). Enfin, elle demande au nain « avés me vous por ce fait dechevoir à la roïne ? » (*Lancelot* VIII, 203). Ne peut-on voir dans ces formes le croisement de « decevoir »²⁹ « tromper, trahir » et de « decheoir » qui signifie tomber, mais aussi tomber en décadence, déchéance ? La reine est à la fois celle qui trompe, mais aussi celle qui est tombée, qui a succombé à l'amour et qui doit « engingnier » c'est-à-dire tromper, mais aussi « imaginer, inventer, fabriquer avec art »³⁰.

Le silence est l'une des règles à respecter, lorsqu'on est une femme et qu'on aime d'amour fou. L'histoire de la demoiselle avec Hector et celle de la reine avec Lancelot sont intimement mêlées : c'est la reine qui est chargée de régler cette affaire et ce n'est pas un hasard. En effet, au beau milieu de l'intrigue de la nièce du nain apparaît l'épisode de l'écu fendu. Ravie, la reine accueille l'écu qui représente symboliquement son amour pour Lancelot. L'écu est joint par le haut, lorsqu'il sera joint également par le bas, cela signifiera que Guenièvre et Lancelot se sont unis charnellement. L'auteur entrelace les deux épisodes. Tandis que la demoiselle est sur le point de perdre celui qu'elle aime plus que tout, la reine reçoit le symbole de son adultère, promesse de l'union charnelle à venir, puisque l'écu sera (la formulation ne fait aucun doute) un jour totalement joint. Non seulement il faut "dechevoir" pour parvenir à vivre un amour total mais il faut en outre « l'enseree en une cambre » (*Lancelot* VIII, 212) pour que le « communs des gens » ne la « veissent » (*Lancelot* VIII, 212). Les hommes possèdent les armes et le pouvoir de décision. Aux femmes, il ne reste que les ressources de l'« engeignement » et de la « decevance ». Mais pour cela, il faut, devant le monde, faire mine d'accepter les règles, tandis qu'on tente de les contourner à son avantage. Morgain ne devra-t-elle pas s'exiler loin de la cour, parce que justement elle ne parvenait pas à cacher sa relation avec un neveu de la reine ?

La demoiselle ne pourra réussir à accomplir cela. Dès qu'Hector s'éloignera d'elle, il l'oubliera aussitôt, comme si son amour n'était qu'un enchantement

²⁹ A.J Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français*, Larousse, Paris, 1979, article « decevoir » et « decheoir », p. 148 et 149.

³⁰ *Ibidem*, article « engein », « engeingnier » p. 204.

Claire Banas-Serp

qui se dissipe. Le temps des fées est fini. Après tout, elle n'était que la nièce du nain...



Claire BANAS-SERP

LE MOTIF DE LA PARENTE DANS LES LAIS DE MARIE DE FRANCE : VERS UNE EPIPHANIE DE L'ETRE

LECTURE D'« YONEC »

La parenté est un motif qui fonde l'écriture des lais. Marie de France, qui ouvre son prologue en mentionnant la parenté qui la lie aux Anciens et à Priscien notamment, commence bien souvent ses récits par la présentation de ses personnages, en définissant ceux-ci par leur origine sociale – noblesse ou non – c'est-à-dire par leur parenté. Amours contrariées, mariages malencontreux : les péripéties des lais développent des aventures liées à la parenté des personnages. Si Marie de France emprunte aux troubadours l'esthétique de la *fine amor*, laquelle repose sur une relation adultérine, le mariage et la famille ne sont pourtant pas l'objet d'une condamnation de la part de l'auteur, pas plus que n'est inconcevable toute relation heureuse et pérenne, à l'instar de l'univers lyrique traditionnel. Dès lors, comment comprendre l'usage que fait Marie de France du motif de la parenté ? Le lai « Yonec » est emblématique de cette poétique, avec deux visages de la parenté.

La parenté désigne les relations de consanguinité ou d'alliance qui unit des personnes entre elles. Elle se construit, ou se déconstruit, dans le lai autour du personnage principal. Dans « Yonec », la parenté, pour la demoiselle, héroïne de l'histoire, s'incarne dans les hommes qu'elle côtoie ; or, les personnages avec lesquels elle partage une relation se comportent bien différemment à son égard. Le mari – fondement de la parenté légale – est jaloux, acariâtre et profondément égoïste, tandis que l'amant, père de son enfant, est un paragon de courtoisie. Dans l'univers manichéen qu'est celui d'Yonec, il semble exister deux formes de parenté, ou, plus exactement, la parenté, dans les *Lais*, offre deux visages, suivant qu'elle est le fruit ou non d'un choix effectué par le personnage principal. Le mari, imposé à la jeune fille, incarne ce que l'on pourrait qualifier de visage social ou rationnel de la parenté, dans le sens où les règles sociales autorisent et légitiment cette parenté. À l'inverse, la jeune fille s'est unie de son plein gré à son amant, en raison de l'amour qu'elle a tout de suite éprouvé à son égard. Leur union a été dictée non par des règles sociales – et pour cause ! – mais par la puissance de leurs sentiments réciproques. Les liens qui l'unissent au chevalier-autour, mais également à Yonec, fruit de leur relation, s'inscrivent donc dans le visage affectif ou passionnel de la parenté.

Au cœur du motif de la parenté se trouve une réflexion sur l'être et sur l'individualité. Exister, c'est précisément renoncer à la place que nous réserve la société pour partir en quête de son essence personnelle, de son être propre. Le lai d'Yonec est construit autour d'une épiphanie de l'être, qui invite à trois niveaux d'analyse différents de la parenté.

Une lecture narrative du lai invite à considérer la parenté comme source des péripéties qui poussent le personnage à se confronter à son être, s'inscrivant dès lors dans une esthétique de la fatalité. De plus, une lecture mystique du motif met en avant la parenté qu'ont les personnages avec Adam, le Père de l'humanité, dont il convient de racheter la faute originelle. Dans ce cadre, les actions des personnages participent d'une éthique du repentir et reçoivent une dimension morale. Pour finir, une lecture métatextuelle identifie une certaine mise en abyme dans le lai : la jeune fille qui cherche à s'affranchir de la tradition, matrimoniale en l'occurrence, n'est pas sans rappeler la figure de Marie de France, laquelle cherche également à se distinguer des Anciens.

Aspect narratif de la parenté

Il convient tout d'abord d'approfondir les caractéristiques des deux visages que nous avons identifiés de la parenté, en analysant le ou les personnages qui s'y rapportent. Le seigneur de Carwent, présenté au début du lai, incarne le premier type de parenté :

« En Bretain[e] maneit jadis
Un riches hum viel e antis ;
De Carwent fu avouez
E del païs sire clamez.
La cité siet sur Düelas ;
Jadis i ot de nes trepas.
Mut fu trepassez en eage.
Pur ceo k'il ot bon heritage,
Femme prist pur enfanz avoir. »¹

Marie de France explicite en deux propositions la justification du mariage entre le vieillard et l'héroïne, « pur ceo k'il ot bon heritage » et « pur enfanz avoir ». Ces précisions témoignent d'un froid calcul de la part du vieil homme,

¹ Marie de France, *Lais*, « Yonec », (éd.) Philippe Walter, Paris, Gallimard, 2000, v. 11-19. Toutes nos références seront empruntées à cette édition.

bien opposé à toute forme de sentiment affectif : la parenté qu'il noue avec la jeune fille relève bien de la raison, non de la passion. Les propos de la jeune fille elle-même le confirment :

« Malëit seient mi parent
E li autre communalment
Ki a cest gelus me donerent
E a sun cors me marièrent ! »²

Le lai retrace les tourments de la jeune fille, prisonnière de la parenté rationnelle, et dont le salut surgit en construisant une autre forme de parenté, une parenté choisie dans laquelle elle peut exister, une parenté passionnelle avec le chevalier-autour. La manière dont la jeune fille réagit après la première rencontre avec son amant permet d'appréhender la dialectique qui se joue entre les deux formes de parenté :

« Mut fu haitie la semeine,
Sun cors teneit a grant chierté,
Tute recovre sa beauté. »³

Le complément d'objet direct « sun cors » est mis en valeur au début du vers : la jeune fille renoue contact avec elle-même, avec qui elle est, elle retrouve son identité profonde, identité niée par son mari qui l'avait cloîtrée dans une tour et mise sous la garde de sa sœur. Privée de ses droits élémentaires, la jeune fille peinait à exister et dépérissait. Le motif de la parenté est associé à une réflexion sur l'individualité. Le visage rationnel de la parenté s'oppose au libre arbitre et nie l'individu en tant que sujet pour ne le considérer qu'en tant qu'objet, propre à remplir le rôle pour lequel le mariage a été conclu.

Construite par le personnage, la parenté passionnelle repose sur un choix de l'individu. C'est consciemment que la jeune fille s'offre au chevalier :

« Le chevaler ad respundu
E dit qu'ele en ferat son dru,
S'en Deu creïst e issi fust
Que lur amur estre peüst. »⁴

² *Ibid.*, v. 81-84.

³ *Ibid.*, v. 214-216.

⁴ *Ibid.*, v. 137-140.

L'emploi du futur montre que la jeune fille parvient à se projeter dans l'avenir ; sa conscience s'est affranchie de l'instant présent dans lequel la retenait sa captivité dans la tour. La jeune fille parvient à construire quelque chose de personnel, « lur amur » ; grâce aux sentiments qu'elle éprouve, elle existe à nouveau. Le visage passionnel de la parenté cristallise une épiphanie de l'être : c'est le personnage, par les décisions mûrement réfléchies qu'il prend, qui assure la conduite de son existence.

Le lai retrace donc l'histoire d'une émancipation de la jeune fille, de l'épiphanie progressive de son être, ce qui explique que parenté et péripéties sont liées : le motif de la parenté joue un rôle narratif dans l'esthétique de Marie de France.

Au début du lai, le vieux seigneur refuse toute existence à la jeune fille, la traitant comme un objet dont il entend se servir pour assurer sa descendance. C'est ce traitement, cet aspect particulier de la parenté rationnelle qui fait naître les péripéties, puisque le chevalier-oiseau aide la jeune fille à retrouver une existence et une raison d'être.

La manière dont le mari traite la jeune fille entraîne la relation entre celle-ci et le chevalier-oiseau, première péripétie du lai, ainsi que le châtement vengeur final infligé par Yonec :

« Oianz tuz, li as coneü
Que l'engendrat e sis fiz fu,
Cque le visageum il suleit venir a li
E cum si sires le trahi ;
La verité li ad cuntee. »⁵

Par ces paroles, la demoiselle révèle à Yonec son ascendance et les conséquences que le visage rationnel de la parenté ont entraîné, déclenchant dès lors l'ire du jeune homme. Le motif de la parenté sous ses deux visages, à la fois rationnel, « si sires », et passionnel, « si fiz fu », explique les actions des personnages car leurs motivations, dans le lai, sont précisément liées aux relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. L'affirmation de soi repose sur la négation de l'autre. Exister, c'est assumer une parenté passionnelle en détruisant toute parenté rationnelle. De là, l'aspect narratif de la parenté éclaire un autre élément dans l'esthétique de Marie de France. La parenté est à

⁵ *Ibid.*, v. 533-537.

l'origine et au fondement du récit, colorant celui-ci d'une touche bien particulière.

En effet, ouvrir l'histoire sur le portrait du mari imposé, qui ne prononce d'ailleurs pas une parole, apporte une touche de tragique à la situation de la jeune fille, suscitant la pitié du lecteur. Les derniers vers du lai confirment d'ailleurs l'atmosphère tragique qui imprègne le récit :

« Cil que ceste aventure oïrent
Lunc tens après un lai en firent,
De la pitié, de la dolur
Que cil souffrirent par amur. »⁶

« Amur » rime avec « dolur » dans le passage, comme si les deux éléments étaient consubstantiels. Par son statut de prisonnière, la jeune fille est, en quelque sorte, condamnée à voir la première forme de parenté menacée ou annihilée pour pouvoir exister.

Une jeune fille enfermée dans une tour par un mari acariâtre : cette trame initiale, qui n'est pas sans rappeler le mythe de Danaé, ne peut qu'évoluer. Les lecteurs-auditeurs s'attendent à un changement de son statut : l'aspect rationnel de la parenté entraîne les péripéties ou, plus exactement, selon l'esthétique particulière du lai, du moment où elle s'est mariée contre son gré, son destin était de voir sa situation bouleversée. En d'autres termes, la jeune fille repousse la parenté sociale pour bâtir une parenté passionnelle. En ce que la parenté sociale est imposée dès le début du conte, elle met en place une esthétique de la fatalité, car la demoiselle semble condamnée à se libérer de cette chaîne qu'est la parenté pour affirmer son existence. Le lai repose donc sur une dialectique entre parenté rationnelle et parenté passionnelle, qui fait naître l'histoire et colore celle-ci de tragique.

Aspect mystique de la parenté

La parenté passionnelle n'est pas la seule que partagent le chevalier-oiseau et la jeune fille. La condition que pose la jeune fille pour que le chevalier-oiseau devienne son ami est d'ordre religieux : ils ne pourront être ensemble

⁶ *Ibid.*, v. 551-554.

que si le chevalier, comme elle-même, croit en Dieu. Le serment que celui-ci effectue, avant de recevoir la communion, est sans ambages :

« Jeo crei mut bien al Creatur,
Que nus geta de la tristur,
U Adam nus mist, nostre pere,
Par le mors de la pumme amere. »⁷

Cette profession de foi invite à considérer un autre aspect de la parenté. Dans l'univers des lais, les humains sont liés entre eux par une parenté de type rationnel ou passionnel ; sur un niveau plus mystique, tous les humains sont frères, en ce qu'ils descendent tous du premier homme, Adam. Le syntagme « nostre pere » dans le passage introduit, par cette relation, une autre forme de parenté dans le lai, une parenté mystique. La parenté mystique permet d'accéder à un niveau de lecture plus approfondi du lai. La mention du nom « Adam » et le rappel du péché originel confèrent à l'itinéraire des personnages une dimension morale. Il convient de se montrer digne, par ses actes, du royaume des cieux en s'arrachant de la « tristur » mentionnée par le chevalier. Quelle fut la faute d'Adam ? Il a été pris par la curiosité de goûter le fruit interdit, par l'arrogance de vouloir accéder à la connaissance, sans discerner ce qui relevait du bien de ce qui relevait du mal. Ses enfants – l'humanité – portent le fardeau de sa faute et doivent s'en amender.

C'est dans ce cadre que se construit le parcours des personnages. Dans le lai, la quête de la demoiselle s'inscrit dans une éthique du repentir chrétien. La jeune fille, précisément, ne commet pas les mêmes erreurs que notre ancêtre à tous, notamment le manque de discernement de celui-ci, puisque la première condition qu'elle pose vise précisément à identifier la bonté dans l'être qui se présente face à elle. Elle ne confond pas bien et mal ; elle réussit cette épreuve mystique et peut être libérée de sa situation, presque à titre de récompense, en goûtant aux plaisirs d'un amour réciproque :

« Al demain lieve tute seine ;
Mut fu haitie la semaine,
Sun cors teneit a grant chierté,
Tute recovre sa beauté. »⁸

⁷ *Ibid.*, v. 149-152.

⁸ *Ibid.*, v. 213-216.

Marie de France insiste sur l'évolution, physique et psychologique, apportée par le chevalier-autour à la jeune fille. Il s'agit bel et bien d'une récompense ou d'un vœu exaucé, puisque la venue du chevalier est l'objet d'une prière de la part de la demoiselle :

« Si ceo peot estrè e ceo fu,
Si unc a nul est avenu,
Deu, ki de tut ad poësté,
Il en face ma volenté ! »⁹

C'est Dieu qui accorde son aide à la jeune fille, étant donné que son comportement le justifiait.

La présence de la parenté mystique confère une aura religieuse au récit et éclaire certains éléments d'une touche symbolique. Le chevalier possède le don de connaître l'avenir :

« Il la cunforte ducement
E dit que dols n'i vaut niënt ;
De lui est enceinte d'enfant,
Un fiz avra pruz e vaillant :
Icil [la] recunforterat ;
Yonec numer le f[e]rat,
Il vengerat [e] lui e li,
Il oscirat sun enemi. »¹⁰

À une perspicacité *faé* portant sur le présent – la grossesse de la dame – le chevalier énonce, dans un futur prophétique, le nom du fils à naître, véritable sauveur qui sera l'instrument de la vengeance. Cette annonce n'est pas sans rappeler l'épisode de l'annonciation ; la parenté passionnelle sur laquelle repose l'histoire entre les deux personnages devient le fruit d'une volonté divine, contrairement à l'union, qui d'ailleurs demeure stérile, entre la demoiselle et son mari. De même, dans le lai, le chevalier-autour subit de la part du mari une torture – un martyr – bien particulier :

« En la fenestre vient volant,
Mes les broches furent devant ;
L'une le fiert par mi le cors,

⁹ *Ibid.*, v. 101-104.

¹⁰ *Ibid.*, v. 325-332.

Li sanc vermeil en eissi fors.
Quant il se sot de mort nafiré,
Desferré tut enz est entré. »¹¹

Jacques Ribart confirme cette lecture mystique en validant l'hypothèse d'une christianisation de ce passage : « La véritable crucifixion de l'oiseau-chevalier ne pouvait manquer d'éveiller à l'esprit d'un lecteur médiéval l'image de cet autre Crucifié qui, à cette époque de foi vivante et militante, était comme une présence constante et obsédante. »¹²

Le lai semble se prêter à une lecture anagogique, par la réflexion religieuse qu'il induit sur le bien et le mal. Que déduire concernant la parenté de l'aspect symbolique des personnages ?

Dès lors, la parenté qui unit le chevalier-autour et la demoiselle ressortit moins à une relation passionnelle qu'à une relation mythique. Si le chevalier-oiseau évoque également la figure de Jupiter, venant féconder la mère de Persée sous la forme d'une pluie d'or – un auditoire médiéval peut connaître ce récit, étant donné l'engouement que manifeste le Moyen Âge pour Ovide et ses *Métamorphoses* – il rappelle également le Christ. Peut-on avancer que la jeune fille incarnerait une figure de la Vierge Marie, elle qui donne naissance à son propre sauveur, attendu aussi par tout un peuple, comme on le lui raconte ?

« Unques puis n'eümes seigneur ;
Ainz avum attendu meint jur
Un fiz que la dame engendra,
Si cum il dist e cumanda. »¹³

Yonec, le fils, est également une figure christique, annoncé prophétiquement comme le nouveau seigneur de ces terres. Détruisant son beau-père, symbole du Mal et de l'ordre ancien, injuste et individualiste, il rétablit la justice en réunissant ses parents. La famille du lai – la demoiselle, le chevalier-autour et Yonec – ne transpose pas fidèlement la Sainte Famille ou la Trinité : Marie de France n'a pas voulu écrire une nouvelle parabole, pas plus qu'un récit sacré. En revanche, il semble peu douteux qu'elle ait prêté quelques traits religieux

¹¹ *Ibid.*, v. 309-314.

¹² J. Ribard, *Du mythique au mystique*, Paris, Champion, 1995, p. 241.

¹³ Marie de France, *Lais*, « Yonec », éd. cit., v. 521-524.

provenant des acteurs principaux de la Bible à ces personnages pour christianiser la trame païenne du récit celtique folklorique.

La parenté mystique ou parenté mythique que partagent les personnages constitue une invitation à généraliser la leçon de ce conte. À l'amour, passionnel et filial, qui unit la demoiselle, le chevalier-autour et Yonec, se conjugue l'amour de Dieu pour ses créatures. La parenté mystique entre tous les hommes nous concerne également, nous lecteurs de ce lai. Marie de France nous rappelle à demi-mot que l'existence humaine se conçoit dans la souvenance d'une faute première, qu'il convient de racheter par nos actions. La conteuse ne nous dit pas qu'il faut s'affranchir de toute parenté rationnelle, qu'il faut construire sa parenté passionnelle : il ne faut pas oublier que la parenté première est celle qui nous lie à Dieu. Jacques Ribard tend également à généraliser la leçon qui pourrait être celle de ce lai, en lisant celui-ci comme une possible « allégorie chrétienne » :

« Le personnage-pivot du lai serait la dame, figure de l'âme humaine, aspirant à vivre un amour spirituel fécondant, épanouissant, auquel font obstacle le vieillard jaloux et sa sœur, la « vieille », représentants d'une conception archaïque, sclérosée et étouffante de la religion – la Synagogue. Muldumarec serait la figure du Messie, un Christ souffrant, crucifié, mystique, absolu, dont le sacrifice permettrait à l'âme d'atteindre enfin à cet amour mystique, absolu, qu'elle appelait de tous ses vœux. »¹⁴

Le conte folklorique constitue une réminiscence allégorique de l'histoire de l'humanité, qui se dévoile au lecteur grâce aux symboles contenus dans le motif de la parenté.

Aspect métatextuel de la parenté

Les deux visages de la parenté que nous avons identifiés, parenté rationnelle et parenté passionnelle, sont liés à la dichotomie qui s'observe entre les personnages. D'un côté, le mari et sa sœur, de l'autre, la demoiselle, le chevalier-autour et Yonec. Le mari et sa sœur présentent des traits curieusement identiques ; ils sont tout d'abord vieux et stériles, sans héritiers : « Un riches hum viel e antis ; [...] / Il ot une sue serur, / Veillë e vedve, sanz seignur »¹⁵.

¹⁴ J. Ribard, *Du mythique au mystique*, *op. cit.*, p. 252.

¹⁵ Marie de France, *Lais*, « Yonec », *op. cit.*, v. 11 ; 29-30.

Enfermés sur eux-mêmes et sur leurs coutumes archaïques en matière de relation amoureuse, ces deux personnages incarnent une tradition passée et obsolète, à laquelle s'oppose la pratique libertaire de la demoiselle et du chevalier-oiseau, qui repose sur un sentiment fort et réciproque. Le parcours de la jeune fille la conduit à s'affranchir de cette tradition pour construire son futur, lequel s'incarne en la personne d'Yonec.

Si Jacques Ribard lit cette émancipation dans une perspective métaphysique en voyant dans la demoiselle une allégorie de l'âme humaine, le motif de la parenté et les symboles qui y sont attachés incitent à émettre une autre conjecture. Le personnage de la jeune fille qui sublime la tradition coutumière en matière de relation amoureuse pour voir son propre idéal prendre substance à ses côtés n'évoquerait-il pas également la figure de la conteuse, de Marie de France elle-même, qui s'écarte des productions littéraires de son époque pour tenter de proposer une œuvre originale ? Elle affirme dès le prologue la parenté qu'elle assume avec les Anciens :

« Custume fu as anciens,
Ceo tes[t]imoine Preciens,
Es livres ke jadis feseient
Assez oscurement diseient
Pur ceus ki a venir esteient
E ki aprendre les deveient,
K'i peüssent gloser la lettre
E de lur sen le surplus mettre. »¹⁶

Marie de France explicite et revendique son héritage à une tradition rhétorique – Priscien est cité nommément – et qui repose sur le style à employer : pour encourager les exégètes, celui-ci doit être suffisamment riche, « obscur », afin de susciter les interprétations herméneutiques. Cet élément constitue la part traditionnelle de l'écriture chez Marie de France. Mais la conteuse, tout comme la demoiselle dans le lai d'Yonec, choisit de suivre ce que lui dicte son cœur :

« Pur ceo començai a penser
De aukune bone estoire faire
E de latin en romaunz traïre ;
Mais ne me fust guaires de pris :
Itant s'en sunt altre entremis.
Des lais pensai k'oï aveie [...]

¹⁶ Marie de France, *Lais*, « Prologue », *op. cit.*, v. 9-16.

Rimez en ai e fait ditié,
Soventes fiez en ai veillié. »¹⁷

Le choix de la matière celtique folklorique revêt plus de « pris », de mérite, que la translation du latin en roman : c'est la spécificité revendiquée par Marie de France, qui la distingue des pratiques contemporaines. La conteuse revendique donc une certaine filiation envers la tradition – c'est un autre aspect de la parenté que l'on peut déceler dans l'écriture des lais – et précise qu'elle s'est affranchie de certaines pratiques pour construire une œuvre originale.

Le motif de la parenté est au cœur de l'esthétique du lai. Dans l'univers manichéen d'Yonec, la parenté entre les hommes reçoit deux formes, suivant qu'elle est ou non imposée au personnage. En plus des parentés rationnelle et passionnelle, qui, par leur touche tragique, sont sources des péripéties dans le conte, la parenté entre les personnages est mystique. La parenté se prête enfin à une mise en abyme en ce que le personnage principal évoque, par son dépassement d'une forme de tradition, la figure de la conteuse. Il n'y a pas exclusion, mais superposition des sens car l'écriture du lai joue sur les symboles.

Cette lecture métatextuelle de la parenté permet d'émettre une dernière conjecture sur un problème inhérent à la structure d'« Yonec ». Les critiques se sont effectivement interrogés sur la dénomination même du lai : pourquoi avoir baptisé le lai « Yonec » alors que le jeune homme n'est pas le personnage principal du conte, vu qu'il n'y apparaît qu'à la toute fin de l'histoire ? Yonec constitue l'aboutissement dans la quête de la demoiselle pour exister face au seigneur castrateur : il cristallise l'épiphany de son être. Dans une lecture métatextuelle de la parenté, la figure de la demoiselle rappelle celle de la conteuse : de là, le lai « Yonec » constitue aussi l'aboutissement dans le parcours littéraire de l'auteur, le produit fini, pourrait-on dire. Nommer le lai « Yonec » met l'accent sur le résultat de l'émancipation, une émancipation passionnelle et mystique d'un côté, une émancipation littéraire de l'autre. L'œuvre, immortelle, perdure après la mort de son auteur, de même qu'Yonec venge ses parents et commence sa vraie vie après leur disparition.



Samuel MOLIN

¹⁷ *Ibid.*, v. 28-42.

